



Métropole 
Toulon Provence
Méditerranée

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2025

Sommaire

Édito.....	3
Temps forts de l'année 2025.....	4
La Métropole TPM en 2025	
Le territoire	10
Les instances de la Métropole en 2025	12
Le Bureau métropolitain	
Les Commissions thématiques	
Le Conseil métropolitain	
Les ressources financières et humaines	14
Les finances de la Métropole	
Les ressources humaines de la Métropole	
Activités 2025 de la Métropole.....	16
Économie et attractivité territoriale	18
Développement économique et numérique	20
Enseignement Supérieur et Recherche.....	22
Tourisme et attractivité territoriale.....	24
Innovation	28
Mobilité	30
Transports et déplacements.....	32
Ports.....	38
Urbanisme, habitat, solidarités	42
Planification	44
Aménagement.....	46
Habitat et solidarité	50
Territoires et proximité	54
Voirie, espaces publics et espaces verts	56
Collecte des déchets et propreté urbaine	64
Eau potable et assainissement des eaux usées	68
Qualité de vie	70
Culture	72
Sports.....	82
Environnement	86
Transition écologique et protection de l'environnement	94
Énergie.....	96
Écologie urbaine	98
Prévention des risques	102
Données d'activités de l'administration.....	106

Édito

Présidente de la Métropole depuis le 9 avril 2026 ; j'ai le plaisir de vous partager les réalisations de Toulon Provence Méditerranée sur l'ensemble de l'année 2025.

Cette année encore, les élus métropolitains ont poursuivi le cap avec détermination : faire de notre territoire un espace attractif, solidaire et durable et renouveler notre capacité à agir, innover et transformer.



À travers l'ensemble de ses compétences - entretien de la voirie, gestion des espaces verts et de l'éclairage public, développement des mobilités, gestion de l'eau et des déchets, aménagement du territoire, développement économique, transition écologique, énergie, culture ou encore soutien à l'enseignement supérieur - ce sont des avancées concrètes qui ont été réalisées dans chacune des 12 communes, au quotidien et au plus près des habitants.

Face aux défis climatiques, numériques, économiques et sociétaux, notre Métropole a tenu son rang et construit des réponses adaptées aux réalités locales tout en consolidant une vision d'ensemble cohérente et ambitieuse. La complémentarité entre nos territoires, la mutualisation des moyens et le partage des expertises demeurent les leviers essentiels d'un service public de qualité, performant au bénéfice de chaque habitant.

Ces avancées sont le fruit d'un travail mené en étroite collaboration avec les Maires, les élus métropolitains et communaux et l'ensemble du tissu économique, éducatif, sportif, culturel, social, associatif et institutionnel qui nous accompagnent ou nous soutiennent dans nos projets. Ces résultats sont aussi le fruit de l'engagement quotidien des agents métropolitains, condition première de la qualité de notre service public, et dont le professionnalisme fait la force de notre institution.

Fière du chemin parcouru et consciente des attentes de nos concitoyens, mon engagement est de porter une Métropole exigeante, attentive à chaque territoire, et résolument tournée vers l'avenir - pour construire ensemble un territoire exemplaire, au service de tous ses habitants.

Bonne lecture.

Josée MASSI

Présidente de la Métropole Toulon Provence Méditerranée

3

Temps forts de l'année 2025

JANVIER

Expérimentation des biodéchets
à La Valette-du-Var



JANVIER

Châteauvallon fête ses 60 ans à Ollioules



31 JANVIER

1^{ère} Nuit des Conservatoires

17 FÉVRIER

Inauguration du départ du sentier du littoral
à La Seyne-sur-Mer



MARS

Enfouissement de lignes, tout au long de l'année



MARS

Travaux de la piste cyclable sortie Est du Pradet

AVRIL

Réfection de la route du Canebas à Carqueiranne



AVRIL

Installation d'un nouveau broyeur à la déchèterie de La Crau



26 AVRIL

Inauguration de la place végétalisée du Général de Gaulle à La Valette-du-Var



MAI

Installation d'éclairage LED au Revest-les-Eaux



5 MAI

Réception des travaux de requalification en centre-ville d'Hyères

Temps forts de l'année 2025

16 MAI

Lancement de la navette toulonnaise



© Gaët Ripoll

5 JUIN

**Opération « Ports Propres »
à Saint-Mandrier-sur-Mer**

6 JUIN

Inauguration des arrêts de bus A57 en présence du Ministre des transports



27 ET 28 JUIN

**9^e Festival Design Parade d'architecture
d'intérieur - Ancien Évêché à Toulon**



JUILLET

**Mise en ligne du nouveau site Internet
de la Métropole**

15 JUILLET

Le port Saint-Pierre de Hyères décroche la certification « Ports Propres »



15 JUILLET

Inauguration du nouveau sentier des Bonnettes au Pradet



29 JUILLET

Réhabilitation de l'esplanade du port des Salettes à Carqueiranne

21 JUILLET

Réouverture du sentier du littoral du Cap Brun à Toulon



SEPTEMBRE

Création du site Internet de la Maison du Patrimoine à Ollioules



9 SEPTEMBRE

Inauguration du nouveau bâtiment de l'IUT de Toulon

Temps forts de l'année 2025

13 ET 14 SEPTEMBRE

Fête des Salins d'Hyères



© Ville de Six-Fours-les-Plages

29 SEPTEMBRE

Lancement des travaux de la corniche du Cros à Six-Fours-les-Plages



OCTOBRE

Nouvelle capitainerie au port de Toulon-La Seyne-Brégaillon

8 OCTOBRE

4^e édition des Trophées TPM



DU 16 AU 18 OCTOBRE

40^{ème} Festival International de Mode, de Photographie et d'Accessoires à Hyères



NOVEMBRE

Travaux du renouvellement urbain en centre-ville de La Seyne-sur-Mer

NOVEMBRE

Ouverture du parking de la Noria à Ollioules



NOVEMBRE

Enfouissement des lignes à Six-Fours-les-Plages

24 NOVEMBRE

Inauguration du parking silo métropolitain en centre-ville de La Garde



3 DÉCEMBRE

Démarrage des travaux Geffrier de la phase 1 du BHNS à Ollioules



18 DÉCEMBRE

Approbation de la révision générale du PLU de La Crau

18 DÉCEMBRE

Création de la société portuaire du port de commerce Toulon-La Seyne



La Métropole TPM en 2025

Le territoire

LE REVEST-LES-EAUX



Angé MUSSO



4139*

OLLIOULES



Robert BENEVENTI



14 796*

TOULON



Josée MASSI



180 774*

SIX-FOURS-LES-PLAGES



Jean-Sébastien VIALATTE



37 643*

LA SEYNE-SUR-MER



Nathalie BICAIS



Joseph MINNITI

À partir du 27/05/2025



64 430*

SAINT-MANDRIER-SUR-MER



Gilles VINCENT



6116*

ÎLE DE PORQUEROLLES



*Source : INSEE, population légale totale au 1^{er} janvier 2026.

12 communes membres de TPM

456 020 habitants*

14^e métropole française sur 22 en termes de démographie

200 km de littoral

LA VALETTE-DU-VAR



Thierry ALBERTINI



23 950*

LA GARDE



Hélène ARNAUD-BILL



26 772*

LE PRADET



Hervé STASSINOS



11 141*

CARQUEIRANNE



Arnaud LATIL



9557*

LA CRAU



Christian SIMON



19 939*

HYÈRES



Jean-Pierre GIRAN



56 763*

MER MÉDITERRANÉE

ÎLE DU LEVANT

ÎLE DE PORT-CROS

Les instances de la Métropole en 2025

LE BUREAU MÉTROPOLITAIN

Le Bureau est l'organe exécutif de la Métropole. Il se compose du Président et des 15 vice-présidents de la Métropole Toulon Provence Méditerranée.

Le Bureau vote chaque projet, dans le respect de l'intérêt métropolitain, examiné au préalable par les Commissions. Il vote sur délégation du Conseil métropolitain. Il se réunit environ deux fois par mois.

LES MEMBRES DU BUREAU :

Jean-Pierre GIRAN : Président de TPM, Maire d'Hyères

Les 15 vice-présidents :

1^{er} Robert CAVANNA Affaires juridiques et commande publique	1 ^{er} adjoint au Maire de Toulon
2^e Jean-Sébastien VIALATTE Culture, patrimoine et paysages	Maire de Six-Fours-les-Plages
3^e Jean-Louis MASSON Politique de la ville et habitat	1 ^{er} adjoint au Maire de La Garde Président du Conseil Départemental du Var
4^e Robert BENEVENTI Participation des habitants et des usagers à la vie des services publics	Maire d'Ollioules
5^e Gilles VINCENT Protection de l'environnement, développement durable, transition écologique et énergétique	Maire de Saint-Mandrier-sur-Mer
6^e Ange MUSSO Finances et administration générale	Maire du Revest-les-Eaux
7^e Thierry ALBERTINI Eau et assainissement / Dialogue social et instances paritaires	Maire de La Valette-du-Var
8^e Hervé STASSINOS Attractivité économique et développement numérique	Maire du Pradet
9^e Joseph MINNITI Aménagement du territoire, planification et stratégie foncière	Maire de La Seyne-sur-Mer
10^e Arnaud LATIL Jeunesse et sports	Maire de Carqueiranne
11^e Josée MASSI Innovation, enseignement supérieur et recherche	Maire de Toulon
12^e Francis ROUX Ports TPM	1 ^{er} adjoint au Maire d'Hyères
13^e Geneviève LEVY Mobilités	2 ^e adjointe au Maire de Toulon
14^e Hélène ARNAUD BILL Inondations et PAPIs	Maire de La Garde
15^e Cheikh MANSOUR Accessibilité des personnes à mobilité réduite	Adjoint au Maire de La Seyne-sur-Mer

LES COMMISSIONS THÉMATIQUES

Composées d'élus du Conseil métropolitain, les Commissions traitent chacune d'un domaine d'intervention particulier et permettent d'étudier les questions soumises au Conseil métropolitain. Instances de concertation, elles ont un rôle consultatif et donnent leur avis sur les affaires relevant de leurs compétences.

- **Commission Aménagement du territoire, Planification et Stratégie foncière**
Joseph MINNITI
- **Commission Culture et Patrimoine**
Jean-Sébastien VIALATTE
- **Commission Politique de la ville et Habitat**
Jean-Louis MASSON
- **Commission Protection de l'environnement, Développement durable, Transition écologique et énergétique**
Gilles VINCENT
- **Commission Finances et Administration générale**
Ange MUSSO
- **Commission Attractivité économique et Développement numérique**
Hervé STASSINOS
- **Commission Innovation, Enseignement supérieur et Recherche**
Josée MASSI
- **Commission Jeunesse et Sports**
Arnaud LATIL
- **Commission Mobilités**
Geneviève LEVY
- **Commission Eau et Assainissement**
Thierry ALBERTINI
- **Commission Ports**
Francis ROUX
- **Commission Inondations et PAPIs**
Hélène ARNAUD-BILL



LE CONSEIL MÉTROPOLITAIN

Le Conseil métropolitain est l'instance de délibération de la Métropole. Il réunit l'ensemble des 81 conseillers métropolitains issus de chacune des communes de la Métropole selon une représentation proportionnelle à la plus forte moyenne. Il règle par ses délibérations les affaires relevant de la compétence de la Métropole et se réunit au moins une fois par trimestre, sur convocation du Président de la Métropole.

La représentation des communes au sein du Conseil métropolitain est fixée par arrêté préfectoral, en fonction de leur population :

Toulon : 33 sièges
La Seyne-sur-Mer : 12 sièges
Hyères : 11 sièges
Six-Fours-les-Plages : 6 sièges
La Garde : 5 sièges
La Valette-du-Var : 4 sièges
La Crau : 3 sièges
Ollioules : 2 sièges
Le Pradet : 2 sièges
Carqueiranne : 1 siège
Le Revest-les-Eaux : 1 siège
Saint-Mandrier-sur-Mer : 1 siège

Les membres du Conseil métropolitain :

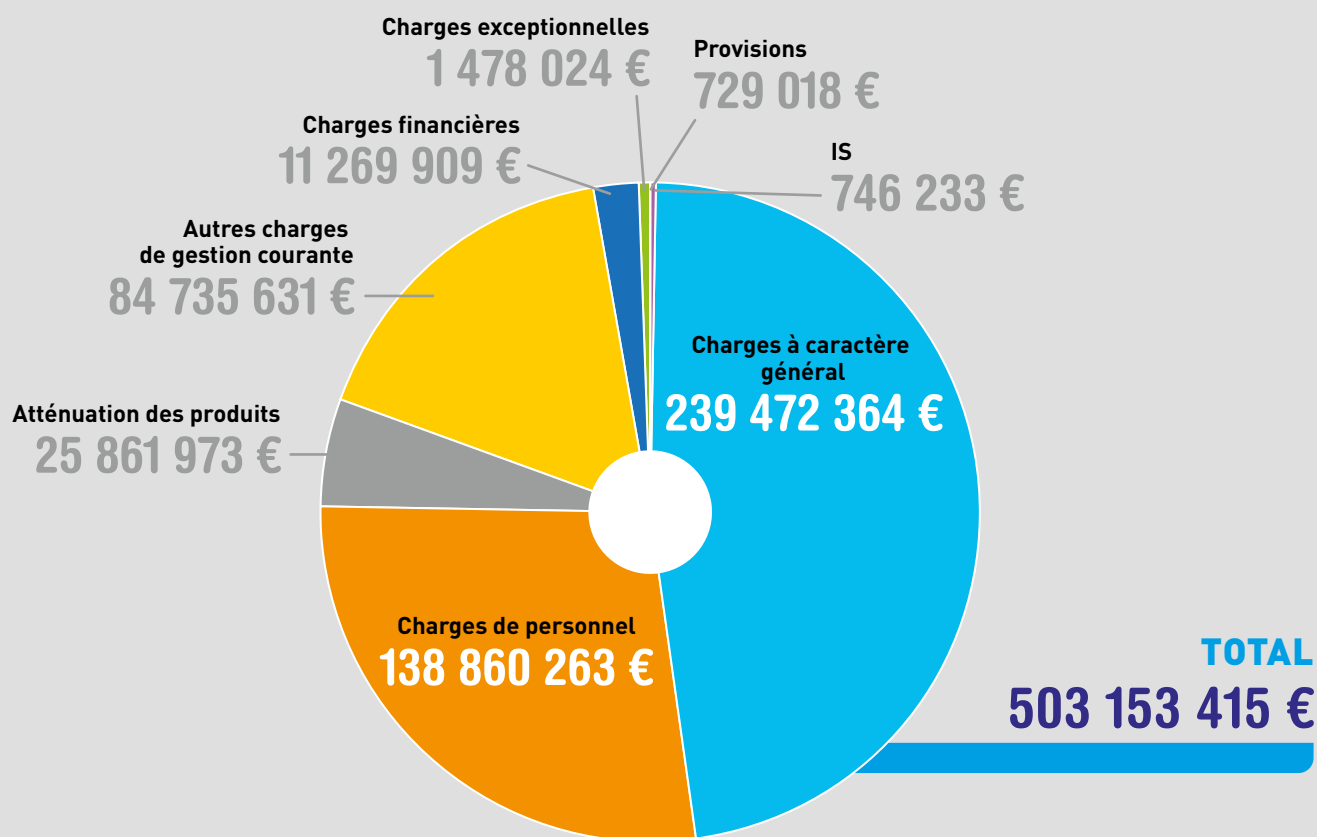
- ▶ **Carqueiranne : Arnaud LATIL**
- ▶ **La Crau : Christian SIMON**
Jean-Pierre EMERIC, Anne-Marie METAL.
- ▶ **La Garde : Hélène ARNAUD-BILL**
Marie-Hélène CHARLES, Olivier CHARLOIS, Franck CHOUQUET, **Jean-Louis MASSON**.
- ▶ **Hyères : Jean-Pierre GIRAN**
Valérie BATTESTI, Philippe BERNARDI, Véronique BERNARDINI, François CARRASSAN, Laurent CUNEO, Edwige MARINO, Jean-David MARION, Isabelle MONFORT, Chantal PORTUESE, **Francis ROUX**.

- ▶ **Ollioules : Robert BENEVENTI**, Delphine GROSSO.
- ▶ **Le Pradet : Hervé STASSINOS**, Valérie RIALLAND.
- ▶ **Le Revest-les-Eaux : Ange MUSSO**
- ▶ **Saint-Mandrier-sur-Mer : Gilles VINCENT**
- ▶ **La Seyne-sur-Mer : Joseph MINNITI**
Basma BOUCHKARA, Guillaume CAPOBIANCO, Corinne CHENET, Anthony CIVETTINI, Jean-Pierre COLIN, Cheikh MANSOUR, Marie-Claude PAGANELLI-ARGIOLAS, Christine SINQUIN, Sophie ROBERT, Sandra TORRES, Kristelle VINCENT.
- ▶ **Six-Fours-les-Plages : Jean-Sébastien VIALATTE**
Gilles BALDACCHINO, Béatrice BROTONS, Nadine ESPINASSE, Bruno ROURE, Joël TONELLI.
- ▶ **Toulon : Josée MASSI**
Dominique ANDREOTTI, Laurent BONNET, Pierre BONNEFOY, **Robert CAVANNA**, Amaury CHARRETON, Patrice CAZAUX, Josy CHAMBON, Yannick CHENEVARD, Luc de SAINT-SERNIN, Anaïs DIR, Brigitte GENETELLI, Pascale JANVIER, Laurent JÉRÔME, Corinne JOUVE, Amandine LAYEC, Emilien LEONI, Philippe LEROY, **Geneviève LEVY**, Mohamed MAHALI, Erick MASCARO, Valérie MONDONE, Christophe MORENO, Cécile MUSCHOTTI, Amaury NAVARRANNE, Audrey PASQUALI-CERNY, Virginie PIN, Guy RAYNAUD, Rachel ROUSSEL, Yann TAINGUY, Albert TANGUY, Magali TURBATTE, Béatrice VEYRAT-MASSON.
- ▶ **La Valette-du-Var : Thierry ALBERTINI**
Claude ARNAUD-GALLI, Sylvie LAPORTE, Bernard ROUX.

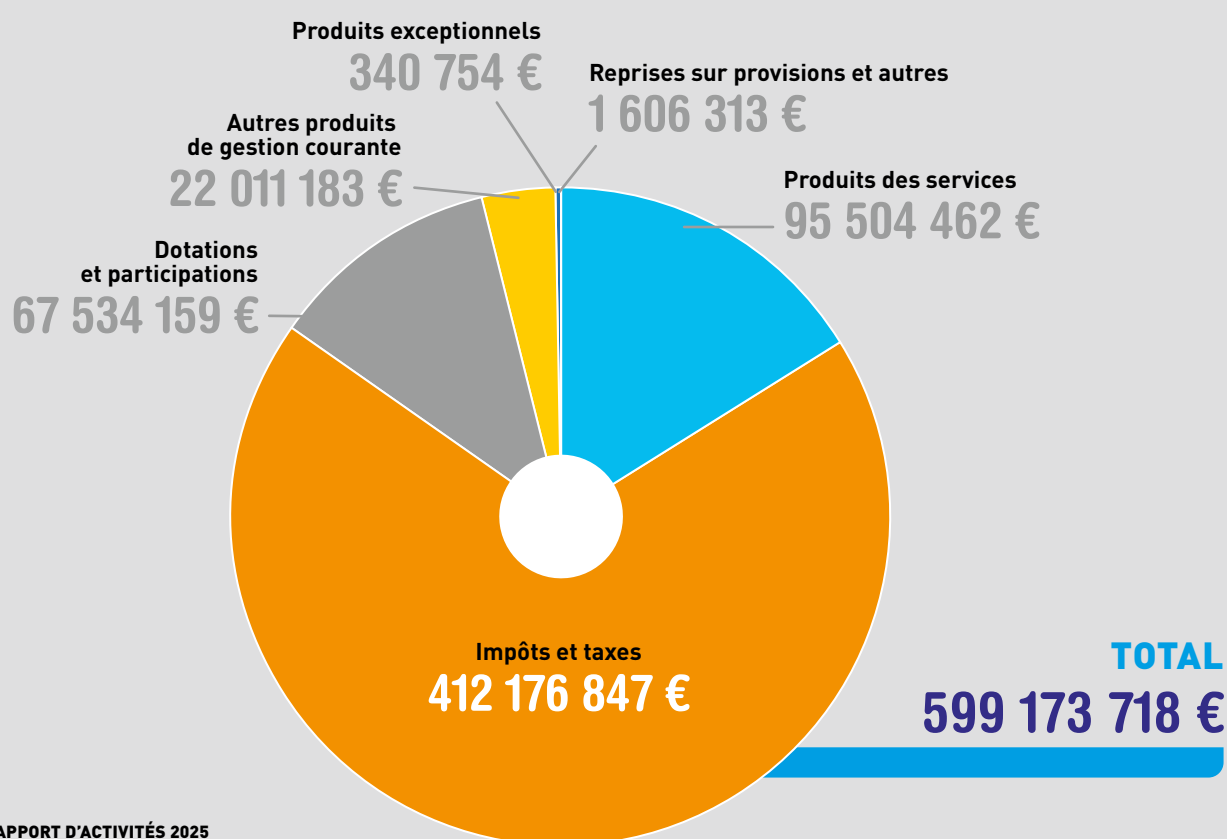
Les ressources financières et humaines

LES FINANCES DE LA MÉTROPOLE

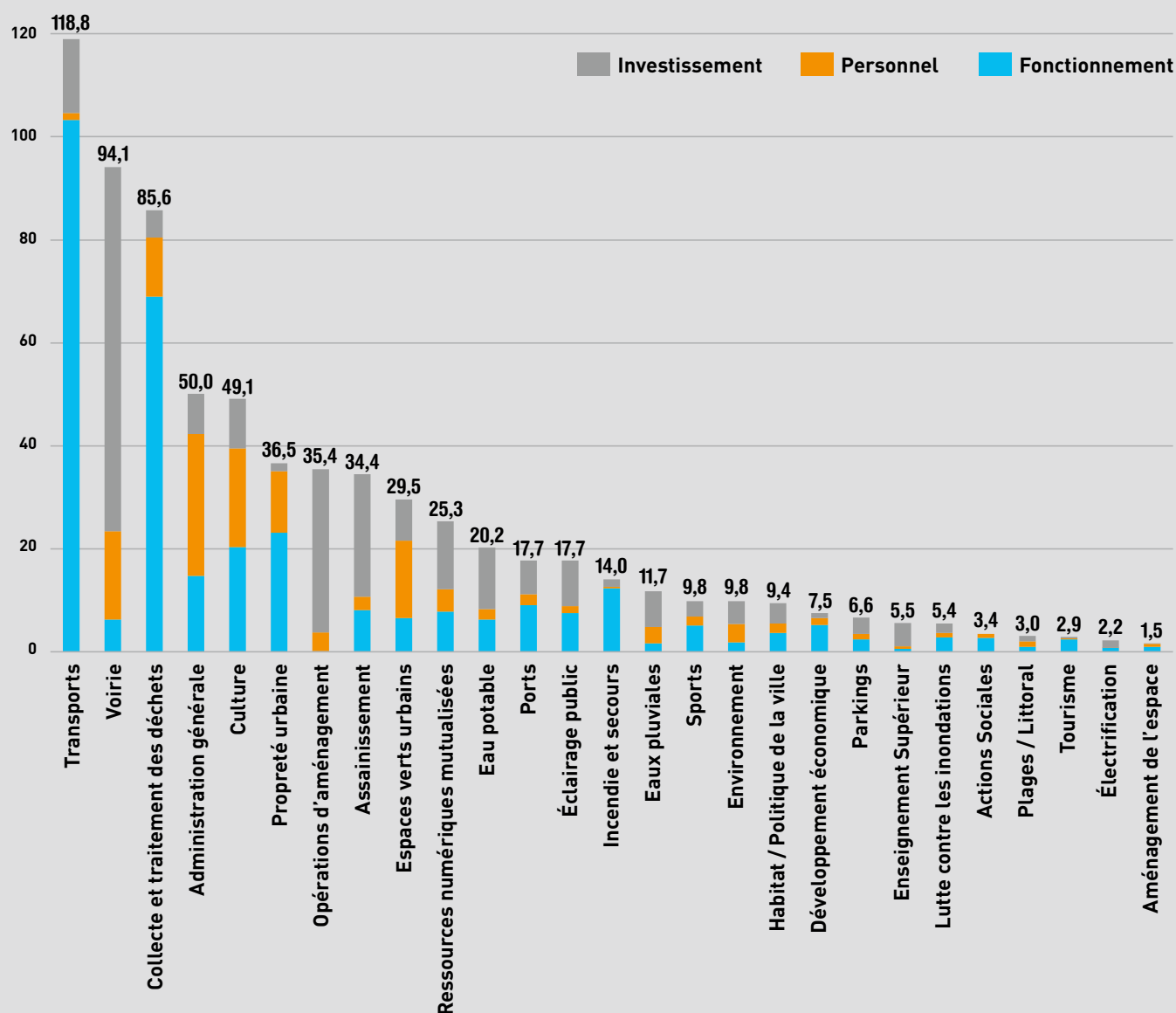
► Dépenses consolidées



► Recettes consolidées



► Dépenses de fonctionnement, d'investissement et de personnel par compétence*



TOTAL FONCTIONNEMENT (personnel compris)

460 595 107 €

TOTAL INVESTISSEMENT

246 341 310 €

* CFU 2025, tous budgets confondus, en millions d'euros.

15

LES RESSOURCES HUMAINES DE LA MÉTROPOLE

Les effectifs totaux de la Métropole s'élèvent à 2586 agents indiciaires en décembre 2025.

La Métropole dispose de moyens renforcés dans ses différents champs d'intervention, comme le reflète la diversité des filières des agents :

- Filière technique : 1688 agents
- Filière administrative : 676 agents

- Filière culturelle : 216 agents
- Filière sportive : 6 agents

Activités 2025 de

Économie et attractivité territoriale	18
Mobilité	30
Urbanisme, habitat, solidarités	42
Territoires et proximité	54
Qualité de vie	70
Transition écologique et protection de l'environnement	94

la Métropole







Économie et attractivité territoriale

La Métropole Toulon Provence Méditerranée capitalise sur ses atouts pour structurer son développement économique autour de filières d'excellence. Le tourisme est un pilier essentiel, mais l'économie métropolitaine se décline à d'autres secteurs.

L'économie bleue, avec ses activités maritimes et navales, représente un véritable moteur pour le territoire et constitue le premier employeur de la Métropole. De nombreux secteurs en découlent, tels que la défense, la sécurité maritime, les technologies marines et sous-marines, les énergies et les ports. Ces filières, porteuses d'innovation, positionnent la Métropole sur la scène internationale de la compétitivité.

Au-delà de ces secteurs clés, la Métropole bénéficie d'un terroir exceptionnel et d'un cadre de vie attractif, favorisant le développement d'autres filières telles que l'agriculture, la Silver Économie, le numérique et les industries culturelles et créatives incarnées notamment par le Bureau des Tournages.

Le digital est également un secteur d'avenir qui transforme en profondeur l'économie. La cybersécurité, l'intelligence artificielle, la cyberdéfense, les objets connectés et la smart-city sont autant de domaines qui ouvrent la voie à de nouveaux métiers.

Pour accompagner cette transition, la Métropole s'appuie notamment sur son agence de développement économique TVT Innovation et joue un rôle actif dans la formation et l'accompagnement des entreprises innovantes, contribuant ainsi à renforcer l'attractivité et la compétitivité du territoire.

€ DÉPENSES 2025

Fonctionnement : 6,5 M€

Investissement : 1 M€

CHIFFRES CLÉS 2025

La Métropole TPM compte :

82 220 établissements

en mars 2025 (2% agriculture, 4% industrie, 10% construction et 84% tertiaire dont 70% services et 14% commerces).

181 482 emplois sur le territoire, avec 46% de l'emploi salarié du Var et 50,2% des emplois de cadres du Var.

La Métropole TPM est

le **1^{er}** pôle économique du Var. Elle offre 65 zones et parcs d'activités économiques sur 1165 hectares desservis et interconnectés avec 500 km de fibre pour le Très Haut Débit.

Soutien au développement de son tissu économique par l'octroi de

2 M€ de subventions

accordées aux structures partenaires du territoire (associations agricoles, ZAE, filières économiques, clusters, pôles de compétitivité, associations d'accompagnement et d'aide à la création d'entreprises...).

QUELQUES DATES

✓ Du 13 au 15 mai
Cyber on Board

✓ Du 11 au 14 juin
Salon Viva Technology avec la Région Sud

✓ 12 juin
Journée Mer & Défense

✓ 25 septembre
Salon Var Up

✓ 2 octobre
Terres de cyber

✓ 27 et 28 novembre
salon 2MF (Mediterranean Maintenance Forum)

✓ Du 9 au 11 décembre
Salon SIMI à Paris

Économie et attractivité territoriale

Développement économique et numérique

La Métropole, aux côtés de la Région, s'engage activement dans le développement économique et la transition de son territoire : mise à disposition d'un parcours résidentiel complet à ses entreprises, allant de l'incubation à l'installation, en passant par des hôtels d'entreprises. Son réseau de zones et parcs d'activités, gérés de manière durable et répartis harmonieusement sur le territoire, offre un cadre idéal pour l'implantation et la croissance des entreprises.

En lien étroit avec son agence de développement économique TVT Innovation et ses partenaires locaux (chambres consulaires, pôles de compétitivité, associations d'entreprises, clusters, incubateurs...), la Métropole anime le tissu économique, encourage l'innovation et soutient l'entrepreneuriat.

La Métropole concentre ses efforts sur le développement et la pérennisation des filières d'excellence mais son action s'étend naturellement à l'économie résidentielle et de proximité incarnée par les commerçants et artisans.



PRINCIPALES ACTIONS DE L'ANNÉE :

► Pôles territoriaux d'industries culturelles et créatives

Dans le cadre du plan France 2030, le gouvernement a lancé un appel à manifestation d'intérêt pour susciter de nouveaux projets de pôles territoriaux permettant de structurer et renforcer



localement les acteurs les plus innovants des industries culturelles et créatives. La Métropole, lauréate de la phase 1 de ce dispositif, a reçu 100 000 euros pour la mise en œuvre d'une phase d'ingénierie de 18 mois qui a permis de finaliser le projet et déposer sa candidature à la phase 2 du dispositif, le 15 octobre 2025, pour la création du Pôle Mode et Design.

L'objectif de cette candidature est de structurer et renforcer la filière mode et design à l'échelle métropolitaine, en favorisant le développement économique et la création d'emplois, en intégrant l'innovation et le développement durable et en organisant le pôle autour de deux sites en interaction avec l'ensemble des communes de TPM : Hyères comme capitale de la Mode en raison notamment du rayonnement de la Villa Noailles et de son festival international et Toulon comme capitale du Design, grâce à son écosystème créatif en plein essor avec la présence notamment de l'École d'Art TPM et de Camondo.



► Bilan 2025 pour Territoires d'Industrie

Avec 3275 établissements implantés sur la Métropole, l'industrie se maintient sur le territoire en particulier dans le domaine de la construction et de la réparation navale, en raison de l'ancrage historique de la Marine nationale et les savoir-faire hérités des anciens chantiers navals de La Seyne-sur-Mer. On citera également la présence de grands noms nationaux sur notre territoire, comme Naval Group, Exail, CNIM Systèmes Industriels...



Avec 70% de la flotte française et la présence de nombreux sites de Défense, TPM constitue un territoire d'excellence naturel pour les activités de Maintien en Conditions Opérationnelles (MCO). L'accueil du futur porte-avions nouvelle génération (PA-NG) en rade de Toulon en 2038 permettra d'amplifier ces activités, ces savoir-faire et de développer les emplois.



À cet égard et depuis 2018, la Métropole jouit du label « Territoires d'Industrie ». Ce programme porté par l'Agence nationale de la cohésion des territoires et la Direction générale des entreprises permet aux territoires labellisés de mener un plan de reconquête industrielle en mobilisant des fonds spécifiques pour soutenir les projets d'investissements, de formation ou de transition écologique et énergétique.

Afin de favoriser cette réindustrialisation du territoire, la Métropole a constitué un binôme avec Naval Group dans le cadre d'une gouvernance associant le Pôle Mer Méditerranée, la CCI du Var, les zones d'activités ADETO et AFUZI ainsi que l'Université de Toulon. Et grâce au guichet unique mis en œuvre par la Région et les services de l'État en 2025, cinq entreprises de notre territoire ont bénéficié d'un soutien en ingénierie et de financements notamment en provenance du Fonds Vert pour un total de 764 K€ en soutien à l'investissement industriel.

► Technopôle de la Mer

Les collaborateurs du leader européen du naval de défense, ont intégré fin 2025, les nouveaux bâtiments du groupe industriel déjà présent sur site depuis 10 ans. Baptisée « Terre et Mer », cette opération a consisté en la création d'un lot de trois immeubles d'une capacité totale de 6824 m² de bureaux. Avec les 30 000 m² déjà réalisés en 2016, Naval Group accueille désormais près de 2000 salariés auxquels s'ajoutent ses sous-traitants également présents sur la base terrestre ollioulaise. Une telle opération permet de donner au Technopôle une visibilité et un nouvel élan pour soutenir son développement.



📌 DÉPENSES 2025

Fonctionnement : 1,1 M€

Investissement : 4,5 M€

CHIFFRES CLÉS 2025

18 500 étudiants

dont **8 000** en cœur de ville de Toulon, sur les différents établissements d'enseignement supérieur du territoire : l'Université de Toulon, l'École Supérieure d'Art et de Design TPM (ESADTPM), l'école d'ingénieurs ISEN Yncréa Méditerranée, l'école de commerce et de management KEDGE Business School, l'école d'architecture d'intérieur et de design Camondo Méditerranée, l'Institut de formation des professions de santé (IFPVPS), le Pôle École Méditerranée qui regroupe les quatre écoles de la Marine nationale et enfin le Conservatoire National des Arts et Métiers (CNAM).



1 marque de territoire : « Toulon, Enseignement Sup ».

22 laboratoires de recherche, **6** plateformes technologiques, **1** fab lab.

QUELQUES DATES

✓ **11 janvier**

Salon de l'Étudiant à Toulon

✓ **23 janvier**

Boost Innovation Business, journée de rencontre étudiants, entreprises et laboratoires

✓ **3 avril**

Alternance Day à La Garde

✓ **9 septembre**

Inauguration du nouveau bâtiment de l'IUT à La Garde

✓ **23 septembre**

Livraison de l'Institut de Formation Public Varois des Professions de Santé

✓ **14 novembre**

Rencontres entre l'ESR métropolitain et les acteurs de l'orientation des lycéens

Économie et attractivité territoriale

Enseignement Supérieur et Recherche

Sources d'attractivité, l'enseignement supérieur et la recherche sont des priorités pour la Métropole, qui développe et diversifie l'offre de formation sur son territoire, notamment par **l'augmentation de la capacité d'accueil et la mise à disposition d'espaces partagés, mais aussi grâce à un partenariat renforcé avec l'ensemble de ses établissements d'enseignement supérieur.**

La Métropole souhaite également **créer les meilleures conditions d'accueil et d'activités pour les étudiants.** Elle travaille notamment sur le développement de l'offre de logements étudiants en lien avec le CROUS et de manière plus large sur l'animation de la vie étudiante via le développement d'une application mobile dédiée.

La Métropole a par ailleurs développé la mise en relation entre les étudiants et les entreprises afin, d'une part, de donner des perspectives professionnelles aux lycéens et les amener à poursuivre leur formation supérieure sur le territoire et, d'autre part, de faciliter leur employabilité dans l'écosystème de TPM. En outre, l'entrepreneuriat étudiant est vivement soutenu.

Enfin, en ce qui concerne la recherche et l'innovation, **la Métropole soutient activement l'achat de nouveaux équipements des différents laboratoires du territoire.**

PRINCIPALES ACTIONS DE L'ANNÉE :

▶ Ouverture de l'Institut de Formation Public Varois des Professions de Santé (IFPVPS)

L'Institut de Formation Public Varois des Professions de Santé, l'IFPVPS, s'est installé sur son nouveau campus de Montety, en plein cœur de Toulon. Ce nouveau bâtiment de 5573 m², accueille depuis septembre 2025 près de 1300 étudiants dans un cadre moderne et pourra augmenter ses effectifs pour les années à venir. Le campus offre des espaces extérieurs et paysagers propices à l'enseignement des futurs infirmiers, aides-soignants, auxiliaires de puériculture, psychomotriciens, ergothérapeutes et ambulanciers. Labellisé Bâtiment Durable Méditerranéen niveau bronze, il incarne un projet engagé en faveur du développement durable.





► Une programmation riche en événements

La journée de la recherche Boost Innovation Business organisée le 23 janvier, a permis de renforcer les liens entre la recherche (étudiants doctorants), les laboratoires et les entreprises. Cet événement, co-organisé avec CAPENERGIES, l'UTLN, l'ISEN, TPM et TVT s'est déroulé sous forme de conférences, tables rondes, témoignages et des visites des laboratoires de l'UTLN et l'ISEN. Organisé autour de la thématique de la transition énergétique, il a rassemblé plus de 70 participants.

La Métropole a aussi organisé « l'Alternance Day », le 3 avril au sein de l'Université de Toulon, à l'IUT de La Garde. Cet événement, mutualisé pour la première fois avec l'Université et TVT, a réuni près de 400 étudiants en recherche d'une alternance et une soixantaine d'entreprises du territoire (grands groupes, PME, startups et collectivités). Au total, plus de 200 postes ont été proposés.



La Métropole a également organisé la Rencontre secondaire-supérieur, le 14 novembre, sous forme de webinaire, à Télomédia. Cet événement a permis de rassembler les professionnels de l'orientation des lycées du Var, soit 70 participants, et de diffuser des informations sur l'offre de formations supérieures du territoire afin d'accroître son attractivité et éviter le départ de nos bacheliers vers d'autres territoires.

Par ailleurs, la Métropole s'est rendue avec des écoles du territoire TPM (l'Université de Toulon, KEDGE Business School, l'ISEN Yncréa Méditerranée, Camondo Méditerranée) au Salon de l'Étudiant à Paris du 21 au 23 novembre, afin d'accroître la visibilité de l'offre d'enseignement supérieur du territoire. Les écoles étaient référencées sur le catalogue du salon, à la fois sur le stand TPM, et par leur nom propre, ce qui a favorisé l'affluence du public.

Enfin, la nouvelle édition de la Cérémonie des Trophées TPM 2025 a permis d'attribuer le trophée dans la catégorie Enseignement Supérieur et Recherche au Directeur de l'IUT, Marc Ripert, pour son travail sur les formations universitaires professionnalisantes tournées vers l'innovation et l'employabilité. Entretien des relations étroites avec les entreprises locales, notamment la maintenance, l'IUT représente une véritable passerelle pour l'insertion des jeunes diplômés. Le trophée de la Jeunesse a été attribué, quant à lui, à Poeiti Trouche, diplômée de l'École Camondo Méditerranée. Architecte d'intérieur et designer, elle conçoit des « projets sensibles, poétiques, pensés pour raconter une histoire et respecter l'environnement ». Elle a par ailleurs aménagé et décoré le restaurant toulonnais Tomo Tomo.

► Accueil de l'association EVOCAE au R+3 de la Maison de la créativité

EVOCAE est une association qui propose un programme intensif d'accompagnement et de formation destiné aux étudiants (post-bac) en difficulté dans leur parcours d'orientation. Le but est d'éviter le décrochage de l'enseignement supérieur.

La structure, installée en partenariat avec la Métropole dans ses locaux de la Maison de la Créativité, à Chalucet, a accueilli ses 19 premiers étudiants, pour un parcours de formation de 6 à 8 mois suivant les profils.

À l'issue, les étudiants ont pu témoigner des transformations vécues : une plus grande confiance en eux, le plaisir retrouvé de venir en cours et d'apprendre, une régularité dans le rythme de vie et une assiduité renforcée, une ouverture à l'autre. La création de nouveaux liens sociaux et la capacité à faire des choix éclairés leur ont permis de se projeter dans de nouvelles formations du supérieur, pour une orientation réussie.

Au total, à la fin du programme, 12 des 19 élèves ont décidé de poursuivre leurs études supérieures.



📊 DÉPENSES 2025

Fonctionnement : 2,6 M€

Investissement : 0,3 M€

CHIFFRES CLÉS 2025

5^e Métropole de France la plus attractive

(source : Observatoire Le Cadran)

Toulon et Hyères classées respectivement 41^e et 61^e

dans le classement du JDD des 500 villes où

« Il fait bon vivre en France en 2025 »

OFFICE DE TOURISME MÉTROPOLITAIN

Classé catégorie I, labellisé Qualité Tourisme, Tourisme et Handicap (bureaux d'information touristique de Toulon, Hyères, Porquerolles, Le Pradet), 4 visites guidées Esprit parc national et labellisé Accueil Vélo (bureaux d'information touristique de Toulon, Le Pradet, La Seyne-Les Sablettes, Six-Fours-les-Plages, Saint-Mandrier-sur-Mer).

Montant taxe de séjour (part TPM) : **5 900 000 €**

Près de **7000** emplois touristiques.

CONCESSIONS DE PLAGES

21 concessions de plages gérées par la Métropole pour le compte de l'État.

25 délégataires suivis par les services métropolitains.

72 demandes d'occupation temporaire.

CROISIÈRES

(source : Direction des Ports CCI du Var / Port de Toulon-La Seyne)

84 escales, soit près de **265 658** passagers.

CORSICA FERRIES

1126 escales, soit **1 602 680** passagers.

AÉROPORT DE TOULON-HYÈRES

8510 mouvements (+2% vs 2024) transportant.

236 000 passagers (-19% vs 2024).

LES NUITÉES TOURISTIQUES

(source : Flux Vision Tourisme / ADT Tourisme)

17,9 millions de nuitées touristiques marchandes et non marchandes.

Principales origines de la clientèle française :

Île-de-France, Auvergne-Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Occitanie et Hauts-de-France.

Principales origines de la clientèle internationale :

Allemagne, Italie, Suisse, Royaume-Uni, États-Unis.

HÉBERGEMENT HÔTELIER MARCHAND ET HÔTELLERIE DE PLEIN AIR (source : MKG INSEE et Var Tourisme)

Pour les hôtels :

Taux d'occupation cumulé de janvier à octobre : **64,5%**

Prix moyen mensuel cumulé de janvier à octobre : **96,6 €**

Rev Par cumulé de janvier à octobre : **62,4 €**

Pour l'hôtellerie de plein air :

1,3 M de nuitées totales d'avril à septembre.

Économie et attractivité territoriale

Tourisme et attractivité territoriale

Le développement touristique est un enjeu majeur pour la Métropole Toulon Provence Méditerranée qui s'est dotée depuis 2017 d'un Office de Tourisme Métropolitain pour déployer et coordonner les actions touristiques du territoire.

En parallèle, la Métropole développe et structure un programme de **grands événements de portée nationale et internationale**, économiques, culturels ou sportifs, pour développer son attractivité.

La Métropole favorise également la **montée en puissance du tourisme d'affaires et de l'accueil des tournages**.

Enfin, dans le cadre de sa compétence « **autorité concessionnaire de l'État pour les plages** », la Métropole gère des **concessions de plage**, sur lesquelles sont réparties des lots de plage dont une partie est exploitée par des délégataires dans le cadre de délégations de service public. L'objectif visé est de proposer un service de bain de mer attractif au niveau touristique tout en respectant les conditions optimales d'accueil du public et de préservation du domaine.



QUELQUES DATES

✓ **20 mars**

Obtention du label « Vignobles & découvertes » par l'Office du Tourisme

✓ **25 mars**

La Grande rencontre de printemps de l'Office de Tourisme au Zénith de Toulon

✓ **24 avril**

Lancement du label « Vignobles & découvertes » au Château des Anglades à Hyères

✓ **1^{er} juin**

Meeting aérien des 100 ans de la BAN d'Hyères

✓ **8 octobre**

4^e édition des Trophées TPM



Office de Tourisme de Saint-Mandrier-sur-Mer

PRINCIPALES ACTIONS DE L'ANNÉE :

► Les Trophées TPM 2025

Pour la 4^e année consécutive, la Métropole a organisé le 8 octobre 2025, au Zénith de Toulon, la cérémonie des Trophées TPM. Cette cérémonie, rendez-vous incontournable sur le territoire métropolitain, a rencontré un très vif succès avec plus de 450 invités présents. Elle met en lumière les pépites du territoire et célèbre l'innovation, le talent et l'engagement de celles et ceux qui, par leurs actions, contribuent à l'excellence et au rayonnement de la métropole, tant à l'échelle nationale qu'internationale.

Cette année encore, 19 trophées ont été remis aux acteurs économiques, sportifs, associatifs et culturels qui participent activement au dynamisme de notre territoire, qu'il s'agisse d'emploi, de croissance, d'attractivité, d'innovation ou de démarches vertueuses.

Un accent tout particulier a été mis sur la culture, avec le prix d'honneur décerné à Miguel Bonnefoy, écrivain franco-vénézuélien installé à Toulon et lauréat du Grand Prix du roman de l'Académie Française et du Prix Femina pour son dernier roman *Le Rêve du jaguar*. Le prix de l'Entrepreneur de l'année a été remis à Laurent Doucet des Pizzerias Gaëtano.

► Nouvelle identité visuelle de l'Office Métropolitain de Tourisme Provence Méditerranée

À l'occasion de sa grande rencontre de printemps organisée le 25 mars 2025 au Zénith de Toulon, l'Office Métropolitain de Tourisme Provence Méditerranée a présenté sa nouvelle identité visuelle et stratégique devant un large public de

professionnels du tourisme et d'élus du territoire. Cette refonte s'incarne dans une nouvelle signature « Tout vivre, bien vivre » et une iconographie basée sur le contraste des couleurs et déclinée sur l'ensemble des supports de communication (13 plans guides et 4 brochures thématiques), du site Internet, des réseaux sociaux et la création d'un nouveau film de destination.

Ce repositionnement traduit « une vision partagée du territoire » et vise à « mieux raconter ses richesses, à fédérer les acteurs locaux et à renforcer l'attractivité de la destination, tout en préservant l'identité et les spécificités de chaque commune ». Une campagne média nationale d'envergure, notamment dans le métro parisien, a également été lancée dès avril 2025.





Six-Fours-les-Plages

► Valorisation et promotion de l'image et de l'identité visuelle métropolitaine

Au cours de l'année, la Métropole a poursuivi ses actions renforçant son identité visuelle sur ses équipements tels que le Palais des Sports et le site de Chalucet, permettant ainsi d'harmoniser l'affichage et d'assurer une meilleure lisibilité de la charte graphique métropolitaine.

► La gestion des concessions de plage

En 2025, la Métropole a géré, en tant que concessionnaire pour l'État, 21 concessions de plage. Au sein de ces concessions, on dénombre 34 lots de plage dont 25 étaient attribués.

Cette année 2025 a été, avant tout, celle du renouvellement des quatre lots de plage de Mar-Vivo / Les Sablettes associés aux chalets d'arrière-plage respectifs du Parc Braudel à La Seyne-sur-Mer ; elle a aussi été la première exploitation pour les nouveaux contrats de Hyères, exception faite du lot n°4 de l'Aiguade qui entrerait dans sa deuxième année.

La fin d'année a enfin été l'occasion de préparer le renouvellement des lots de simple location de matelas et de parasol des Sablettes, du Ceinturon et des Pesquiers.

► Le Bureau des Tournages : « Tom et Lola »

La dynamique autour de la série « Tom et Lola », produite par DEMD Productions et diffusée sur France 3, se poursuit. La saison 2, tournée au 1^{er} semestre 2025 et diffusée en fin d'année, a de nouveau rencontré un grand succès avec 20,2% de part d'audience et près de 50 millions de téléspectateurs cumulés. La série (saison 1 et 2) a généré plus de 3 millions d'euros de retombées économiques pour le territoire, renforçant son attractivité et son dynamisme.

La collaboration étroite avec le Bureau d'Accueil des Tournages de la Métropole a permis à la production d'accéder à des décors emblématiques du territoire comme le stade Mayol ou la station d'épuration Amphitria, véritable défi pour organiser le tournage sans gêner le fonctionnement de ce site sensible. La série est désormais diffusée dans plus de 70 pays, une véritable opportunité pour la valorisation du territoire à l'international.

DEMD Productions, en raison de la forte implication de ses équipes sur le territoire, a par ailleurs pu développer des actions de sensibilisation aux métiers du cinéma et de l'audiovisuel auprès de collégiens, de lycéens et de demandeurs d'emplois.

26



Tournage de la série « Tom et Lola » à Toulon



Tournage de la série « Tom et Lola » à Toulon



Innovation

CHIFFRES CLÉS 2025

4 pôles de compétitivité.

320 000 €
en soutien aux pôles.



PRINCIPALES ACTIONS DE L'ANNÉE :

► La Métropole au côté des entrepreneurs de la Tech

La labellisation « Communauté French Tech Toulon Région Sud », obtenue en 2019 et renouvelée pour la période 2023-2026, a permis d'affirmer le dynamisme des entreprises du numérique emblématiques du territoire et des acteurs de l'enseignement supérieur avec TVT Innovation.

En 2025, plus de 100 entreprises composent cet écosystème (présidé par Malik Dahman) dont la gouvernance est constituée de 11 entrepreneurs. Ses missions prioritaires : l'animation et la dynamisation de cette communauté et l'organisation d'événements phares autour des innovations de rupture et des filières du numérique (cyber/IA/web3...).

► French Tech Day de la commande publique

Organisé conjointement par la Métropole et la « Communauté French Tech Toulon Région Sud », le « French Tech Day » a rassemblé, en juin 2025, 110 acteurs publics et entreprises innovantes du territoire sur le thème de la commande publique. L'objectif de la manifestation était d'encourager et accompagner les startups et PME innovantes à répondre aux appels d'offres publics qui constituent un levier de croissance.

UNE DATE

✓ **18 novembre**
« Invest in Toulon »



► Restructuration de TVT Innovation, recentrage autour de l'innovation et autonomisation du PMM

TVT Innovation, agence de développement économique de la Métropole depuis 2018, connaît une restructuration majeure visant à recentrer ses missions sur son cœur de métier : les activités de technopole d'innovation.

Cette évolution s'inscrit dans une démarche de clarification et d'optimisation du rôle de TVT Innovation au sein de l'écosystème territorial. L'agence se concentre désormais sur l'animation de l'écosystème innovation en accompagnant les entreprises innovantes, en développant l'attractivité du territoire et en valorisant l'enseignement supérieur et la recherche métropolitaine.

Dans le cadre de cette restructuration, le Pôle Mer Méditerranée devient autonome statutairement et déménage dans les locaux de l'Ifremer à La Seyne-sur-Mer. Cette évolution permet à chaque structure de développer ses missions respectives de manière autonome et optimale, tout en maintenant les synergies nécessaires au développement de l'économie bleue sur le territoire.

► L'intelligence artificielle embarquée : structuration d'une nouvelle filière d'excellence sur le territoire de la Métropole

La Métropole s'appuie sur un écosystème industriel et scientifique de premier plan : Naval Group, Thalès, ST Microelectronics, Ifremer, ISEN, Université de Toulon, Pôle Mer, French Tech Toulon...

Cet ancrage historique dans le domaine maritime, conjugué à la présence d'un bassin naturel sécurisé pour les essais en mer, offre une base solide pour le développement d'innovations de rupture autour notamment du développement de la filière « Intelligence Embarquée Maritime ». La création d'un Centre d'Excellence de Compétence en Intelligence Artificielle Embarquée Maritime (CIAEM) vise à faire de Toulon une référence mondiale en matière d'IA embarquée appliquée au maritime, à l'interface entre sécurité maritime, robotique, défense et souveraineté technologique. Une étude est en cours en lien avec l'ANCT (Agence Nationale de la Cohésion des Territoires) pour définir les conditions de création de centre d'excellence.







Mobilité

La Métropole Toulon Provence Méditerranée est autorité organisatrice de la mobilité. À ce titre, elle est l'acteur public compétent pour l'organisation des services de mobilité sur le périmètre des douze communes qui la composent. Elle est responsable de la planification, du suivi et de l'évaluation de la politique de mobilité.

Elle organise différents services de mobilité, au travers de services :

- réguliers ou à la demande de transport public de personnes ;
- de transport scolaire ;
- relatifs aux mobilités actives, dont elle contribue au développement ;
- relatifs au développement d'usages partagés des véhicules ;
- de mobilité solidaire, afin d'améliorer l'accès à la mobilité des personnes en situation de vulnérabilité économique ou sociale et des personnes en situation de handicap ou dont la mobilité est réduite.

Elle propose également des services de conseil et d'accompagnement auprès des différents acteurs et usagers, consistant à :

- offrir un conseil et un accompagnement individualisé à la mobilité ;
- diriger ce conseil vers les employeurs et les gestionnaires d'activités générant des flux de déplacements importants ;
- contribuer au développement des services de transport de marchandises et de logistique urbaine, afin de réduire la congestion urbaine ainsi que les pollutions et les nuisances affectant l'environnement.

La Métropole élabore et poursuit les objectifs du Plan de Déplacements Urbains 2015-2025, en proposant un panel d'offres de transports alternatives à l'autosolisme. Le but est de réduire le trafic automobile, de limiter les nuisances environnementales et de renforcer l'attractivité du territoire ainsi que la qualité de vie des résidents.

Des objectifs ambitieux ont été définis à l'horizon 2025 afin de diminuer le trafic automobile et d'augmenter les déplacements alternatifs :

- 50% des déplacements des résidents de TPM réalisés en voiture contre 59% en 2008 ;
- 10% des déplacements des résidents de TPM réalisés en transport en commun contre 5,9% en 2008 ;
- 36% des déplacements des résidents de TPM réalisés en modes actifs (3% vélo, 33% marche) contre 31% en 2008 (1,3% vélo, 30% marche), et le reste en deux-roues motorisés et modes divers (transports employeurs...).

Premier réseau bateau-bus de France, le réseau Mistral est aussi le premier réseau à avoir exploité les trois composantes : terrestre, maritime et aérienne avec un téléphérique.

📌 DÉPENSES 2025

TRANSPORT

Fonctionnement : 104,5 M€

Investissement : 13,7 M€

STATIONNEMENT

Fonctionnement : 3,4 M€

Investissement : 3,2 M€

CHIFFRES CLÉS 2025

TRANSPORTS EN COMMUN

1^{er} réseau bateaux-bus de France.

33,2 millions de voyages sur le réseau Mistral (terrestre + maritime Transrade + Îles d'Or + téléphérique).

1 réseau à **3 dimensions** : terrestre, maritime et aérien (téléphérique).

132 lignes dont **9** lignes maritimes (avec les Îles d'Or) pour **3,1 millions** de passagers.

19^e année consécutive de gel de la gamme tarifaire, avec un des tarifs les moins chers de France, allant d'**1,40 €** le ticket unitaire tout public à **0,48 €** par jour avec l'abonnement annuel pour les moins de 26 ans.

2236 arrêts physiques.

Renforcement de l'offre mobilité terrestre et maritime durant les différents événements culturels pour un montant de **120 000 €** et plus de **35 000** personnes transportées.

STATIONNEMENT

10 255 places de parking.

MOBILITÉS ACTIVES

335 km d'itinéraires cyclables.

637 690 cyclistes ont emprunté la piste cyclable du littoral, l'un des plus importants tronçons cyclables de France.

Plus de **2110** places de stationnement vélos.

4 parkings mettant progressivement à disposition des vélos en libre-service : Mayol, Gare, Peiresc, Place d'Armes.

14 936 dossiers d'aides à l'achat d'un Vélo à Assistance Électrique (VAE) subventionnées depuis 2015 pour un montant global de **3,5 M€** dont **672** au titre de 2025 pour un montant alloué de **210 000 €**

32

MAISON DE LA MOBILITÉ TPM

44 500 personnes reçues (176 usagers par jour en moyenne, soit +6% par rapport à 2024).

PLAN MOBILITÉ EMPLOYEUR

9 employeurs accompagnés et conseillés en 2025 (ADETO, Avens 83, CPAM, Mutuelle Verte, URSSAF, Hôpital Renée Sabran, Groupe FGC, SNEF, DGFIP).

23 entreprises adhérentes au Club Mobilité Employeur de la Métropole.

Mobilité

Transports et déplacements

La Métropole poursuit les objectifs du Plan de Déplacements Urbains 2015/2025 en 5 orientations, 15 objectifs stratégiques et 46 actions.

Les objectifs sont les suivants :

- **une offre de transport collectif globale plus performante et concurrentielle à l'automobile**, afin d'augmenter la part modale des transports en commun ;
- **un nouveau partage de la voirie et une circulation automobile maîtrisée**, pour diminuer l'emprise de la voiture sur la voirie et les nuisances engendrées par le trafic automobile et favoriser la présence des modes alternatifs ;
- **un territoire favorable aux modes actifs et aux déplacements des personnes à mobilité réduite**, pour accroître la sécurité, la visibilité et la valorisation de la marche à pied, du vélo et la prise en considération des besoins en mobilité des usagers les plus vulnérables ;
- **une culture de la mobilité durable et un autre usage de la voiture individuelle**, pour l'utilisation des formes de mobilités qui contribuent à favoriser les énergies « propres », comme les pratiques de mutualisation automobile ou l'usage des véhicules électriques ;
- **une mobilité repensée en période estivale et vers les grandes portes d'entrées maritimes et aériennes**, pour agir sur la mobilité générée par le tourisme, qui représente une composante forte du territoire en termes de volume de population accueillie et donc de déplacements.

QUELQUES DATES

✓ 16 mai

Lancement officiel des opérations de la phase 1 de la LNPCA

✓ 31 mai

Faîtes du vélo ! (2424 participants)

✓ 6 juin

Inauguration des arrêts de bus sur l'autoroute A57 par le Ministre des Transports

✓ 4 juillet

Inauguration de la nouvelle navette maritime 65M en rade d'Hyères

✓ 15 septembre

Inauguration de la plus grande ligne de covoiturage de France entre Toulon et Cuers (18 arrêts répartis sur 7 communes)

✓ Du 16 au 22 septembre

Semaine européenne de la mobilité. Thème de « la mobilité pour tous » (2147 participants)

✓ Du 6 au 12 octobre

Semaine bleue. Actions de sensibilisation organisée avec les services seniors de Toulon, La Garde, Le Pradet et le Conseil départemental du Var

✓ 3 décembre

Lancement des travaux de la phase 1 du BHNS à Ollioules



1^{ère} phase d'aménagement des travaux du BHNS - Mur de soutènement Geffrier à Ollioules.

PRINCIPALES ACTIONS DE L'ANNÉE :

► Le projet TCSP (Transport Collectif en Site Propre)

Le projet de BHNS a franchi plusieurs étapes essentielles en 2025. Entre mai et juin 2025, l'enquête publique unique (valant enquête publique préalable et enquête parcellaire) s'est déroulée sur le territoire et a été complétée par une réunion publique le 16 juin 2025, permettant aux citoyens de s'informer en détail sur le projet, de donner leur avis sur les stations, les modes d'insertion de circulation des bus, la place des vélos, et de contribuer à cette démarche de transformation des mobilités du territoire. À l'issue, l'arrêté de déclaration d'utilité publique des travaux a été pris par le Préfet du Var.

Le coup d'envoi de la première phase des travaux a été donné le 3 décembre 2025 avec la construction du mur de soutènement (de 200 m de longueur pour une hauteur maximale de 4 m) nécessaire à la mise en place de la plateforme BHNS bidirectionnelle au niveau de Geffrier sur la commune d'Ollioules. Enfin, la subvention de l'État (40 M€) a été attribuée conformément aux engagements pris auprès de l'État à savoir le démarrage des travaux avant la fin de l'année 2025.

La 1^{ère} phase d'aménagement des travaux du BHNS repose sur un tronçon de 7 km depuis le Technopôle de la Mer à Ollioules jusqu'à Bir-Hakeim à Toulon. Ce tronçon dessert les secteurs Geffrier, Escaillon, Herriot, XV^e Corps, Villevieille, les Grands Boulevards et Bir-Hakeim en faisant une boucle par la rue Saint-Bernard et remontant l'avenue Clémenceau.

D'autres chantiers relatifs au projet TCSP ont jalonné l'année 2025 :

- **Le lancement de la maîtrise d'œuvre de la passerelle Sainte-Roseline, en mai 2025** : au niveau de l'avenue Herriot afin d'envisager une nouvelle passerelle piétonne entre la passerelle actuelle et Pont Neuf, pour permettre le franchissement de la voie ferrée et favoriser l'accessibilité à tous notamment les personnes à mobilité réduite (PMR) et les poussettes.
- **Le lancement du concours de maîtrise d'œuvre sur esquisse du Site d'Exploitation de Maintenance et de Remisage (SEMR) et du parking-relais (P+R) de Sainte-Musse en janvier 2025** avec l'analyse des candidatures en juillet 2025 et une remise des projets en décembre. Le SEMR accueillera une partie de la flotte de bus à Haut Niveau de Service (22) ainsi qu'une partie de la flotte du réseau Mistral soit 150 véhicules de transport public au total. Il est associé à la construction d'un parking en silo (R+4) de 510 places.



La gare Toulon Sainte-Musse



Halte ferroviaire de Toulon Sainte-Musse

► Le développement des trains du quotidien avec la Ligne Nouvelle Provence Côte d'Azur (LNPCA)

La Métropole poursuit la promotion du train du quotidien compatible avec la grande vitesse. Dans cette logique, plusieurs décisions ministérielles ont pris en compte les orientations du territoire et confirmé des aménagements pour le secteur de Toulon : un origine-terminus en gare de Carnoules à l'Est de la Métropole TPM, un origine-terminus à l'ouest, en gare de Saint-Cyr-sur-Mer, la dénivellation de la bifurcation de La Pauline en terrier, l'aménagement à 4 voies à quai en gare de La Pauline.

La qualité du projet LNPCA, ayant été reconnu par l'État et l'Europe, a permis de disposer des moyens nécessaires au titre du budget 2025 de telle sorte que la « Navette toulonnaise » a été totalement financée pour toutes ses études et travaux en 2025. L'année 2025 a aussi permis d'en poursuivre les études et de préparer les premiers travaux qui débiteront en 2026 pour le Var.

Le lancement officiel des opérations de la phase 1 de la LNPCA a fait l'objet d'une communication officielle le 16 mai à Toulon. Un site internet est également déjà opérationnel et des maisons de projet devraient voir le jour pour faciliter la communication auprès du grand public.

► Le Service Express Régional Métropolitain (SERM) de l'aire toulonnaise

La loi n°2023-1269 du 27 décembre 2023 définit les Services Express Régionaux Métropolitains (SERM) comme une offre multimodale de transports collectifs publics, centrée sur le renforcement de la desserte ferroviaire. Les SERM visent ainsi à améliorer la qualité des transports quotidiens par des dessertes plus fréquentes et fiables des zones périurbaines, à réduire la pollution de l'air, à lutter contre l'auto-solisme, à désenclaver les territoires périurbains et ruraux

insuffisamment reliés aux centres urbains, à améliorer l'accessibilité, notamment pour les personnes en situation de handicap, et à décarboner les mobilités.

Outre le renforcement de la desserte ferroviaire et la création de lignes de cars express / covoiturage, le projet SERM comprend la création de lignes à haut niveau de service (LHNS) pour le réseau bus de la Métropole, l'aménagement des pôles d'échanges multimodaux, la mise en œuvre de liaisons cyclables « structurantes », l'amélioration de l'information voyageurs et le déploiement d'une billettique interopérable.

Suite à la labellisation du SERM de l'aire toulonnaise en juillet 2024 par le Ministre chargé des transports, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur a piloté un travail collectif avec un grand nombre de collectivités et intercommunalités en 2025 pour élaborer le dossier d'études approfondi qui doit permettre d'obtenir le statut de SERM par arrêté ministériel. Ce dossier est en cours de finalisation en vue d'une validation en 2026.

► Élaboration du nouveau Plan de Déplacements Mobilité (2025-2035)

Le projet de Plan de Mobilité (PDM) 2025-2035 arrêté en Conseil métropolitain le 18 décembre 2025, fixe **5 objectifs à suivre pour les 10 prochaines années afin d'améliorer les déplacements sur le territoire :**

- **Renforcer** la cohésion sociale en permettant à chacun de se déplacer en sécurité sur tout le territoire.
- **Réduire** l'empreinte environnementale et l'impact sur la santé de la mobilité.
- **Évoluer** vers une ville du quart d'heure, avec un rééquilibrage de l'espace public résilient.
- **Favoriser** la cohabitation/coexistence des mobilités touristiques et du quotidien.
- **Garantir** la recevabilité juridique et la faisabilité / pérennité du PDM.



Le nouveau Plan de mobilité se veut ambitieux pour atteindre en 2035 :

- **43% de modes actifs** (marche à pied et vélo) contre 37% aujourd'hui.
- **12% de transports en commun** contre 7% aujourd'hui.
- **45% de transports individuels** (voiture et 2 roues motorisés) contre 56% aujourd'hui.

Le travail collégial mené avec plus de 130 acteurs, a permis d'identifier le plan d'action construit autour de **13 orientations, 39 actions et plus de 100 mesures articulées autour de 4 axes :**

- 1. Donner** au transport collectif le pouvoir de concurrencer l'autosolisme.
- 2. Faire évoluer** le partage de l'espace public en mettant les mobilités actives au cœur des aménagements.
- 3. Organiser** les mobilités touristiques et événementielles dans le respect du territoire et de ses usagers.
- 4. Accompagner** les mutations par un écosystème des mobilités.

Le plan de mobilité sera soumis à l'avis des personnes publiques associées avant l'organisation d'une enquête publique en vue d'une approbation par le Conseil métropolitain à la fin de l'année 2026.

► Délégation de service public (DSP) de transport en commun (réseau Mistral)

Dans le cadre de la délégation de service public du réseau Mistral confiée à RD TPM (filiale du groupe RATP), l'année 2025 a été marquée par la conduite de l'enquête annuelle auprès des usagers du réseau. Réalisée auprès d'environ 5000

personnes, cette enquête permet de disposer d'indicateurs objectifs, notamment en matière de fraude, dont le taux est estimé à 24,6%. Un plan d'action va être déployé par RD TPM.

Par ailleurs, trois étapes de nouvelles offres de transport ont été déployées conformément aux engagements de la DSP :

- **Janvier 2025** : création de la ligne 2 (fusion des lignes 8 et 19) qui a vu sa fréquentation augmentée de plus de 35% en moins de 6 mois ; extension de la ligne 9 jusqu'au centre commercial d'Ollioules.
- **À l'été 2025** : renforcement de la ligne 67 estivale entre Arromanches et la Tour Fondue permettant une desserte de cet axe toutes les 10 min ; près de 110 000 voyageurs ont bénéficié de ces adaptations soit 29% des voyageurs à destination de Porquerolles ; extension de la ligne 68 jusqu'au port du Niel ; création d'une nouvelle ligne de bus 101 entre la gare routière de Toulon et la Planquette à La Garde permettant notamment d'offrir une desserte du secteur de la Loubière (site de relocalisation des bureaux de la CAF et de la CPAM) ; expérimentation de la desserte de la mine de Cap Garonne avec l'appel bus AB91 ; nouvelle expérimentation d'une ligne maritime 38M entre les Sablettes et La Seyne centre ; expérimentation d'une ligne maritime de cabotage 65M à Hyères entre Les Salins, l'Ayguade, La Capte et le port Saint Pierre.
- **En septembre 2025** : maintien des renforts estivaux les dimanches sur la ligne maritime 18M ; renforcement de la fréquence entre 12h et 14h sur la ligne maritime 28M.

Ces évolutions représentent une augmentation de +4,1% de kms commerciaux réalisés. Les résultats montrent une augmentation de +4% de fréquentation par rapport à l'année 2024.





► Les adaptations du réseau menées lors d'événements culturels et festifs

Le réseau Mistral est régulièrement sollicité pour soutenir les événements culturels et festifs sur le territoire, par la mise en œuvre de renforts temporaires de services terrestres et maritimes ou des services spécifiquement adaptés à une manifestation. Ainsi, en 2025, des renforts exceptionnels ont été apportés lors des festivités relatives aux 100 ans de la BAN de Hyères, aux festivités du 14 juillet et du 15 août. Sur l'année, ce renforcement de l'offre mobilité terrestre et maritime concerne une vingtaine d'événements culturels pour un montant de 120 000 € et plus de 35 000 personnes transportées.

► Engagement durable pour le renouvellement et le verdissement du parc de bus métropolitain

L'amélioration de l'offre de transport s'accompagne d'un renouvellement du parc des bus mis à disposition de l'exploitant du réseau Mistral à hauteur de 75 bus commandés en 2025 (standards hybrides, articulés hybrides et bus électriques).



► Électrification des dépôts

L'arrivée de nouveaux bus électriques nécessite une électrification des dépôts tout en tenant compte de nombreuses contraintes réglementaires et techniques. Il convient de faire cohabiter ces véhicules électriques avec les 54 bus fonctionnant au gaz naturel (GNV), ainsi que leur infrastructure de rechargement dans un environnement contraint. Aussi, le 10 octobre 2025, une assistance à maîtrise d'ouvrage a été désignée en octobre 2025, pour accompagner la Métropole dans la définition de la répartition des bus en fonction des puissances électriques disponibles, dans l'organisation des chargeurs à acquérir et dans la définition des travaux d'aménagements à prévoir.

► Modernisation et amélioration de l'accessibilité des arrêts de bus

Dans le respect de la réglementation en vigueur et du « Schéma Directeur d'Accessibilité Agenda d'Accessibilité Programmée » (SDA-Ad'AP), la Métropole poursuit la mise en accessibilité des arrêts de bus. Ainsi, 65 arrêts de bus ont été mis en accessibilité pour un budget d'environ 2,4 Md'€ en 2025. À ce jour, 44% des arrêts sont accessibles.

► Interventions diverses pour améliorer le confort des usagers du réseau et la sécurité des voyageurs

Depuis 2023, la Métropole TPM participe avec le délégataire du réseau Mistral aux « Groupes de partenariat opérationnel » mis en place par la Police nationale de la commune de Toulon et qui réunissent les acteurs de terrain pour résoudre de façon collective les problèmes de sécurité. Un partenariat similaire est mené avec les polices municipales ou gendarmerie des autres communes membres de la Métropole.

Ces actions de terrain ont été complétées en 2025 par un grand plan d'actions pour encourager la validation et renforcer l'équité entre usagers à l'image de l'opération « Sérénité » menée le 4 décembre 2025 qui a permis de rencontrer près de 4300 personnes en moins de 2 heures.



► L'amélioration de l'information à destination des voyageurs (Borne et Panneau d'Information Voyageur)

L'année 2025 a été marquée par la mise en service des 2 arrêts Ste-Musse sur l'autoroute A57, qui comprennent des écrans multimodaux comprenant l'affichage des horaires des réseaux Mistral et des lignes de cars ZOU !

► Le dispositif d'aide à l'achat d'un Vélo à Assistance Électrique (VAE)

Par délibération du 27 février 2025, la Métropole a fait évoluer le dispositif d'aide à l'achat d'un vélo à assistance électrique (VAE) en intégrant des conditions de ressources (foyer fiscal). En parallèle, depuis le 1^{er} avril 2025, l'aide qui concernait déjà l'achat d'un vélo à assistance électrique neuf a été étendue aux vélos d'occasion (acheté chez un professionnel), de vélo-cargo ou adapté aux personnes en situation de handicap. 672 subventions ont été attribuées en 2025 pour une moyenne de 237€ de subventions par dossier.

► La Maison de la Mobilité TPM

Depuis 2019, la Maison de la Mobilité TPM informe les usagers sur les questions de mobilité en un point d'accueil unique, promeut l'usage des modes alternatifs à la voiture individuelle, accompagne et aide les entreprises et administrations à la mise en œuvre des plans de mobilité employeur (via notamment le Club Mobilité Employeur) et des actions d'écomobilité en faveur des salariés. Elle a accueilli 44 500 personnes en 2025 (176 usagers par jour en moyenne, soit +6% par rapport à 2024).

Dans le cadre de l'opération « Mai à vélo », la Maison de la Mobilité a organisé l'événement « Faites du vélo ! » qui vise à encourager une pratique cyclable agréable et sécurisée qui a mobilisé près de 2500 participants. Un challenge Geovelo comptant 832 participants actifs (+30%) est venu compléter cet événement, parcourant au total 71 182 km en un mois (+41%).

► Le stationnement

La Métropole poursuit le développement de la compétence portant sur la création, l'aménagement, la gestion et l'entretien de l'ensemble des parcs de stationnement, gratuits ou payants, ouverts à tous et non affectés à un équipement particulier.



Au 31 décembre 2025 la Métropole exploite près de 10 255 places de stationnement en ouvrage et/ou sous barrières selon 2 modes d'exploitation :

- **La régie directe** : parkings Martini à La Seyne-sur-Mer ; Hôtel de Ville, Tassigny, Frégate, Rayon de soleil, Citadelle à Six-Fours-les-Plages ; Tour Fondue à Hyères et Loubière à Toulon.
- **La Délégation de Service Public** : Q-Park pour les 11 parkings du centre-ville de Toulon et Indigo pour les 3 parkings du centre-ville de Hyères.

En 2025, la Métropole a réalisé des travaux de sécurisation et d'amélioration de son parc en déployant notamment 213 points de recharge électrique.

► Les principaux faits marquants de l'année 2025 en matière de parcs de stationnement

- **La mise en service des parking silo** : la Loubière à Toulon, (145 places publiques, 40 places vélos), La Noria à Ollioules (100 places) et Jaurès à La Garde (216 places dont 10 places IRVE et 38 places vélos). Une convention de gestion pour ces 2 derniers parkings a été signée permettant aux deux communes l'exploitation de ces parkings.



Parking Jean Jaurès à La Garde

- **Deux exercices, organisés en mai et octobre 2025**, en partenariat avec le Service Départemental d'Incendie et de Secours du Var, avaient comme objectifs de tester les dispositifs d'alerte, les procédures d'intervention et la coordination entre les équipes de la Métropole et les secours. Ces simulations, basées sur un départ de feu de véhicule en zone souterraine, ont permis d'évaluer la réactivité des équipes et d'optimiser les protocoles de gestion de crise.

€ DÉPENSES 2025

Fonctionnement : 11,1 M€

Investissement : 6,6 M€

CHIFFRES CLÉS 2025

LES PORTS EN RÉGIE DIRECTE

8 ports gérés en régie directe.

100% certifiés « Port Propre »

dont **5** ports certifiés

« Port propres actif en biodiversité »

LES PORTS DE PLAISANCE CONCÉDÉS DE LA RADE DE TOULON

9 sites portuaires concédés.

5 ports de plaisance certifiés

« Ports propres actifs en biodiversité ».

2739 anneaux.

1738 contrats annuels,

196 998 nuitées de passage
(chiffres 2024)

LES PORTS DE COMMERCE CONCÉDÉS DE LA RADE DE TOULON

3 terminaux de commerce concédés.

Plus de **2 km** de linéaire de quai.

56,050 véhicules neufs
en transit sur Brégaillon.



38

QUELQUES DATES

✓ **Du 17 au 19 octobre**

Obtention de la 2^e place ainsi que
le prix « Coup de cœur du jury »
lors la 9^e édition de l'Océan
Hackathon

✓ **Décembre**

Création de la Société Portuaire

Mobilité

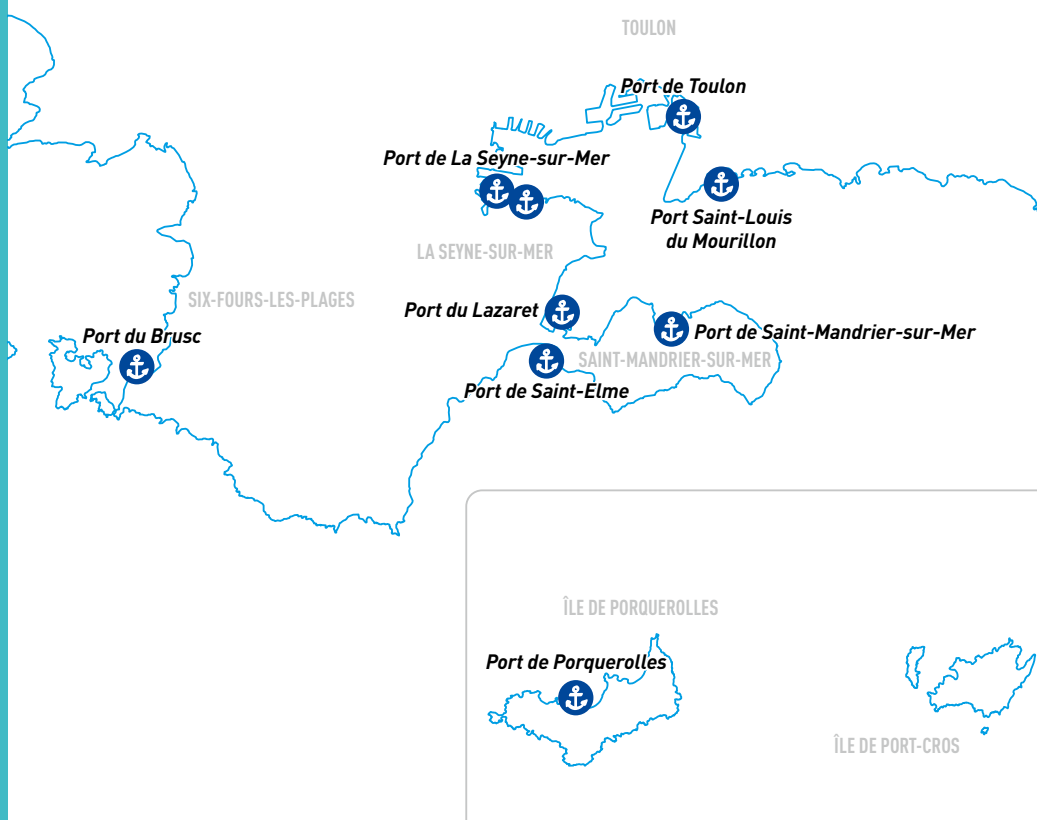
Ports

Autorité portuaire sur son territoire depuis le 1^{er} janvier 2017, la Métropole TPM est propriétaire et responsable de l'aménagement, de l'entretien et de la gestion de 8 ports en régie directe. Ils sont situés, d'ouest en est :

- sur la commune de Six-Fours-les-Plages avec le port du Brusc ;
- sur la commune de La Seyne-sur-Mer, avec le site de commerce « Forme et Cales » et le port de Saint-Elme ;
- sur la commune de Toulon, avec la cale de mise à l'eau gratuite au Stade nautique et le port Saint-Louis du Mourillon ;
- sur la commune d'Hyères, avec les ports de La Tour Fondue, de la Madrague de Giens, de Porquerolles et de l'Aiguade du Levant.

S'y ajoutent deux concessions :

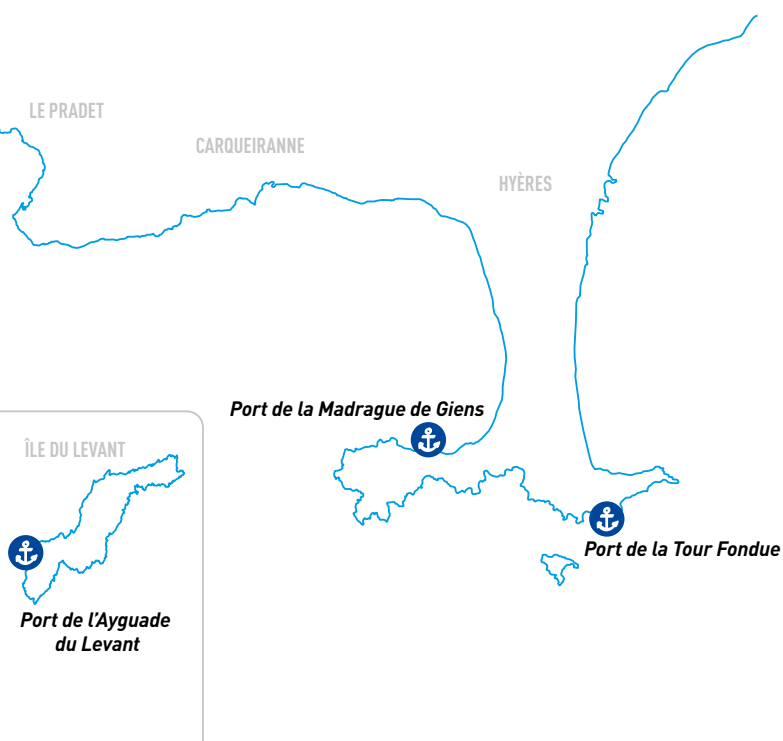
- **Activité plaisance sur la rade de Toulon** (Toulon, La Seyne-sur-Mer, Saint-Mandrier-sur-Mer) **confiée à la SAS Portelo** (groupement Eiffage Concessions) depuis 2024. Cette concession comprend plusieurs chantiers navals (Port Pin Rolland, IMS 300, Monaco Marine...).
- **Activité commerce gérée par la Chambre de Commerce et d'Industrie du Var** (CCIV) et déployée sur **3 terminaux et 4 sites** :
 - Le terminal Toulon Côte d'Azur, premier port continental pour le trafic ferries vers la Corse ;
 - Le terminal fret La Seyne - Brégaillon ;
 - Une zone industrialo-portuaire : le port s'insère dans une zone industrielle de 20 hectares réservée à l'implantation d'entreprises en lien avec les activités maritimes : chantiers navals, transport, levage, manutention, génie océanique (FIRST), recherche (IFREMER), câblage sous-marin (Orange Marine) ;
 - Le terminal croisières de La Seyne-sur-Mer : équipé pour accueillir les paquebots jusqu'à 340 m de long et 9 m de tirant d'eau (quai Nord), le terminal peut également accueillir des unités de grande plaisance (quai Sud). Situé dans l'axe du vent dominant nord-ouest, il présente des qualités nautiques uniques sur la côte méditerranéenne française : il est accessible par tous temps et offre des conditions de manœuvrabilité idéales.





La politique métropolitaine d'aménagement du territoire et de développement économique intègre naturellement les ports, qui sont autant de portes d'entrée sur son territoire et représentent un poids économique et touristique significatif, tant pour son développement régional que pour son rayonnement national voire international.

Cette politique fait l'objet de discussions dans les différentes instances. Ainsi le Conseil d'Exploitation des régies des ports permet aux élus et à des personnalités qualifiées de définir un cadre général des actions à mener dans nos ports. Les Conseils portuaires, qui réunissent au moins deux fois par an, sous l'égide d'un élu, les représentants de toutes les catégories d'usagers (professionnels, pêcheurs et plaisanciers), sont consultés sur les tarifs, les budgets et les principales opérations de chaque port.



PRINCIPALES ACTIONS DE L'ANNÉE :

► Création de la Société Portuaire SA PORTS DE TOULON - LA SEYNE

En décembre 2025, la Métropole a franchi une étape structurante pour l'avenir du port de commerce Toulon-La Seyne en créant, aux côtés de la CCI du Var, de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur et du Département du Var, une société portuaire dédiée à la gestion, l'exploitation et l'aménagement de cet équipement stratégique. Ce nouveau mode de gouvernance, fondé sur une société de droit privé à capitaux 100% publics, traduit la volonté partagée de porter collectivement les missions d'exploitation du port et de déployer un programme d'investissement ambitieux, maîtrisé et adapté aux enjeux économiques, environnementaux et industriels du territoire métropolitain, varois et régional.

La société portuaire a repris la concession du port, auparavant gérée par la CCI du Var, au 1^{er} janvier 2026, avec un nouveau contrat de 40 ans prévu pour 2027. À partir de 2027, plus de 100 M€ d'investissements publics et privés moderniseront le port, renforceront sa compétitivité et l'adapteront aux enjeux climatiques. Le port Toulon-La Seyne-Brégaillon, situé en cœur de ville, est un site stratégique accueillant diverses activités maritimes et des projets majeurs comme l'accueil du Porte-Avions de Nouvelle Génération (PANG). Il constitue un moteur économique essentiel, générant plusieurs centaines d'emplois et plus de 280 M€ de chiffre d'affaires annuel.





Port de Porquerolles

► Refonte du règlement général d'exploitation des ports gérés en régie

Adopté en 2019, le règlement général d'exploitation (RGE) applicable aux ports métropolitains gérés en régie a fait l'objet d'une refonte complète au cours de l'année 2025.

Les modifications apportées comprennent notamment un assouplissement de formalités administratives, une réduction des délais d'instruction des demandes de poste d'amarrage annuel ou bien encore la possibilité d'inscrire des mineurs sur les listes d'attente.

► Entretien et modernisation des infrastructures portuaires

Diverses opérations d'entretien et de modernisation des infrastructures portuaires ont eu lieu au cours de l'année 2025 :

- Nettoyage du port de Saint-Elme pour retrouver de la profondeur dans le bassin.
- Réhabilitation des pontons du port de la Madrague de Giens.
- Modernisation du port de Porquerolles pour accueillir des navires de plus grandes dimensions et réhabilitation des bâtiments de la zone d'activités de Porquerolles.
- Entretien et opération de dragage des quais de la Corse, Fournel et Minerve à Toulon.

- Le reprofilage du talus en enrochements de l'extrémité Est du Môle d'Armement Nord, la création d'un bollard traversier de 200T et la réalisation de clôtures afin de permettre l'accueil des paquebots de croisière, jusqu'à 350 m de long.
- La relocalisation de la Capitainerie sur le terminal Toulon Côte d'Azur répondant aux dernières normes en matière de gestion d'énergie et d'isolation thermique.
- La réalisation d'un bollard surélevé de 100T sur le quai Minerve du Terminal Côte d'Azur, afin de sécuriser le flux des véhicules.
- Le lancement de la 1^{ère} phase de mise en sécurité du port de l'Aiguade de l'île du Levant.





► Modernisation de la vidéoprotection des ports

L'année 2025 a vu débuter un vaste plan de modernisation des installations de vidéoprotection des ports en régie directe, qui se poursuivra au 1^{er} semestre 2026 avec le raccordement de l'ensemble des ports vers le centre de supervision de la direction des ports.



► Opération « Tous responsables de notre rade »

D'avril à décembre 2025 les services de l'État ont mené une opération de nettoyage de la petite rade (soutenue par des crédits « Fonds vert ») sous l'autorité conjointe du Préfet maritime de la Méditerranée et du Préfet du Var.

La Métropole a, par convention, mis à disposition à titre gracieux une partie du terre-plein du quai d'armement à La Seyne-sur-Mer afin de permettre la conduite de cette opération. Après un premier nettoyage de la rade ciblant les pneus, anneaux, chaînes, ancres et divers macro-déchets, une seconde phase a permis de retirer 200 anneaux illégaux et 43 épaves (dont 17 du domaine métropolitain).







Urbanisme, habitat, solidarités

Compétente de plein droit en matière de planification, la Métropole Toulon Provence Méditerranée assure l'élaboration et l'évolution des documents de planification sur son périmètre (Plan Local d'Urbanisme, Règlement Local de Publicité, Site Patrimonial remarquable). La Métropole est également devenue compétente pour instituer certains champs spécifiques d'application prévus par le Code de l'Urbanisme (comme l'institution du droit de préemption urbain, ou l'assujettissement des clôtures à déclaration préalable). Elle élabore également la réglementation sur la publicité, les enseignes et pré-enseignes à l'échelle métropolitaine. Enfin, elle gère l'ensemble des taxes et participations liées à l'urbanisme.

La Métropole est membre du Syndicat Mixte SCoT Provence Méditerranée qui élabore et assure la mise en œuvre du Schéma de Cohérence Territoriale. Il encadre et met en cohérence l'ensemble des documents de planification d'échelle communale et intercommunale, et donne les principales orientations en matière d'urbanisme sur l'aire toulonnaise qui compte 32 communes. L'Agence d'urbanisme de l'aire toulonnaise (audat.var) a pour mission principale d'accompagner la mise en œuvre et l'évolution du SCoT Provence Méditerranée, vers l'harmonisation des politiques publiques d'aménagement du territoire.

En matière d'aménagement du territoire, la Métropole est compétente pour la réalisation des opérations d'aménagement d'intérêt métropolitain. Elle désigne les opérations complexes sur le territoire métropolitain, celles qui présentent des enjeux d'aménagement et dont le rayonnement et l'ampleur nécessitent un dispositif de pilotage spécifique.

Compétente en matière d'équilibre social de l'habitat, la Métropole mène une politique de soutien à la rénovation énergétique de l'habitat privé avec le dispositif « Bien chez Soi » et à la production de logements sociaux dans les communes. Trois Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) dans les centres-villes de Toulon, Hyères et La Seyne-sur-Mer sont également engagées depuis 2019. La Métropole s'est engagée par ailleurs dans le Pacte territorial France Renov avec l'ANAH pour la période 2026/2030 pour l'ensemble des villes de la Métropole.

La Métropole pilote les deux projets de renouvellement urbain des centres-villes de Toulon et La Seyne-sur-Mer avec l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU), les communes, Action Logement, la Banque des Territoires et les collectivités locales.

La Métropole est également compétente en matière d'aménagement et de gestion des aires d'accueil des gens du voyage.

La Métropole agit aussi pour la cohésion sociale et territoriale. Sur l'ensemble du territoire, TPM apporte son soutien à des actions en matière d'insertion et d'accès à l'emploi, d'amélioration de l'habitat et du cadre de vie et de prévention de la délinquance. Dans le cadre du Contrat de ville, la Métropole intervient plus spécifiquement sur les 15 Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV) situés à Toulon, La Seyne-sur-Mer, Hyères et La Garde. Elle anime et pilote avec les partenaires et les communes concernées les dispositifs de développement urbain, de prévention de la délinquance et d'insertion économique et sociale ainsi que des instances de démocratie participative.

€ DÉPENSES 2025

Fonctionnement : 1,5 M€

CHIFFRES CLÉS 2025

17 procédures relatives aux Plans Locaux d'Urbanisme menées à leur terme et en cours.

2 Zones d'Aménagement Concerté (ZAC) ont été clôturées (ZAC Parc d'activités des Playes, ZAC Les Marines d'Aryana à Six-Fours-les-Plages ; ZAC des campagnes de Bartavelle à La Crau).

3 programmes d'aménagement d'ensemble (PAE) clôturés (PAE La Pertuade, PAE La Pétugue/Saint Jean et PAE Parc d'activités La Millonne à Six-Fours-les-Plages).

1 963 615,23 € de taxe d'aménagement perçue.

3 279 avis sur Autorisation de Droit des Sols (ADS) émis.

Dématérialisation des autorisations d'urbanisme : **2 800** dossiers.

44

QUELQUES DATES

✓ **18 décembre**
Approbation du RLPi de la Métropole TPM

✓ **18 décembre**
Approbation de la révision générale du PLU de La Crau

Urbanisme, habitat, solidarités

Planification

La planification territoriale s'articule autour de trois missions principales :

- l'élaboration et le suivi des différents documents de planification (Plan Local d'Urbanisme intercommunal, Plans Locaux d'Urbanisme communaux, Règlement Local de Publicité intercommunal et Sites Patrimoniaux remarquables) ;
- la contribution aux autorisations d'urbanisme sur les compétences métropolitaines (voirie, assainissement, espaces verts, déchets, défense extérieure contre l'incendie, eau potable...) ;
- la mise en place et le suivi de la fiscalité de l'urbanisme (taxe d'aménagement, projet urbain partenarial...).

À travers ces missions, la Métropole participe activement et en lien étroit avec les communes, à la définition de la politique de développement urbain et d'aménagement sur son territoire et développe l'ensemble des moyens de planification nécessaires à sa mise en œuvre.

Elle développe et anime des partenariats publics et privés pour la mise en œuvre de projets urbains et participe également aux travaux d'élaboration des documents de planification supérieurs (SCoT, SRADET).

PRINCIPALES ACTIONS DE L'ANNÉE :

► La finalisation du Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi) de la Métropole

La Métropole a prescrit son RLPi par délibération du 15 décembre 2020 qui vise à réglementer à l'échelle du territoire métropolitain, les publicités, les enseignes et les pré-enseignes dans un but de protection du cadre de vie et des paysages. L'année 2025 a permis la finalisation de ce document intercommunal avec l'arrêté du projet, l'enquête publique et son approbation au Conseil métropolitain du 18 décembre 2025.



► L'approbation de la révision générale du PLU de La Crau

Par délibération du conseil municipal en date du 9 novembre 2017, la commune de La Crau avait décidé de prescrire la révision de son PLU approuvé le 21 décembre 2012. La création de la Métropole au 1^{er} janvier 2018 a conduit cette dernière à poursuivre cette procédure. Fruit d'une collaboration constante entre la ville et la Métropole, la révision générale du PLU a été approuvée le 18 décembre dernier.



La Crau

► Création d'une application pour la gestion des autorisations Droit des sols au sein de la Métropole

Créée en 2023 et mise en place en 2024 par le Service Système d'Information Géographique et Territoire Connecté, cette application permet le suivi des autorisations Droit des sols au sein de la Métropole et d'élaborer des statistiques.

Cet outil qui permet également le partage d'informations entre services métropolitains est aujourd'hui agrémenté de presque 11 000 dossiers d'autorisations d'urbanisme.

► Préfiguration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) de la Métropole

Compétence obligatoire de la Métropole, l'élaboration d'un PLUi doit permettre à terme de déterminer les conditions d'aménagement et d'utilisation des sols à l'échelle intercommunale. Il devra garantir les conditions d'une planification durable, prenant en compte les besoins des habitants, les ressources du territoire et les effets du changement climatique.

Dans l'attente de sa prescription, la Métropole, accompagnée par l'audat.var, a conduit plusieurs chantiers d'études thématiques en 2025, qui ont donné lieu à différents livrables (Nature en ville : adaptation de l'application « Espaces Verts » du SIG métropolitain et mise à disposition des données aux communes ; formalisation d'un « Atlas du patrimoine métropolitain », réalisation d'un « Atlas des formes urbaines de la Métropole TPM » ; formalisation d'un « Atlas des densités métropolitaines »).

La Métropole a également mis en place un partenariat pédagogique avec l'Institut d'Urbanisme et d'Aménagement Régional (IUAR) sur le thème « Comment réussir la mise en œuvre de la sobriété foncière sur le secteur de Toulon / Sainte-Musse ? » Toujours en termes de préfiguration du PLUi, en partenariat avec la Région SUD, la SAFER et le CEREMA, la Métropole a organisé un « Atelier friches » le 26 juin 2025 visant à mettre en place un « Observatoire régional des friches » dont l'objectif est de réaliser un inventaire du potentiel foncier mobilisable, première étape du travail de reconversion de ces espaces.

Enfin, la Métropole accompagne plusieurs communes exposées à l'érosion du littoral en lançant les études nécessaires pour produire une carte du recul du trait de côte, future base pour les PLU et le PLUi.



Calcul du trait de côte aux Sablettes

€ DÉPENSES 2025

Fonctionnement : 4,4 M€

Investissement : 26,1 M€



Quartier de la Visitation à Toulon



Végétalisation du centre-ville de La Seyne-sur-Mer

Urbanisme, habitat, solidarités

Aménagement

La Métropole est compétente pour la « définition, création et réalisation d'opérations d'aménagement d'intérêt métropolitain ». Cette compétence a pour objet de mettre en œuvre un projet urbain et une politique locale de l'habitat, d'organiser le maintien, l'extension ou l'accueil des activités économiques, de favoriser le développement des loisirs et du tourisme, de réaliser des équipements collectifs ou des locaux de recherche ou d'enseignement supérieur, de lutter contre l'insalubrité et l'habitat indigne ou dangereux, et de permettre le renouvellement urbain.

Ces objectifs s'inscrivent dans les enjeux d'aménagement propres à la Métropole, tels qu'ils apparaissent notamment dans le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) Provence Méditerranée, et qui conduisent à définir une stratégie s'appuyant sur :

- des grands projets urbains ;
- des projets urbains de centralité et de renouvellement urbain ;
- des projets d'aménagement de zones d'activité économique ;
- des projets d'aménagement de quartiers.

PRINCIPALES ACTIONS DE L'ANNÉE :

► Une politique de réserves foncières pour maîtriser les opérations d'aménagement

En 2025, la Métropole a poursuivi ses investissements en matière d'acquisitions foncières en partenariat avec l'Établissement Public Foncier PACA lui permettant ainsi de répondre à ses besoins en matière de production de logements, de développement économique et de création ou d'agrandissement d'équipements publics.

Depuis 2018, on décompte 108 515 035 € d'acquisitions foncières réalisées pour 35 791 308 € de cessions. Sur l'année 2025, l'Établissement a acquis 22 323 950 € et cédé 5 443 216 € de foncier à des opérateurs.

Plusieurs montages financiers, procédures foncières, environnementales et d'urbanisme ont été conduits pour renouveler l'offre en foncier d'activités adaptées à la demande des entreprises et en foncier stratégique sur des sites de grands projets d'intérêt métropolitain tels que la zone du Roubaud à Hyères.

Des dossiers pré-opérationnels ont également été préparés pour l'aménagement de projets urbains à vocation d'Habitat et d'espaces publics sur les communes d'Ollioules, Six-Fours-les-Plages, La Crau et La Valette-du-Var.

► Poursuite des opérations de renouvellement urbain des centres-villes

En partenariat avec les communes, la Métropole finance la réalisation de vastes opérations de renouvellement urbain (dont le développement de la nature en ville) sur le périmètre des centres-villes et à travers des concessions d'aménagement. Les travaux portent sur un périmètre large et comportent des actions d'amélioration du parc immobilier bâti, de réhabilitation et de résorption de l'habitat insalubre ainsi que la réalisation d'aménagements urbains.

Hyères

La 3^e phase des travaux de requalification des axes majeurs du centre (avenue Gambetta et avenue des îles d'Or) s'est achevée en 2025 répondant ainsi aux objectifs suivants : modernisation des espaces publics, amélioration de la qualité de vie urbaine (une meilleure place pour le piéton, l'amélioration des accès aux commerces et immeubles, la végétalisation des espaces...) et renforcement de l'attractivité commerciale. En 2025, l'aménagement du parc du Séminaire s'est également achevé, offrant aux habitants un nouvel espace de nature sur une ancienne friche entre la voie Ritondale et le quartier de la Gare.

Toulon

L'année 2025 a été rythmée par la livraison des derniers aménagements d'espaces publics et ouvrages sur le site de la Loubière avec notamment le parking Silo de 628 places dont 145 publiques et le nouveau siège social de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), inauguré fin novembre.

Par ailleurs, dans le cadre des projets accompagnés par l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU) au titre de la politique de la ville, l'année a été marquée par la poursuite des études, acquisitions foncières et premiers travaux sur le secteur Visitation/Courdouan.

Les travaux lourds de requalification des îlots Montsenergue, Saint-François et Saint-Vincent se sont poursuivis pour des livraisons partielles en 2026.

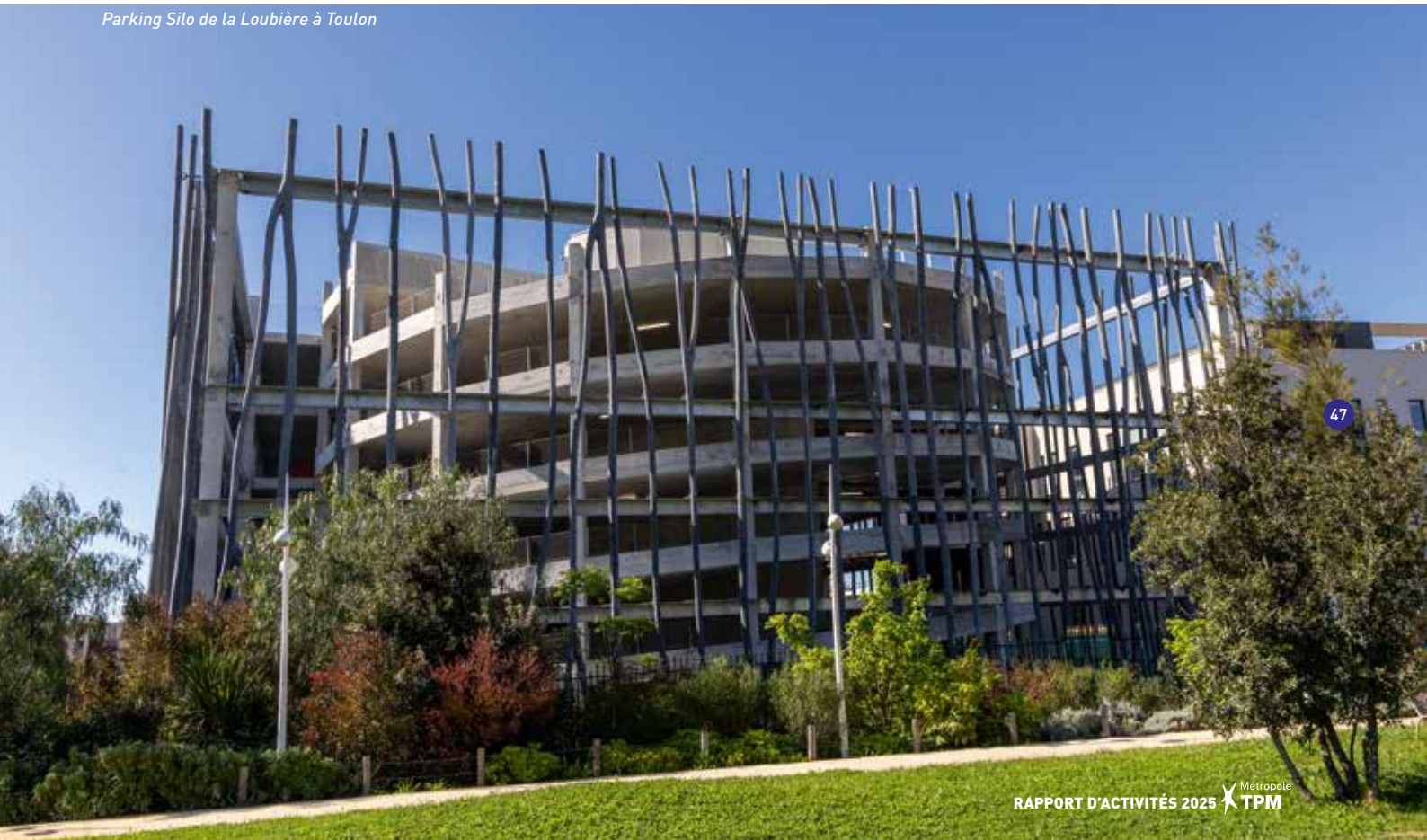
La Seyne-sur-Mer

Le projet de renouvellement du centre-ville de La Seyne-sur-Mer accompagné par l'ANRU et concédé à la SAGEP s'articule autour de 5 opérations majeures : l'aménagement de l'îlot Calmette et Guérin incluant la création de nouveaux équipements publics : une médiathèque de quartier, une micro crèche et une voie promenade, la requalification d'espaces publics et de voiries en centre-ville, la transformation de 34 immeubles pour proposer des logements de qualité, la réhabilitation de locaux commerciaux en cœur de ville, la création d'un centre social. L'année 2025 a permis un



avancement significatif en matière de maîtrise foncière avec 41% de foncier maîtrisé, l'organisation de l'enquête publique préalable à la Déclaration d'Enquête Publique, le lancement de marchés de maîtrise d'œuvre et de travaux pour les aménagements et équipements publics.

Parking Silo de la Loubière à Toulon





Requalification du centre-ville de La Garde

► La revitalisation des centres-villes

La Métropole participe aux projets de requalification de centres-villes avec pour objectif de renforcer leur attractivité. Les orientations stratégiques portent sur l'amélioration de la qualité des espaces publics, de l'accessibilité et de la mobilité, la diversification de l'offre commerciale et de services ainsi que le retour de la nature en ville.

La ville de La Garde en partenariat avec la Métropole a engagé un projet de requalification de son centre-ville ayant pour objectif l'amélioration de l'offre de stationnement notamment par la création d'un parking silo, que la Métropole gère au titre de ses compétences. L'année 2025 a été marquée par la mise en œuvre de la première phase du chantier du parking silo qui a été ouvert au public en novembre 2025 et par la création du parc paysager dont la livraison est prévue pour le premier trimestre 2026.

En 2025, la Métropole a poursuivi son accompagnement auprès de la ville d'Ollioules dans un processus de requalification de son centre-ville avec pour objectif d'organiser un nouveau quartier, dénommé « La Noria », mixant des équipements publics culturels, un parking souterrain public et privé sur 4 niveaux, des commerces et des bureaux. Le tout, valorisé par des aménagements paysagers permettant la création de jardins de loisirs, de détente et de jeux, labellisés « Quartier Durable Méditerranéen ». Cette opération initiée par la commune constitue un grand projet pour la Métropole qui finance près de la moitié des travaux au titre de ses compétences. Le niveau N-1 du parking public a été mis à la disposition des usagers depuis le mois de novembre 2025. L'ensemble des travaux sera terminé en 2026.



« La Noria » à Ollioules

► Le Roubaud à Hyères : un site tertiaire d'excellence

La Métropole et la ville d'Hyères ont pour projet de réaliser un quartier dédié d'une part à l'accueil d'activités économiques et d'autre part à la lutte contre les inondations, sur un périmètre global de 30 hectares en entrée ouest de la commune, le long du fleuve Roubaud.

Particulièrement bien connecté à la gare ferroviaire de Hyères et à l'aéroport, à proximité de l'autoroute A570 et du centre-ville, ce projet vise à accueillir des entreprises de hautes technologies dans les domaines de la santé, du bien-être, de la longévité et de la Silver Économie.

Après la mise en place d'une Convention d'Intervention Foncière fin 2020 avec l'Établissement Public Foncier PACA et la ville d'Hyères, l'année 2025 a été marquée par l'aboutissement des études pré-opérationnelles partagées avec les services de l'État. En 2025, la superficie maîtrisée par l'EPF s'élevait à 10,4 ha.



ZAE Le Roubaud à Hyères

► L'opération d'aménagement « Rougières »

Après la signature d'une Convention d'Intervention Foncière en février 2022 avec l'Établissement Public Foncier PACA et la ville d'Hyères, l'année 2025 a été marquée par l'avancement des négociations foncières amiables et l'acquisition de fonciers stratégiques pour l'opération d'aménagement Rougières. En 2025, la superficie maîtrisée par l'EPF s'élève à 12,7 ha, soit 45% environ de la zone. Durant l'année 2025, les études préalables du projet porté conjointement avec la commune et consistant en la réalisation d'un écoquartier, ont été lancées.



► Un Projet pour les Mouissèques

Le site des anciens chantiers navals à La Seyne-sur-Mer est un secteur stratégique pour le renouvellement urbain en bord de rade. En 2024, la ville a lancé un Appel à Projets pour encourager des initiatives innovantes sur la parcelle de l'ancien Atelier Mécanique. En 2025, la Métropole, partenaire associé au projet et propriétaire du domaine public portuaire, a soutenu la ville dans la concrétisation de cet Appel à Projets, avec la sélection d'un lauréat.



Le projet, nommé « Cité bleue-Immersion », vise à contribuer à l'attractivité culturelle, touristique, événementielle et portuaire de la ville et de la Métropole, tout en stimulant le dynamisme économique et la création d'emplois.

► Le schéma d'aménagement du port de Porquerolles

À la suite d'une première phase de consultation des habitants et des commerçants et en concertation avec les Services de l'État, la Métropole élabore le dossier de consultation de maîtrise d'œuvre qui sera publié en 2026. Il permettra d'engager en plusieurs phases, la transformation du port tout en préservant l'environnement et le patrimoine et en améliorant le service aux usagers du ports, des visiteurs et habitants de l'île.

Port de Porquerolles



📌 DÉPENSES 2025

Fonctionnement : 8,8 M€

Investissement : 4 M€

CHIFFRES CLÉS 2025

SOUTIEN À L'AMÉLIORATION DU PARC PRIVÉ

En 2025, la Métropole a versé **près de 907 300 €** auprès des propriétaires privés ayant terminé leurs travaux et s'est engagée à hauteur de **1,2 M€** auprès de nouveaux porteurs de projets.

ACCOMPAGNEMENT AU DÉVELOPPEMENT DE L'OFFRE DE LOGEMENT SOCIAL

Subventions métropolitaines via le Fonds d'Aide à l'Habitat :

En 2025, la Métropole s'est engagée auprès des bailleurs et opérateurs sociaux à hauteur de **3,8 M€** représentant la production de **327 logements sociaux** à venir dont **58 en acquisition-amélioration**.

Elle a par ailleurs poursuivi le **débloqué des fonds** au regard de l'avancement des opérations pour un montant de **2,6 M€**

Garanties d'emprunts auprès des bailleurs sociaux :

La Métropole s'est engagée au cours de l'année 2025 à hauteur de **62 M€** de garantie d'emprunt, représentant **1379 logements**.

FONDS DE SOLIDARITÉ LOGEMENT (FSL)

Montant global d'aides individuelles à hauteur de **1,3 M€** pour :

821 aides financières accordées à des ménages pour accompagner **l'accès à un logement**.

219 aides financières accordées à des ménages pour permettre le **maintien dans un logement**.

1539 aides financières accordées pour les **factures d'énergie**.

Près d'une dizaine d'associations réparties dans la Métropole ont accompagné en 2025, **1155 ménages en difficulté** pour le maintien ou l'accès au logement.

La Métropole a octroyé **plus de 900 000 €** à ces associations.



Quartier de la Visitation à Toulon

FONDS D'AIDE AUX JEUNES (FAJ)

2029 décisions rendues. **852** bénéficiaires.

Principaux motifs : subsistance, logement, transport, insertion professionnelle, santé.

Budget : **362 138 €**

AIDE AU PERMIS DE CONDUIRE TPM

149 jeunes aidés.

1150 kits mobilité « Bon conducteur » remis depuis 2012.

Dépenses : **72 456 €**

CLAUSES D'INSERTION SOCIALE DANS LES MARCHÉS PUBLICS

204 896 heures d'insertion réalisées par **513** bénéficiaires dans **116** marchés publics, se répartissant ainsi :

83 099 heures réalisées par **303** bénéficiaires dans **88** marchés en condition d'exécution.

56 312 heures réalisées par **210** bénéficiaires dans **19** marchés d'insertion.

65 485 heures réalisées dans **9** marchés réservés (handicap ou IAE).

DISPOSITIF FEDER ITI

3,55 M€ de fonds européens conventionnés soutenant **6 projets** en direction des QPV.

QUELQUES DATES

✓ 3 juillet

Comité de pilotage du Contrat de Ville

✓ 1^{er} octobre

Comité de pilotage de la Convention Territoriale Globale

✓ 8 octobre

Revue de projet du Programme de Renouvellement urbain du centre-ville de Toulon et La Seyne-sur-Mer

✓ 19 novembre

Commission Intercommunale pour l'Accessibilité

✓ 20 novembre

Deuxième édition du DuoDay

✓ 26 novembre

Conférence Intercommunale du Logement

Habitat et solidarités

Les solidarités, la dimension humaine et la proximité sont au cœur du projet métropolitain. La collectivité est, en effet, engagée sur l'ensemble des 12 communes pour donner à tous et toutes les mêmes chances d'accéder à un emploi digne, de se loger, de s'épanouir et d'exercer sa citoyenneté.

Ainsi, la Métropole pilote et anime la politique locale de l'habitat. En lien avec les acteurs locaux du logement, la Métropole élabore les documents cadres, finance les programmes d'amélioration de l'habitat privé et de création de logements sociaux, anime et coordonne les politiques d'attribution de logements sociaux et assure la gestion des aires d'accueil des gens du voyage.

De plus, la Métropole s'engage dans les quartiers les plus en difficulté afin que tous les habitants du territoire aient accès aux mêmes possibilités quel que soit le quartier dans lequel ils vivent. Ainsi, elle anime et met en œuvre des actions spécifiques avec le tissu associatif et les partenaires institutionnels (emploi, jeunesse, cadre de vie, tranquillité publique, etc.), elle soutient des projets d'investissements structurants par le biais du dispositif européen FEDER ITI et elle s'engage dans la rénovation et la transformation de ces quartiers par le biais de deux projets de renouvellement urbain des centres-villes de Toulon et La Seyne-sur-Mer.

Enfin, la Métropole garantit la solidarité sur l'ensemble du territoire pour permettre son développement durable et de qualité avec des enjeux d'accès à l'emploi, d'accès et de maintien dans un logement digne, de prévention et de cohésion sociale. Elle s'engage pour les publics qui peuvent rencontrer des difficultés spécifiques que ce soient les jeunes, les personnes en situation de handicap, les personnes âgées ou les familles monoparentales.



PRINCIPALES ACTIONS DE L'ANNÉE :

► Adoption du plan partenarial de gestion de la demande et d'information des demandeurs (PPGDIG)

Les lois successives (ALUR en 2014, LEC en 2017, ELAN en 2018, et 3DS en 2022) assoient une réforme globale de l'accès au logement social sous-tendue par des objectifs de simplification et de transparence. Dans ce cadre, l'EPCI désormais chef de file de cette politique sur son territoire, a élaboré un PPGDID qui définit les orientations locales en la matière. Ce plan est une garantie de transparence et d'équité dans le processus d'instruction ; il vise à satisfaire le droit à l'information du demandeur et traiter les demandes des ménages en difficulté.

Conduit en collaboration avec l'État, les communes, les bailleurs sociaux, ainsi que l'ensemble des autres réservataires de logements sociaux notamment le Département et Action Logement, le PPGDID de la Métropole est une déclinaison opérationnelle de la Convention Intercommunale d'Attribution approuvée le 14 décembre 2021 en Conférence Intercommunale du Logement. Il inclut la mise en place d'un système de cotation de la demande, un dispositif de gestion partagée des demandes, ainsi qu'un service d'information et d'accueil du demandeur.



► **Pacte territorial France Renov'**

Au regard de la persistance des enjeux sur les problématiques d'attractivité des logements existants, de la qualité de l'habitat et de la rénovation énergétique, les interventions sur le parc de logements existants demeurent une priorité dans le cadre de la politique locale de l'habitat métropolitain. Ainsi, le Pacte Territorial France Renov' prend la suite du dispositif « Bien Chez Soi » pour la rénovation de l'habitat privé. Il s'articule en trois volets : l'animation territoriale (via la mobilisation des ménages et professionnels, ciblage des publics prioritaires), l'information, conseil et orientation pour les propriétaires occupants, bailleurs et copropriétés et l'accompagnement aux travaux permettant l'amélioration de l'habitat. Il a été signé avec l'État et l'ANAH partageant un objectif quantitatif à hauteur de 2070 logements accompagnés et rénovés sur la période 2025/2030.



► **Contrat de ville**

En 2025, la Métropole a piloté la mise en œuvre du nouveau Contrat de Ville ayant pour finalités de :

- **Renforcer la sécurité** et la tranquillité publique et améliorer la situation globale des plus de 46 000 habitants des 15 quartiers politique de la ville de la Métropole ;

- **Améliorer les parcours individuels** des habitants pour favoriser leur émancipation.

La Métropole a financé et accompagné des projets structurants dans les quartiers, en particulier les quartiers prioritaires, en coopération avec l'État, les communes et les partenaires locaux, afin de répondre aux besoins identifiés (emploi, prévention, cadre de vie, participation, accès à la culture et au sport). Elle a également élaboré avec les villes concernées un plan d'action pour améliorer durablement le cadre de vie, déployé de manière coordonnée avec l'ensemble des acteurs institutionnels et sociaux.

Le 3 juillet 2025, un Comité de pilotage réunissant tous les partenaires signataires a permis de partager les résultats de l'appel à projets 2024, de valoriser les actions menées et d'impliquer chaque partenaire. Cette rencontre a aussi ouvert des perspectives pour faire évoluer le Contrat de Ville dans une logique d'amélioration continue, en fonction des résultats obtenus et des besoins constatés.



Aide au retour à l'emploi



► Contrat local des solidarités

La Métropole mène depuis de nombreuses années une politique volontariste en matière de solidarités avec notamment un engagement particulier auprès des plus de 70 000 habitants qui vivent en dessous du seuil de pauvreté.

Co-financé par l'État et en lien avec les institutions locales, le Contrat Local des Solidarités contribue à :

- **Prévenir** la pauvreté et lutter contre les inégalités dès l'enfance ;
- **Amplifier** la politique d'accès à l'emploi pour tous ;
- **Lutter** contre la grande exclusion grâce à l'accès aux droits ;
- **Construire** une transition écologique solidaire.

Ainsi, en 2025 :

- **506 familles en situation de précarité** ont pu bénéficier d'un accompagnement global pour leur insertion sociale et professionnelle.
- **Plus de 200 personnes** ont eu un parcours d'insertion professionnelle soutenu par des dispositifs de la Métropole pour permettre à des jeunes sans ressource d'accéder à un logement en parallèle de l'accompagnement socio-professionnel.

► 2025, une année structurante pour le pilotage de la politique Jeunesse

L'année 2025 marque une étape structurante avec l'élaboration du premier Rapport Annuel Jeunesse 2024. Ce document constitue un exercice inédit et fédérateur, visant à dresser, pour la première fois, un panorama transversal des actions, dispositifs et moyens mobilisés par l'ensemble des directions métropolitaines en faveur des jeunes.

Au-delà d'un bilan, ce rapport s'affirme comme un outil de connaissance, de pilotage et de partage, au service des élus, des services et des partenaires. Il permet de renforcer la lisibilité de la politique Jeunesse et de valoriser la diversité des interventions menées sur le territoire.

Dans le prolongement de cette démarche, les travaux de l'Observatoire Jeunes ont progressé avec, d'une part, la finalisation du diagnostic « Les jeunes sur la Métropole TPM » et, d'autre part, l'élaboration d'un socle commun d'indicateurs Jeunesse, construit avec les membres du COTECH Jeunes. Ce travail partenarial constitue une avancée importante pour objectiver l'action publique, harmoniser les pratiques d'observation et inscrire la politique Jeunesse métropolitaine dans une logique d'amélioration continue.



Quelques chiffres clés de l'action de TPM pour sa jeunesse en 2025 :

Nouveauté 2025, le dispositif Parcours BAFA

- Développé en partenariat avec les communes et la CAF du Var, il a ouvert à 50 jeunes les portes de l'animation, conjuguant qualification professionnelle, expérience de terrain et engagement auprès des plus jeunes.
- Dépenses : 17 085 €

Conseil de la Vie Étudiante et de la Jeunesse (CVEJ)

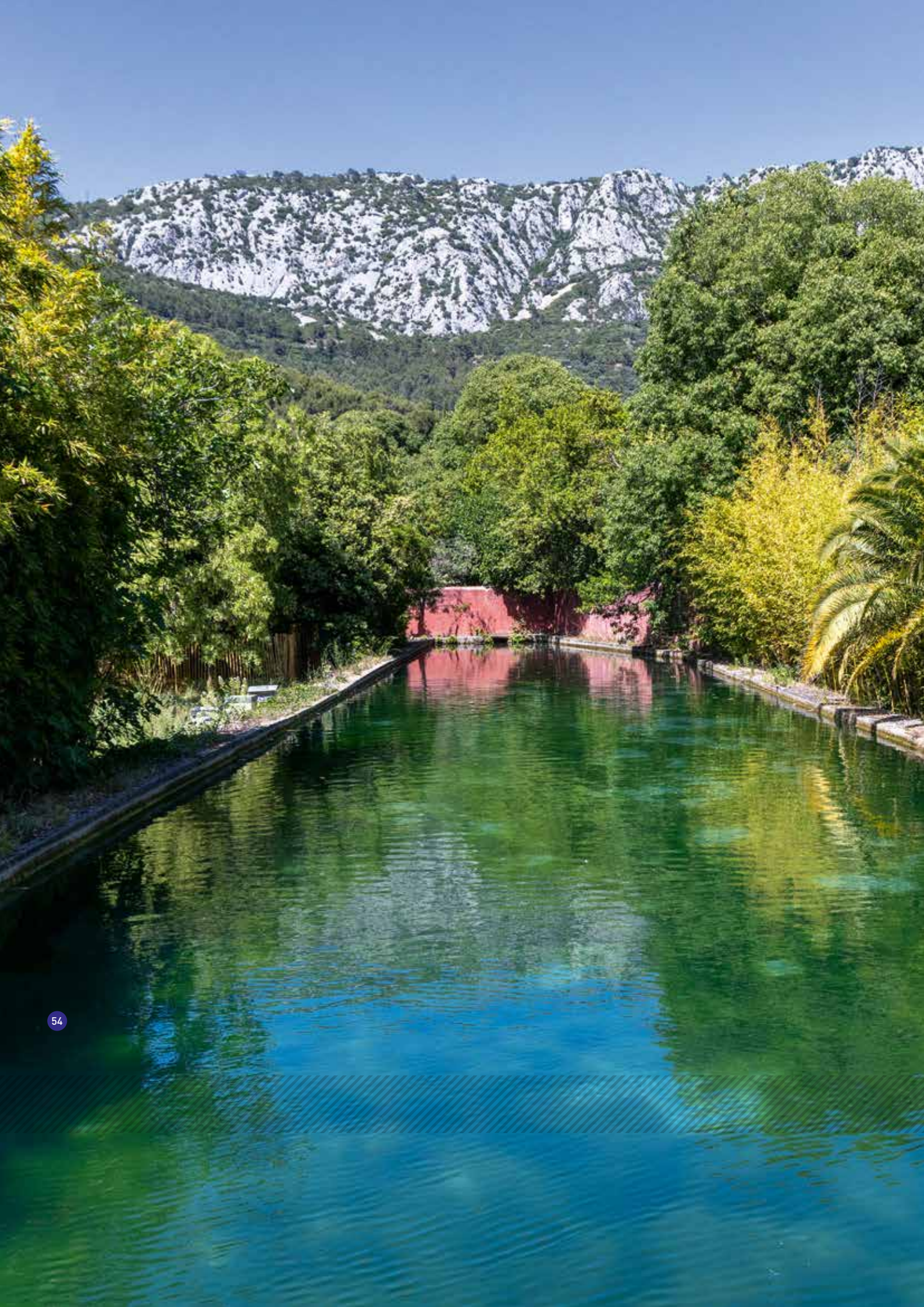
- 8 séances plénières.
- 5 auditions de partenaires institutionnels et locaux.
- Contributions sur la citoyenneté, l'engagement, les modes de communication adaptés aux jeunes.



► L'Observatoire Territorial du Logement Étudiant (OTLE), un outil d'observation au service de l'offre de logements

La Métropole a obtenu le renouvellement du label Observatoire Territorial du Logement Étudiant (OTLE) pour la période 2025-2028, affirmant son ambition de devenir un territoire de référence pour l'accueil et la formation des étudiants et des jeunes actifs. L'OTLE a pour vocation de produire une observation objectivée du logement étudiant sur le territoire tant sur l'offre que sur les besoins des étudiants. Cette connaissance constitue un appui essentiel pour éclairer les choix publics en matière d'habitat et d'attractivité de la Métropole. Cet outil, piloté par la Métropole et porté techniquement par l'audat.var, s'inscrit dans une collaboration étroite avec les partenaires clés (Banque des territoires, Action logement, université, Crous...) et en articulation avec le Programme Local de l'Habitat.







Territoires et proximité

Avec la création de la Métropole, TPM a renforcé ses champs de compétences en matière de gestion et d'aménagement de l'espace public : l'entretien et l'aménagement de la voirie, l'éclairage public, les espaces verts, la propreté urbaine et la collecte des ordures ménagères font l'objet d'une attention quotidienne et sont aujourd'hui au cœur de la politique métropolitaine de proximité.

Pour gérer au quotidien ces compétences de proximité et garantir une réactivité à ses usagers, la Métropole et les communes membres ont fait le choix d'une organisation territorialisée : une antenne métropolitaine a été mise en place sur le territoire de chacune des 12 communes. Rattachées à la Direction Générale des Services Techniques, les antennes sont chargées de la mise en œuvre de ces compétences, sur le territoire sur lequel elles se situent, en lien avec le maire pour prendre en compte les spécificités de la commune.

La Métropole intervient également tout au long du cycle de l'eau en particulier dans le cadre de ses compétences « eau potable » et « assainissement des eaux usées ». La production et la distribution de l'eau potable, ainsi que la collecte et le traitement des eaux usées, sont ainsi assurés quotidiennement au service des habitants de la Métropole. Deux enjeux majeurs sont poursuivis par la Métropole à travers la gestion de ces compétences :

- assurer la production et la distribution d'une eau potable en quantité et qualité suffisante pour alimenter l'ensemble du territoire ;
- et garantir l'innocuité des rejets des eaux usées domestiques et industrielles dans les milieux naturels en assurant préalablement leur dépollution pour préserver la qualité de l'environnement et la santé publique des habitants.

€ DÉPENSES 2025

VOIRIE

Fonctionnement : 23,3 M€

Investissement : 70,7 M€

ESPACES VERTS ET JARDINS

Fonctionnement : 21,5 M€

Investissement : 8 M€

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Fonctionnement : 8,9 M€

Investissement : 8,8 M€

CHIFFRES CLÉS 2025

1565 km de voirie
entretenus, soit **4501** voies.

535 hectares
d'espaces verts entretenus.

67 878 points lumineux
sur le territoire.



Éclairage LED



Piste cyclable, Almanarre, Hyères



Liaison de la Crestade, Hyères

Territoires et proximité

Voirie, espaces publics et espaces verts

La Métropole est compétente pour « la création, l'aménagement et l'entretien de voirie » ainsi que pour « la création, l'aménagement et l'entretien des espaces publics dédiés à tout mode de déplacement urbain ».

Concernant la voirie, les antennes métropolitaines mettent en œuvre les opérations de travaux, de création et d'aménagement de la voirie. Elles bénéficient, selon l'ampleur et la nature des projets, de l'ingénierie des services du siège et sont dotées d'une régie chargée de l'entretien et de la maintenance de la voirie.

En matière d'espaces verts, les objectifs des équipes au sein des antennes métropolitaines consistent à concevoir, réaliser, développer et promouvoir le patrimoine végétal et paysager. La préservation de l'environnement s'y affirme également dans la pratique quotidienne de l'entretien raisonné des espaces verts et arborés, qui incluent de nombreux parcs et jardins.

Concernant l'éclairage public, les missions consistent principalement à assurer le bon entretien du réseau d'éclairage public, vérifier la conformité des installations, mettre en œuvre une politique d'économie d'énergie et assurer le suivi des travaux d'extension du réseau. Ces missions sont assurées soit par un prestataire, soit par des équipes en régie.

PRINCIPALES ACTIONS DE L'ANNÉE :

► Des projets de voirie réalisés sur l'ensemble du territoire

Sur l'ensemble du territoire :

- Rénovation de l'éclairage public par relanternage en LED (4 000 000 €) : sur un parc de 53 000 points lumineux initialement équipés en sodium, 14 000 ont été remplacés par des LED à fin 2025. Cet investissement a permis de générer une économie d'énergie d'environ 15%, soit 4800 MWh économisés depuis 2023.
- Mise en accessibilité de 64 arrêts de bus (4 200 000 €).
- Débroussaillage des parcelles métropolitaines (57 660 €).
- Entretien des espaces verts des bâtiments de la Métropole (11 312 €).

Hyères :

- Attribution du marché de maîtrise d'œuvre pour la réalisation d'une voie dédiée pour la liaison Gare-Aéroport (coût d'opération : 22 000 000 €).
- Démarrage des travaux de requalification de la route de l'Almanarre point d'entrée du grand site de la presqu'île de Giens, intégrant la poursuite de la piste cyclable du littoral, la mise en valeur d'une promenade front de mer reliant la route du Sel à la plage de Port Hélène, la création d'un giratoire devant l'hôpital Pomponiana et d'un parvis d'accueil au site d'Olbia (coût de l'opération : 7 700 000 €).
- Démarrage des travaux de création du barreau de liaison de la Crestade en coordination avec la Région pour le nouveau Lycée, avec création de deux giratoires et d'un parking de 167 places (coût de l'opération : 6 700 000 €).
- Attribution des marchés de travaux et période de préparation de chantier pour la création du barreau Saint Martin et requalification de l'avenue Philémon Laugier (coût d'opération : 6 500 000 €).
- Fin des travaux de requalification des boulevards Mistral, Chateaubriand et Orient (coût d'opération : 5 000 000 €).
- Réaménagement du chemin du Père Éternel avec la création d'un trottoir et bande cyclable (coût de l'opération : 910 000 €).
- Rénovation du perré bois de La Capte et La Bergerie (194 000 €).
- Entretien de la route du Sel en lien avec la DDTM : dépose, fourniture et pose de glissières bois, réfection de chaussée, enrochement du canal, réfection du cordon dunaire... (368 000 €).

- Diverses opérations de voirie : désimperméabilisation du parking de l'Ayguade (263 000 €), aménagement d'un cheminement piétonnier entre l'Ayguade et les Salins (234 000 €), création d'un tourne à gauche avenue Jean Moulin (219 000 €), requalification d'une section de l'avenue de Toulon incluant la reprise du carrefour Riondet (310 000 €), aménagement de sécurité de l'entrée d'agglomération de La Capte (20 000 €), aménagement d'un mini giratoire à l'intersection des rues Anquetil et Decroix (78 000 €), aménagement d'un trottoir Plaine de Buisson (250 000 €), réaménagement de l'avenue de l'Arrogante - re-végétalisation (111 000 €), requalification de la rue Paradis (139 000 €), avenue Ambroise Thomas - sécurisation des abords du collège (48 000 €).
- Diverses reprises de couche de roulement : boulevard Pasteur (242 000 €), chemin du Langoustier - Porquerolles (73 000 €), avenue des Sirènes (91 000 €).
- Diverses opérations d'amélioration, de réfection et de dilatation du réseau pluvial (291 000 €).
- Rénovation de l'éclairage public (total des opérations 890 000 €).
- Équipements de sécurité : remplacement des barrières bois par des glissières de sécurité avenue Décugis (72 000 €).
- Contrôles d'accès (bornes escamotables) : rénovation des bornes d'accès des rues de Limans, entrée/sortie place Clémenceau, sortie rue République, rue Massillon, place St-Louis, Ribier (340 000 €).

La Crau :

- Création pluvial et enfouissement réseaux : Cougourdons (516 500 €) ; chemin des Tassys (470 500 €).
- Requalification de l'impasse Lavoisier ZAE (185 000 €).
- Divers travaux de voirie : chemin des Bruyères (46 600 €), chemin des Allouettes (30 500 €), chemin Saint Augustin (250 700 €), chemin de la Bouisse (173 450 €), rue Jean Bart (193 500 €), Boulodrome Gneccchi (60 300 €), Chemin de

l'Ubac (146 800 €), chemin de l'Estagnol (152 400 €), Mont Redon (48 000 €), chemin de l'Ourse (16 000 €), reprise des enrobés chemin des Terrimas (66 000 €), reprise arrêt de bus rue de la Gare (42 600 €).

- Recensement et visite réglementaire sur Ouvrages d'Art (22 142 €).

La Garde :

- Travaux éclairage public : modernisation LED (344 000 €) + CEE (477 000 €).
- Divers travaux de voirie : dispositifs de sécurisation de la ligne 2 du bus (92 600 €), démolition et terrassement avenue Houot (94 000 €), pavage de la ruelle de la Chapelle (71 500 €), réfection partielle vieux chemin de Hyères (96 400 €), requalification du boulevard Bourgarel partie haute (210 000 €), réfection de chaussée rue Aiguier (235 000 €), création d'un semi portique limiteur de gabarit avenue du 8 mai 45 (52 000 €), création d'un mur de soutènement et d'un trottoir avenue Houot (258 000 €), requalification d'une partie du trottoir rue Jerzy (108 000 €), requalification d'une partie de la rue du Vieux Puits (234 000 €), réfection de la chaussée rue Delage (177 000 €).

La Valette-du-Var :

- Modernisation de l'éclairage public (300 000 €).
- Dégagement des emprises sur le futur tracé du BHNS (230 000 €).
- Réfection piétonnier Baudouvin (100 000 €).
- Réfection des chaussées : Brossolette, Maréchal Juin, Coupiane, Picasso, Commando d'Afrique, Place des Pins, Lavoisier (500 000 €).
- Mise en conformité PMR des trottoirs au centre-ville Nord et Coupiane (50 000 €).
- Requalification de la rue Descartes ZAE (150 000 €).



Éclairage led et enfouissement de lignes, avenue Houot à La Garde



Réfection du parking et aménagement place Charles de Gaulle au Pradet

Le Pradet :

- Éclairage Public : modernisation de l'éclairage public (240 000 €) et remplacement de six armoires (19 000 €).
- Diverses opérations de réfection de voiries et trottoirs (311 500 €) dont allée des Lauriers (115 000 €), rue Amiral Duperré (44 000 €), rue du Pin de Galle (43 000 €).
- Réfection du parking et aménagement d'un piétonnier et d'une jardinière place Charles de Gaulle (117 000 €).
- Création d'une borne verte avenue de la Libération (21 000 €).
- Travaux de pluvial sur diverses voiries (48 000 €).

La Seyne-sur-Mer :

- Rénovation de l'éclairage publique (1 000 000 €).
- Avenue Henri Guillaume : élargissement de la voie entre le vieux chemin des Sablettes et le n°405 (2 500 000 €).
- Chemin de Fabre à Gavet : dégagement des emprises au droit d'une parcelle (300 000 €).
- Diverses opérations de réfection : rue Jean Louis Mabily (271 600 €), avenue Hugues Cléry (491 000 €), église Notre Dame de Bon Voyage (380 600 €), avenue Garibaldi (81 700 €), avenue Charles Tournier (111 800 €), place Jean Philippe Rameau (249 500 €), chemin de l'Évescat aux Sablettes (250 600 €), chemin Donicarde (240 000 €), angle chemin des Isnards (250 000 €).
- Travaux de pluvial sur diverses voiries : 500 000 €.
- Travaux sur ouvrages d'art et murs : 440 000 €.

Carqueiranne :

- Réfection de chaussées pour un montant de 2 143 000 € dont chemin du Canebas (260 000 €), chemin des Écoliers (260 000 €), Colle Noire (250 000 €), boulevard Joffre (250 000 €), montée des Arbousiers (140 000 €) route de la Benoite (260 000 €), chemin du Bau Rouge (220 000 €)...



Chemin du Canebas à Carqueiranne

- Remplacement mâts (35 000 €).
- Modification réseau éclairage public avenue Jean-Jaurès (30 000 €).
- Équipement partiel du réseau en Zagah (47 000 €).
- Recensement et visite réglementaire sur ouvrages d'art (12 653 €).
- Mise en sécurité provisoire du pont du Jumelage (12 624 €).

Ollioules :

- Réfection de chaussée route de la Gare (220 000 €).
- Doublement de la voie à l'accès parking Technopole de la Mer ZAE (180 000 €).
- Éclairage public (156 100 €).
- Réfection des enrobés chemin des Canniers ZAE (150 000 €).
- Reprise et réparations de voiries (88 300 €).
- Création et requalification de voiries (98 800 €).
- Création d'un caniveau pluvial sur le parvis de la technopole de la Mer ZAE (40 000 €).
- Recensement et visite réglementaire sur ouvrages d'art (19 794 €).
- Travaux de mise en sécurité des terrains de la Technopole de la Mer ZAE (13 000 €).
- Débroussaillage annuel du site de Châteauvallon (11 000 €).

Six-Fours-les-Plages :

- Attribution du marché de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement des abords du quai Saint-Pierre (coût d'opération : 9 200 000 €).
- Création de la ZAE Prébois : suite à la Déclaration d'Utilité Publique, procédure d'expropriation foncière en cours (coût d'opération : 8 500 000 €).



ZAE Prébois à Six-Fours-les-Plages

- Réaménagement de la Corniche du Cros : requalification de la structure de chaussée après création de réseaux divers et de reprise de l'éclairage public, restructuration des espaces de stationnement, création de piste cyclable à double sens, création d'un cheminement piéton en platelage bois et d'un aménagement paysager composés de 1000 m² d'espaces verts et d'un alignement d'arbres longeant le bord de mer (3 645 698 €).



Corniche du Cros à Six-Fours-les-Plages

- Diverses opérations d'entretien de la voirie : partie basse de la rue Marius Cornille, traverse de la Courtaude partie nord, rue Curet Bas, avenue de Lattre de Tassigny, rue Estève Haut, terminus bus Villa Nuraghe, rue des liserons, avenue Joseph Reynaud (2 566 000 €).
- Avenue du lycée de la Coudoulière : restructuration de la voirie avec mise aux normes des ralentisseurs, réorganisation du stationnement, requalification de l'éclairage public, plantation d'arbres d'alignement et création de massifs végétalisés (834 000 €).
- Square des Bains : réorganisation des espaces, réfection de la voirie et végétalisation du parking au travers de la création de 360 m² d'espaces verts plantés avec intégration des palmiers existants (441 200 €).
- Éclairage public (250 000 €) : cela porte le nombre de points lumineux équipés de LED à 3286.
- Création d'une placette rue Pasteur : réalisation d'une place en enrobé coloré agrémentée de 3 platanes Minaret et d'une jardinière de 25 m² plantée de pittosporum sur laquelle une assise en bois exotique a été installée ; création d'un système d'arrosage automatique permettant une consommation raisonnée de l'eau (160 000 €).
- Voie Édith Piaf prolongée : création d'une voie provisoire sur l'emprise de la future voie du projet de renouvellement durable du quartier Condorcet pour créer une desserte cohérente du futur tissu urbain (130 000 €).
- Réalisation de la chaussée chemin du Léry ZAE (200 000 €).

Saint-Mandrier-sur-Mer :

- Réalisation du parvis de la médiathèque (350 000 €).



Médiathèque de Saint-Mandrier-sur-Mer

- Remplacement de 146 luminaires en LED sur le village et Pin Rolland (120 000 €).
- Réalisation du réseau pluvial avenue Marc Baron (112 000 €).
- Amélioration du réseau pluvial église (53 000 €).
- Travaux de génie civil et reprise des armoires d'éclairage public (53 000 €).
- Diverses opérations de réfection et d'entretien voirie (73 500 €).

Toulon :

- Diverses opérations de requalification de voirie pour un montant de 6 695 000 € dont : place Martin Bidouré (760 000 €), boulevard Louvois et boulevard du 112^e Régiment d'Infanterie (2 500 000 €), site de la Loubière - Raynouard/Démocratie (2 800 000 €).



Place Bidouré à Toulon



Boulevard du 112^e Régiment d'Infanterie à Toulon



Chemin du Val Dardennes au Revest-les-Eaux



La Loubière à Toulon

- Éclairage public : 2342800 € dont l'avenue Jauréguiberry (147000 €), plages du Mourillon (103000 €).
- Entretien et réparation des ouvrages d'art (667000 €) dont : mur rue Gay Lussac (200000 €), passerelle Roosevelt/La Rode (350000 €).



Passerelle Roosevelt à Toulon

- Mise en place de 40 avaloirs connectés afin d'intervenir en amont et d'éviter les débordements et les rejets dans le réseau de matériaux déversés/récupérés dans ces avaloirs.

Le Revest-les-Eaux :

- Réfection de la couche de roulement du chemin du Val Dardennes (330000 €).
- Remplacement de poteaux/mats d'éclairage public sur l'ensemble de la commune (30000 €).

► Les travaux et aménagements pour la qualité des espaces verts

Hyères :

- Réalisation d'un jardin économe en eau au carrefour LT Vaisseau Teste et au carrefour Macany (401 000 €).
- Travaux d'embellissement : carrefour Lt Vaisseau Teste (216 200 €), échangeur du lycée agricole (80 000 €).
- Acquisition de signalétique botanique pour les Parcs St-Bernard et Olbuis Riquier (46 000 €).
- Restauration de la Fontaine Galliéni (102 700 €).
- Plantation de divers arbres et végétaux sur les sites métropolitains (23 580 €).

La Garde :

- Travaux d'embellissement : aménagement des espaces verts rue du Vieux Puits (166 000 €), villa Jeanne (47 000 €), rond-point de l'avenue du 8 mai 45 (127 000 €).

La Seyne-sur-Mer :

- Aménagement et plantation (609 000 €) dont avenue Saint-Georges (142 000 €), avenue Hugues Cléry (79 000 €), carrefour de La Maurelle (91 000 €), parvis église (58 000 €).

Six-Fours-les-Plages :

- Entretien et renouvellement des espaces verts (415 700 €) dont chemin des Delphiniums (161 750 €), jardin giratoire plan de la Mer - création d'un jardin de 700 m² en bord de mer (209 000 €).

Le Pradet :

- Boulevard de Lattre de Tassigny : aménagement paysager du TPC (50 000 €).

Saint-Mandrier-sur-Mer :

- Aménagement et entretien du patrimoine arboré (64 200 €) dont quai Jean Jaurès (14 000 €), allée Samuel Paty (25 000 €).



Avenue Jean Jaurès à Saint-Mandrier-sur-Mer

- Abattage et élagage d'arbres au PAM (3665 €).

Toulon :

- Renouvellement et développement sur patrimoine arboré métropolitain : 547 arbres replantés ou plantés.
- Travaux d'extension paysagère et de réaménagement du parc des Lices pour un montant de 1 655 000 € : travaux d'aménagements paysagers (1 000 000 €), création d'aires de jeux (260 000 €), création zone sportive et terrain multisports (135 000 €) et travaux d'éclairage public (260 000 €).



Parc des Lices à Toulon



Avenue Hugues Cléry à La Seyne-sur-Mer



Rond-point salle des Fêtes à La Crau

- Opérations d'aménagements paysagers et plantations : aire de pique-nique plages du Mourillon (336 000 €), diverses places.



Plage du Mourillon

Carqueiranne :

- Aménagement et plantations (55 000 €).

La Valette-du-Var :

- Réaménagement et végétalisation de la place de Gaulle (900 000 €) : aménagement d'espaces en pleine terre, de jardinières, cinq pergolas ont été installées pour offrir des zones ombragées, éclairage modernisé.



Place de Gaulle à La Valette-du-Var

- Aménagement et entretien (459 000 €) dont avenue Pablo Picasso (209 000 €), avenue Ste-Cécile (152 000 €).
- Entretien du Jardin remarquable de Baudouvin (100 000 €).



Jardin de Baudouvin à La Valette-du-Var

- Plantations d'arbres « 1 arbre - 1 enfant » (65 000 €).

Ollioules :

- Aménagement RD 11 (93 100 €), Trotobas (91 800 €).
- Plantation de 9 platanes (7 500 €).
- Diverses plantations (102 500 €).

La Crau :

- Aménagement et plantations diverses (104 400 €) dont parking Collège (11 300 €), rond-point Salle des Fêtes (47 000 €).

► Les travaux et aménagements pour la qualité des pistes cyclables

- Entretien du parcours cyclable du littoral (112 000 €).
- Création d'un itinéraire cyclable de 7 km de Hyères à La Garde en passant par La Crau (64 000 €).

Hyères :

- Requalification en voie verte du chemin de la Bayore (150 000 €).

Ollioules :

- Création d'un accès cyclable à la Technopole de la Mer (20 000 €).



Technopole de la Mer à Ollioules

La Valette :

- Requalification en voie verte de la rue et la traverse des jardins (70 000 €).

La Seyne-sur-Mer :

- Création d'une piste cyclable avenue Gambetta (125 000 €).



Avenue Gambetta à La Seyne-sur-Mer



Chemin de La Bayore à Hyères

€ DÉPENSES 2025

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Fonctionnement : 80,5 M€

Investissement : 5,1 M€

CHIFFRES CLÉS 2025

TONNAGE DÉCHETS COLLECTÉS

153 364 tonnes

d'ordures ménagères collectées.

15 106 tonnes

de papiers et cartons.

5060 tonnes

de plastique et métaux.

9635 tonnes

de verre.

PÔLES ENVIRONNEMENTAUX

64 154,5 tonnes

de déchets reçus

(y compris gravats et déchets dangereux).

942 503 entrées.

11 200 nouvelles cartes
distribuées.

Territoires et proximité

Collecte des déchets et propreté urbaine

La compétence « collecte des déchets ménagers et assimilés » couvre la collecte des ordures ménagères et des matières recyclables en porte-à-porte, ainsi que la gestion des conteneurs collectifs et des pôles environnementaux (déchèteries).

Les antennes métropolitaines mènent l'ensemble des missions de proximité : elles assurent le recensement des besoins et le suivi des stocks de bacs à ordures ménagères et de bacs de tri, la gestion des composteurs, la gestion locale du personnel et de l'équipement. Concernant les opérations de collecte, elles s'occupent des relations avec les prestataires, le suivi de l'exécution des marchés ainsi que la gestion des régies. Les missions relatives au recensement des besoins, aux devis pour la réparation des véhicules et la location leur incombent également.

Le siège assure les missions mutualisables sur les antennes telles que la gestion des calendriers de collecte et des assurances des véhicules, la vérification des factures de réparation, les devis de fourniture des bacs de déchets, des composteurs, la formation des agents ainsi que le suivi des agréments et habilitations. Le siège assure la préparation et l'exécution budgétaire de la section investissement, en lien avec les antennes.

Enfin, il prend en charge les études stratégiques, comme le **Programme Local de Prévention et de Gestion des Déchets (PLPDMA)** ou la mise en œuvre du projet d'**Économie Circulaire**. Il conduit également toute la politique stratégique en termes de déchets et il est en lien direct avec le SITTMAT.



Les antennes métropolitaines assurent l'ensemble des missions de propreté urbaine. Cela comprend le balayage et le lavage manuels ou mécanisés, le vidage des corbeilles de propreté à la disposition des administrés, le désherbage des accotements, chemins piétonniers..., les prestations de collecte et nettoyage suite aux événements organisés (marchés, manifestations), les interventions ponctuelles (dépôts sauvages, nettoyage de squats, décapage, ...), la pose, l'entretien et la maintenance des équipements de propreté (corbeilles, totems distributeurs de sacs canins, canisites, ...), ou encore l'intervention sur les pollutions visuelles (affichage sauvage, tags). Ces prestations sont effectuées sur le territoire en régie et par des prestataires.

QUELQUES DATES

✓ Juillet/Août

Communication sur la lutte contre les déchets abandonnés

✓ 1^{er} novembre

Mutualisation intercommunale du marché de collecte sur le territoire de La Seyne-sur-Mer, Saint-Mandrier-sur-Mer et Ollioules



PRINCIPALES ACTIONS DE L'ANNÉE :

► Bilan Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA)

Quatre ans après le lancement de son premier Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA), la Métropole affiche une dynamique positive avec 16 actions sur 17 déjà mises en œuvre. Ce programme vise à réduire la quantité de Déchets Ménagers et Assimilés (DMA) pour atteindre 570 kg par habitant d'ici 2027.

Depuis le début de ce programme, la Métropole a intensifié ses efforts notamment en matière de prévention, de tri à la source, de sensibilisation des habitants et des entreprises, et de structuration du réemploi.



Agents de prévention

Résultats clés :

- Mise en place d'installation de broyage des déchets végétaux en déchèteries ;
- Installation de points d'apports volontaires pour la collecte séparée des biodéchets ;
- Accompagnement au compostage individuel ou partagé ;
- Généralisation de la Redevance Spéciale auprès des professionnels ;
- Développement de l'outil interactif Trizzy et diffusion du Guide écoresponsable ;

- Signature du Contrat d'Objectifs Déchets avec la Région qui fixe les priorités pour les prochaines années ;
- Création d'une équipe d'agents de prévention ;
- Installation de bornes à mégots ;
- Gestion du tri hors foyers avec une étude d'installation d'avaloirs connectés et de filets de rétention ;
- Lutte contre le gaspillage alimentaire dans les cantines scolaires avec le Projet Alimentaire Territorial ;
- Campagnes de sensibilisation à la prévention et au tri (ex : *La mer commence ICI*, consignes de tri, lutte contre les déchets abandonnés dans les espaces naturels...) ;
- Signature des chartes *Plages sans déchet plastique* et *Sud zéro déchet plastique*.

Avec 16 des 17 actions déjà lancées et un suivi opérationnel renforcé, la Métropole confirme son engagement en faveur d'une gestion plus responsable des déchets. Depuis le lancement du programme, une réduction des Ordures Ménagères Résiduelles (OMR) de 36 kg par habitant par an a été observée.



Déchèterie de La Valette-du-Var

► Mutualisation des ressources pour la collecte des déchets ménagers

La Métropole a attribué un marché commun entre les territoires de La Seyne-sur-Mer, Saint-Mandrier-sur-Mer et Ollioules pour la collecte des déchets ménagers et assimilés afin d'optimiser le ramassage des déchets entre ces trois communes et réduire l'effet du gaz à effet de serre.

La collectivité dans un souci d'optimisation a également attribué un marché commun aux 12 communes pour le ramassage des Points d'Apports Volontaires des Ordures Ménagères Résiduelles.

► Les pôles de valorisation et ressourcerie

En 2025 les permis de construire pour la création de pôles environnementaux et de ressourcerie à La Seyne-sur-Mer et au Pradet ont été validés.

► Expérimentation de collecte en Points d'Apport Volontaire (PAV) des biodéchets sur La Valette-du-Var



© DR

La loi du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire, dite loi anti-gaspillage (loi AGECL) oblige depuis le 1^{er} janvier 2024 les collectivités à mettre à disposition des usagers non professionnels les moyens de trier leurs biodéchets. Ainsi, en synergie avec le système de compostage sur l'ensemble du territoire mené par le SITMAT, la Métropole complète son dispositif en déployant depuis novembre 2024, 43 Points d'Apport Volontaire de biodéchets dans certaines zones géographiques de La Valette-du-Var. À l'issue de la première année, l'enquête de satisfaction menée auprès des ménages concernés indique que 89% des usagers se déclarent satisfaits du dispositif. Au total, 47 tonnes de biodéchets ont été collectées dont 78% présentent une qualité de tri 3 étoiles, soit le niveau le plus élevé du référentiel.

Sur la zone test, la production de biodéchets est passée de 87 à 71 kg par habitant et par an.

► Le nouveau marché de collecte à Hyères

Ce nouveau contrat a fait l'objet d'une profonde réflexion sur la partie continentale de la commune tout comme sur les îles. L'enjeu est d'optimiser l'ensemble des prestations (ordures ménagères, tri, déchets végétaux, encombrants...) et de les calibrer en fonction des besoins, des secteurs et de la saisonnalité. Parmi les optimisations du marché, on peut noter la simplification de l'accès à la collecte des encombrants et la nouvelle large plage d'inscription. Facilitant l'accès à la collecte des administrés, cette évolution est un axe majeur de réduction des dépôts sauvages.

► La collecte des mégots

Pour soutenir les collectivités, l'État a instauré une responsabilité élargie des producteurs en désignant un éco-organisme nommé Alcome avec des objectifs élevés de captage de ce flux. Celui-ci est financé via une écotaxe prélevée auprès des fabricants de cigarettes. Dans ce cadre, la Métropole déploie sur son territoire des réceptacles à mégots et bénéficie d'une aide financière via une convention avec l'éco-organisme Alcome. Ainsi, en 2025, 496 points de collecte répartis sur la Métropole ont permis de collecter et traiter 86,51 kg de mégots soit 432 553 mégots.





► La communication

Plusieurs actions ont été menées en 2025 :

- Mise à jour et enrichissement du site Internet de la Métropole avec la création d'une rubrique dédiée à la propreté urbaine et à la gestion des déchets.
- Contrôle et informations auprès des commerçants pour leur rappeler les consignes de collecte.
- Tenue de stand et diffusion de spots publicitaires en continu auprès des visiteurs et des exposants, lors de Bacchus - Toulon, Cuisines et vins du Sud - La Valette-du-Var, Le son by Toulon. Au total ce sont plus de 50 000 personnes qui ont été sensibilisées au tri des déchets, à la pollution des mégots, à prévenir les dépôts sauvages et déchets abandonnés.
- Distribution de 60 000 guides sur la collecte sur Toulon, La Valette-du-Var et Ollioules.
- Distribution de 37 500 kits sur les déchets abandonnés.
- Enquêtes usagers sur les conteneurs présents dans les immeubles et sur les habitudes de compostage des déchets afin d'améliorer l'offre en conteneur et bornes à biodéchets (notamment au sein de la cité Berthe à La Seyne-sur-Mer).



► La Redevance Spéciale

Depuis septembre 2021, une Redevance Spéciale (RS) pour la collecte des déchets assimilés aux ordures ménagères issus des activités économiques sur le territoire est mise en place et permet de réduire le nombre de bacs à ordures ménagères. Ainsi, en 2025, 296 bacs à ordures ménagères ont été retirés soit 85,3 tonnes hebdomadaires.

En 2025, les 221 contrats en cours ont généré une recette d'environ 1 250 000 €.





Usine de traitement des eaux aux Borrelles à Hyères

📌 DÉPENSES 2025

EAU POTABLE

Fonctionnement : 7,4 M€

Investissement : 11,9 M€

ASSAINISSEMENT

Fonctionnement : 9,9 M€

Investissement : 23,8 M€

CHIFFRES CLÉS 2025

EAU POTABLE

2 retenues (Dardennes et Carcès) et **12** unités souterraines (forages, puits et sources locaux) en activité sont à la disposition de la Métropole pour sa production d'eau potable. Elle achète également de l'eau brute à la Société du Canal de Provence (SCP).

3 usines de potabilisation situées sur le territoire (La Valette-du-Var, Pierrascas et Dardennes) permettent le traitement des eaux superficielles des retenues et de la SCP et les eaux souterraines font l'objet d'une désinfection in situ.

22,6 millions de m³ d'eau potable sont ainsi produits par la Métropole. En complément, elle achète 11,9 millions de m³ auprès de la Société du Canal de Provence (SCP), de la Communauté d'Agglomération Sud Sainte Baume (CASSB) et du Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau des communes de la Région Est de Toulon (SIAECRET).

202 000 abonnés au service d'eau potable.

28 millions de m³ d'eau consommée.

2041 km de canalisations pour le réseau d'adduction et de distribution sur le territoire. Il compte 90 réservoirs pour une capacité totale de stockage de 179 000 m³ et 51 stations de reprise.

Le taux de rendement du réseau métropolitain est de **85,8%** et dépasse donc le rendement objectif du Grenelle II visant à réduire les pertes en eau.

2,41 € TTC/m³ est le prix moyen du service facturé à l'abonné.

ASSAINISSEMENT

189 000 abonnés en assainissement collectif et **8270** en assainissement non collectif.

31,7 millions de m³ collectés et traités en station d'épuration, produisant après traitement

10 800 tonnes de boues, incinérées sur le four de la station AmphitriA remis en service en 2025, et valorisées en compostage pendant l'arrêt technique.

3 principales stations : l'Almanarre à Hyères, Amphora à La Garde et AmphitriA à La Seyne-sur-Mer. Les usines de traitement ont un très bon niveau de performance et leurs rejets sont conformes à la réglementation.

1280 km de canalisations pour le réseau

de collecte et **130** postes de relevage sur le territoire. Le niveau d'entretien est conséquent avec 265 km de curage annuel. Les diagnostics en vue de la détection d'anomalies sont réalisés à hauteur de 70 km pour les inspections vidéo et 35 km pour la fumigation.

2,59 € TTC/m³ est le prix moyen du service facturé à l'abonné.

Eaux Usées Non Domestiques :

47 nouveaux diagnostics d'entreprises ont été réalisés, **86** suivis de mises en conformité et **6** nouvelles autorisations de rejet délivrées dans l'année ; et au titre des rejets assimilés domestiques : **85** établissements ont été contrôlés.

Sur l'assainissement non collectif : **492** contrôles ont été réalisés dans l'année, dont **64** réhabilitations et **197** dossiers de conception étudiés.

QUELQUES DATES

✓ 16 mai

Mise en fonctionnement 24h/24 du four d'incinération du Cap Sicié

✓ 26 juin

Mise en service de la nouvelle filtration de l'usine de traitement d'eau potable de La Valette-du-Var

✓ 15 juillet

Mise en service des nouvelles canalisations de refoulement eaux usées de Castigneau - Toulon Ouest

✓ 15 septembre

Mise en eau de la nouvelle station d'épuration du hameau des Borrelles à Hyères

✓ Du 23 au 29 octobre

Achèvement des travaux de la file eau de la nouvelle station d'épuration de Porquerolles et mise en route

Eau potable et assainissement des eaux usées

En matière d'eau potable, la Métropole assure la production, le transfert et la distribution d'une eau de qualité en quantité suffisante sur l'ensemble du territoire, tout en maîtrisant les coûts du service pour l'utilisateur.

La production et la distribution d'eau potable sont assurées en régie sur les communes de Six-Fours-les-Plages et La Garde et par le biais de délégations de service public sur les dix autres communes.

Les objectifs poursuivis sont de définir une stratégie globale des achats d'eau, de diversification et de sécurisation de l'alimentation en eau, de préserver les ressources en eau locales, de déployer une stratégie de gestion patrimoniale, d'établir un programme pluriannuel d'investissement et de travaux sur les réseaux et ouvrages, de rechercher l'optimisation des nouveaux contrats de délégations de service public, et de garantir une qualité de service homogène à l'utilisateur.

En matière d'assainissement, la Métropole lutte contre la pollution due aux eaux usées de toute nature. Son action porte essentiellement sur la collecte, le transport et le traitement des eaux usées, mais aussi sur le contrôle des rejets non domestiques (lutte contre les pollutions chimiques d'origine industrielle) ainsi que le contrôle de conception et de bon fonctionnement des systèmes d'assainissement non collectif.

Les objectifs poursuivis consistent à établir une stratégie de modernisation du réseau et d'amélioration de la performance des ouvrages de traitement, à réduire les intrusions d'eaux claires parasites, à optimiser les nouveaux contrats de délégations de service public par regroupements progressifs et garantir une qualité de service homogène à l'utilisateur sur le territoire métropolitain.

Le service exploite en régie la collecte sur les communes de Six-Fours-les-Plages, Ollioules et La Garde. La gestion des réseaux de collecte sur les 9 autres communes, de l'émissaire de transport du Cap Sicié ainsi que de toutes les stations d'épuration, est assurée en Délégation de Service Public.



AmphorA à La Garde

© DR

PRINCIPALES ACTIONS DE L'ANNÉE :

► la sécurisation des ressources

- Poursuite des études d'aménagement du barrage de Carcès nécessaires à l'exploitation de la retenue à sa cote maximale.
- Préservation des ressources locales pour la production d'eau potable : préparation du dossier d'enquête publique pour l'autorisation du captage de la Foux (Le Pradet) et la remise en service de la ressource de Carnoules (alimentant historiquement La Seyne-sur-Mer).

► Les travaux sur les réseaux et les ouvrages d'eau potable

- Travaux sur l'aqueduc d'eau brute entre Carcès et l'usine de traitement de La Valette-du-Var, avec 120 mètres renouvelés à Besse-sur-Issole (1,3 M€ HT).
- Renouvellement de 14 km de réseaux de distribution d'eau potable afin de lutter contre les fuites et améliorer le rendement global du système d'approvisionnement (8,3 M€ HT).

► Les travaux sur les réseaux et ouvrages d'assainissement

- Travaux de construction d'un réseau d'assainissement et d'une unité de traitement pour le hameau des 2^e Borrels à Hyères (1,3 M€ HT).
- Sécurisation de la traversée du Las - Toulon Ouest (1,2 M€ HT à charge du concessionnaire).
- Renouvellement de 10 km de réseaux de collecte d'eaux usées afin de lutter contre les intrusions d'eaux claires parasites permanentes (12,5 M€ HT).
- Travaux de sécurisation sur les postes de relevage : remplacement de pompes, groupes électrogènes (1,4 M€ HT).

► Les travaux d'envergure sur les stations de traitement d'eaux usées

- AmphitriA - études de conception pour la rénovation des façades et acrotères (travaux estimés à 15 M€ HT).
- AmphitriA - travaux de sécurisation des tirants (2,7 M€ HT).
- Porquerolles - reconstruction de la station d'épuration (10 M€ HT).

► Autres actions

- Réalisation du Schéma Directeur d'eau potable, phase 1 - état des ressources, bilan quantitatif et qualitatif.
- Étude de l'échelle du territoire sur la faisabilité de la réutilisation des eaux usées traitées.
- Suivi du milieu marin au droit des rejets des stations de traitement des eaux usées (campagne 2025).



Veolia à La Valette-du-Var



Châteauvallon, scène nationale à Ollioules



Qualité de vie

Valoriser, préserver et protéger la biodiversité de notre environnement exceptionnel, favoriser la qualité de vie et l'épanouissement des habitants de notre territoire sont autant de priorités pour la Métropole Toulon Provence Méditerranée.

La Métropole propose une offre culturelle riche et diversifiée en s'appuyant sur les 11 équipements qui maillent le territoire, mais également diverses animations, ainsi que de multiples actions pour faciliter l'accès à la culture.

En matière sportive, la Métropole s'appuie sur des équipements de qualité répartis sur l'ensemble du territoire, et des actions à destination de tous les publics.

Enfin, la Métropole dispose d'un environnement exceptionnel et intervient par des leviers nombreux et complémentaires, qui incluent la valorisation et la préservation de la biodiversité présente sur les différents sites naturels gérés par la Métropole : la mise en sécurité et la préservation du sentier du littoral, le suivi de la qualité des eaux pour gérer les épisodes de pollution aquatique, l'entretien de concessions de plages et des équipements balnéaires rattachés, ou encore la gestion de parcs et jardins remarquables.

€ DÉPENSES 2025

Fonctionnement : 39,4 M€

Investissement : 9,6 M€

CHIFFRES CLÉS 2025

83 000 spectateurs ont assisté aux événements proposés par la Scène nationale Châteauvallon - Liberté

Plus de **30 000** visiteurs ont été accueillis à l'occasion de l'exposition « Petits mondes - un siècle de design pour enfant » à l'Hôtel des Arts TPM

3500 spectateurs ont participé à La Nuit des Conservatoires

Plus de **1000** œuvres d'art constituent la collection métropolitaine.

Qualité de vie

Culture

Parce que la culture est un levier de cohésion sociale et de développement économique, qu'elle concourt à la qualité de vie des habitants et à l'émergence de l'identité du territoire, la Métropole Toulon Provence Méditerranée a fait le choix de lui accorder une place primordiale.

TPM exerce la compétence « création, aménagement, entretien et fonctionnement d'équipements culturels d'intérêt métropolitain » et consacre à ce titre plus de **40 millions d'euros** à sa politique culturelle, qui se définit autour de 2 axes majeurs.

D'une part, elle assure la gestion de grands équipements culturels dans les domaines du spectacle vivant, de l'enseignement artistique et des arts visuels. À cet égard l'Opéra TPM, Le Liberté - scène nationale, l'Hôtel des Arts TPM, la Galerie du Canon TPM et l'École Supérieure d'Art et de Design TPM à Toulon, la villa Noailles - centre d'art contemporain d'intérêt national à Hyères, la Villa Tamaris - centre d'art et de la photographie à La Seyne-sur-Mer, Châteauvallon - scène nationale et la Maison du Patrimoine à Ollioules, Le PÔLE - scène conventionnée d'intérêt national « Art en territoire » au Revest-les-Eaux, ou encore les 11 sites du Conservatoire TPM composent un paysage riche et dynamique qui contribuent à son rayonnement national et international.

D'autre part, la Métropole œuvre en faveur de l'accès du plus grand nombre à la culture. À ce titre, elle soutient les initiatives et actions contribuant à la valorisation des équipements culturels métropolitains, accompagne des festivals emblématiques comme le « Midi Festival » et « Jazz à Porquerolles » à Hyères, « La Vague Classique » à Six-Fours-les-Plages ou encore le « Festival de Musique de Toulon et sa région » et déploie une communication ciblée autour de l'offre culturelle proposée. En complément, la Métropole conduit une politique d'acquisition et de conservation d'œuvres d'arts visant à enrichir le patrimoine métropolitain, fonds qu'elle fait circuler à travers des expositions temporaires ou encore des prêts auprès des communes et des établissements scolaires du territoire.



QUELQUES DATES

✓ **31 janvier**
La Nuit des Conservatoires

✓ **Janvier/Février**
Biennale Internationale des Arts du Cirque

Célébration du **40^e anniversaire du Festival international de mode, de photographie et d'accessoires à Hyères**
60 ans du site de Châteauvallon



Orchestre à l'école

PRINCIPALES ACTIONS DE L'ANNÉE :

Ponctuée par de nombreuses actions et temps forts, l'année 2025 témoigne une nouvelle fois de la diversité artistique et culturelle du territoire et de la volonté des équipements d'intérêt métropolitain de proposer une offre de choix.

► Le Conservatoire TPM labellisé Conservatoire à Rayonnement Régional (CRR)

L'année 2025 du Conservatoire Toulon Provence Méditerranée se distingue par une activité artistique et pédagogique intense, confirmant son rôle majeur dans le paysage culturel métropolitain. La saison culturelle a rassemblé 129 projets (concerts professionnels, spectacles d'élèves, master-classes, conférences et actions annexes) et a touché plus de 11 000 spectateurs, traduisant un fort niveau de fréquentation et de diffusion. L'établissement a renforcé sa visibilité et son rayonnement institutionnel avec sa première participation à « La Nuit des Conservatoires », le 31 janvier 2025, qui a attiré près de 3500 spectateurs sur le site de Toulon. Sur le plan pédagogique, le Conservatoire a poursuivi son exigence d'excellence à travers le trimestre « Transmission », marqué par l'accueil du chorégraphe Mourad Merzouki et la reprise du spectacle « Folia » à Châteaullon, associant élèves et artistes professionnels. L'année a également été ponctuée par des projets d'expérimentation et d'innovation artistique, notamment avec l'accueil de l'acousmonium du Conservatoire de Nice, dédié à la création et à la diffusion sonore spatialisée. Entre avril et juin, l'ensemble des disciplines (musique, danse, théâtre, cirque) a été valorisé lors de nombreux concerts et spectacles « hors les murs », dont la résidence du percussionniste Claude Ferrier autour du répertoire des « Percussions de Strasbourg », et la présentation des premières images du film « Baleine », mené avec les élèves comédiens.

À l'automne, la 11^e édition du Festival du Conservatoire TPM, organisée du 17 au 23 novembre 2025 dans un format resserré, a proposé près de vingt manifestations sur le territoire, mettant en lumière enseignants, élèves et anciens élèves.

Enfin, l'année s'est conclue par un concert symphonique de prestige au Pasino d'Hyères, dirigé par Sébastien Boin, autour d'œuvres de Ravel, de Falla et Dvořák, illustrant l'ambition artistique portée par l'établissement.



« Folia »



Danse krump et hip-hop

► Le PÔLE, Scène conventionnée d'intérêt national « Art en territoire »

En 2025, le PÔLE a confirmé son rôle structurant dans le paysage culturel métropolitain, en rassemblant près de 33 000 spectateurs, dont plus de 11 000 élèves, autour de 170 représentations déployées dans différents lieux : théâtre, chapiteaux, bibliothèque, espace public et établissements scolaires.



L'établissement a renforcé son positionnement de référent cirque et arts de la rue, notamment à travers sa participation à la « Biennale Internationale des Arts du Cirque » (trois spectacles et deux résidences) et à l'événement national « La Nuit du Cirque », avec des propositions artistiques complémentaires portées par « Les Petites Natures » et la compagnie Allégorie.

La 6^e édition du « Festival Regards sur Rue » à La Seyne-sur-Mer a constitué un temps fort fédérateur, avec 36 représentations gratuites dans l'espace public rassemblant près de 15 300 spectateurs, confirmant l'ancrage territorial et l'attractivité de l'événement.

Le PÔLE a poursuivi une politique active de partenariats, notamment avec la scène nationale Châteaullon-Liberté, autour de projets emblématiques tels que « NEBA » de la compagnie Gandini Juggling et le temps fort « Magie » avec Yann Frisch.

La rencontre avec les publics, en particulier les publics scolaires, demeure un axe structurant, à travers des dispositifs d'éducation artistique et culturelle pérennes et fortement mobilisateurs : 21^e édition du « Prix de la Bibliothèque du Théâtre Armand Gatti » (1994 élèves participants), la 9^e édition du « Festival de Théâtre Amateur » (210 élèves) et restitution de la 5^e édition du projet dédié aux « Arts de la Rue ».

Enfin, le soutien à la création s'est traduit par l'accueil de 23 résidences artistiques en 2025, contribuant à renforcer le lien entre artistes, création contemporaine et territoire.

► L'Opéra TPM

La réhabilitation de l'opéra est en cours (livraison prévue fin 2027) et porte sur le hall d'entrée, la salle de spectacle, la scène et l'administration pour un montant total de 42,4 millions d'euros.



Durant ces travaux, l'Opéra a renforcé son activité « hors les murs » avec 52 spectacles et 95 représentations, réunissant près de 48 000 spectateurs (86% de taux de remplissage), dont plus de 11 000 jeunes (plus de 23% du public).

La saison s'est ouverte au Palais Neptune avec un concert lyrique dédié aux opéras romantiques allemands sous la direction de Victorien Vanoosten, puis s'est poursuivie au Liberté avec l'opéra jeune public en audiodescription « Une Petite Flûte », d'après Mozart. Le succès des versions de concert s'est confirmé avec « Nabucco » de Giuseppe Verdi.

« Festival Regards sur Rue »





Exposition « La Grâce & le Feu » de Gérard Uféras à la Villa Tamaris



Deux nouvelles productions ont marqué l'année : « La Belle Hélène » de Jacques Offenbach, première mise en scène lyrique du duo Alice Masson / Quentin Gibelin, et « Norma » de Vincenzo Bellini, présentée à Châteauvallon dans une mise en espace d'Emmanuelle Bastet. L'Orchestre s'est illustré au Palais Neptune avec une création mondiale de Raphaël Lucas, une commande de l'Opéra, un concert avec le violoncelliste Edgar Moreau, puis en fin d'année aux côtés de la pianiste Natacha Kudritskaya. Il a également participé pour la première fois au concert d'ouverture du Festival d'Aix-en-Provence, dirigé par Marc Minkowski. La programmation s'est ouverte au théâtre de boulevard au Zénith de Toulon et au Liberté avec Isabelle Mergault et Gérard Darmon, ainsi qu'à la danse avec l'accueil du Malandain Ballet Biarritz.

Le rayonnement territorial s'est affirmé à travers le grand concert gratuit autour de « La Belle Hélène », les représentations de « Norma » dans le cadre du « Festival La Vague Classique » et à La Collégiale, ainsi que la troisième édition de la tournée Var Opéra menée par le Chœur, totalisant 32 représentations et plus de 23 500 spectateurs.

La fin d'année a été marquée par un concert consacré à Mozart, l'opéra jeune public « La Petite Sirène » de Régis Campo, et un « Don Pasquale » festif de Gaetano Donizetti.



« Don Pasquale »

© Aurélien Kirchner

Enfin, les actions de sensibilisation (« Printemps des jeunes », « Danse à l'Opéra », « Derrière le rideau », « Élèves au concert », « Parcours découverte », « Quartiers d'été », « Rentrée en musique ») ont touché 12 500 personnes, confirmant l'engagement de l'Opéra TPM en faveur de l'accès à la culture pour tous.

► La Villa Tamaris, centre d'art et de la photographie

En 2025, la Villa Tamaris a confirmé son rôle de référence en matière de photographie contemporaine et patrimoniale à travers une programmation ambitieuse de cinq expositions monographiques, accueillant 46 300 visiteurs. L'année s'est ouverte avec « Les bâtisseurs de navires de La Seyne-sur-Mer (1880-1987) » de Marius Bar et de ses successeurs, valorisant le patrimoine naval local. Une rétrospective majeure consacrée à Gérard Uféras, « La Grâce & le Feu », a présenté plus de 250 tirages et a été enrichie d'une performance dansée réunissant Alexandra Cardinale et le chorégraphe Julien Lestel.

Dans le cadre d'un partenariat avec le musée Guimet, l'exposition « Marc Riboud. L'œil du voyageur » a rassemblé 150 photographies emblématiques entre mai et septembre et rencontré un large succès public. La Villa Tamaris a également mis en lumière durant l'été le travail du photographe Gil Frechet avec « Tamaris et les Sablettes, paysages bouleversants », accompagné de visites commentées en sa présence. L'année s'est achevée avec « Genesis » de Sebastião Salgado, réalisée avec le soutien de la Fondation Salgado et complétée par une conférence animée par Lélia Wanick Salgado et Fernando Eichenberg.

Parallèlement, la Villa Tamaris a mené une action soutenue de médiation culturelle, associant visites guidées, ateliers d'arts plastiques et accueil de nombreux publics scolaires, affirmant ainsi sa mission d'accès à la culture pour tous.



Exposition « Marc Riboud. L'œil du voyageur » à la Villa Tamaris



« Design Parade » Toulon

► La villa Noailles, centre d'art contemporain d'intérêt national

En 2025, la villa Noailles, centre d'art contemporain d'intérêt national, a traversé une année de transition marquée par un changement de direction, une reconfiguration de sa programmation et la mise en place d'une billetterie.

Les sites de Hyères et Toulon ont accueilli près de 110 000 visiteurs. Les festivals ont continué de structurer l'activité, avec « Design Parade » (68 000 visiteurs) et la 40^e édition du « Festival international de mode, de photographie et d'accessoires » - Hyères (11 000 visiteurs), confirmant le soutien à la jeune création. La programmation hors festivals et les actions de médiation ont rassemblé près de 23 000 visiteurs et 2 300 élèves, affirmant les missions de diffusion, de médiation et d'accompagnement des artistes, tout en préparant un nouveau cycle de développement.



« Festival international de mode, de photographie et d'accessoires »

► L'École Supérieure d'Art et de Design TPM (ESADTPM)



« Journées Portes Ouvertes »

Au cours de l'année 2024-2025, l'école a accueilli plus de 196 élèves en cursus diplômant et 250 élèves amateurs, dont une cinquantaine d'enfants en périscolaire. 53 étudiants ont été diplômés, répartis entre les options Art (DNA et DNSEP) et Design, avec de nombreuses mentions et félicitations.

L'attractivité de l'établissement s'est confirmée lors des « Journées Portes Ouvertes » (plus de 500 visiteurs) et à travers une forte demande sur Parcoursup, avec plus de 650 vœux pour 55 places disponibles, soutenue par une communication digitale et une large campagne de presse.

La vie artistique et pédagogique a été rythmée par l'intervention de près de 40 artistes et professionnels, un programme d'expositions riche (10 expositions), dont celles de Phyllis Januel, Lilou Qvistgaard, Romain Guillet, ainsi que la mise en valeur des diplômés 2024. L'école a également renforcé son inscription dans les réseaux professionnels et de recherche (Andéa, École(s) du Sud, RESCAM).



Enfin, le rayonnement des étudiants et alumni s'est illustré par de nombreuses distinctions et participations à des événements majeurs : Titouan Makeeff sélectionné à la biennale de Mulhouse 2025 et qui a aussi été exposé au 1^{er} Fomo festival / création numérique de Toulon en compagnie de Chochinbi et Liski. Louise Noel sélectionnée à la résidence curatoriale de « Voyons Voir 2025 » a participé quant à elle, avec 9 autres artistes, au projet Deep Time II. Alexia Croset, a pour sa part proposé « Le Jardins des Seiches » à la Maison du Patrimoine de Six-Fours-les-Plages dans le cadre du Festival Estival 2025 ; et enfin, Tifenn Pâris, s'est vue décerner le Prix DÉJA 2025 lors du salon Paréidolie à Marseille en août 2025. Il convient également de souligner la participation de l'ESADTPM au dispositif Sillonner les Mondes (résidences de l'Été Culturel 2025 du ministère de la Culture), à travers l'implication de plusieurs artistes issus de l'école : Liski, Léna Durr, Joy Lavigne, Chong Zheng, Benoît Bottex, Lisa Jacomen, Léa Doussière, Virginie Sanna, Laëtitia Romeo, Hutarr Von Yug, Henri Salamero, Cassandra Felgueiras et France Vignaux-Delescaut.

► Châteauvallon, scène nationale - Centre national de création et de diffusion culturelles

En 2025, Châteauvallon - Scène nationale a célébré son 60^e anniversaire, une année marquante qui a renforcé son identité artistique et son ancrage territorial. La programmation pluridisciplinaire (danse, théâtre, musique, cirque) a réuni près de 30 000 spectateurs autour de 42 spectacles et 101 représentations, avec un taux de fréquentation de 92%.

La célébration des 60 ans a constitué le fil conducteur de l'année, donnant lieu à de nombreuses initiatives artistiques et à un important travail d'embellissement et de végétalisation du site, complété par la création de jardins partagés en lien avec les écoles et les habitants du quartier de la Florane à Toulon.



Les 60 ans de Châteauvallon



L'année a été marquée par l'accueil en résidence du Munstrum Théâtre / Louis Arène (« Makbeth ») et de la Compagnie Louis Brouillard / Joël Pommerat (« Les Deux Petites Filles Modernes »), ainsi que par l'ouverture de l'Amphithéâtre avec « Entre temps » de Philippe Decouflé et les représentations de « Norma » de l'Opéra de Toulon.

La programmation estivale a associé des artistes et institutions fidèles, dont la Comédie Française, le Ballet national de Marseille et le CCN d'Aix-en-Provence dirigé par Angelin Preljocaj, et a mis en valeur des créations in situ de Caillou et Nacim Battou ainsi que de Loïc Guénin avec « Walden » (Châteauvallon).



« C'est si simple l'amour »

Le second semestre a été marqué par un renforcement des propositions « hors les murs », avec trois spectacles et 17 représentations principalement déployées sur l'agglomération toulonnaise, dont plusieurs dans des quartiers relevant de la Politique de la Ville.

Enfin, Châteauvallon a poursuivi son soutien à la création avec 26 résidences (compagnies majoritairement issues du territoire toulonnais), 11 créations accompagnées à la production et une politique active de médiation, rassemblant près de 10 000 participants sur l'ensemble du territoire métropolitain.

► Le Liberté, scène nationale

En 2025, le Liberté - Scène nationale a déployé une programmation pluridisciplinaire variée avec 250 événements (théâtre, danse, musique, cirque, cinéma, expositions, arts numériques), rassemblant plus de 53 000 spectateurs. Le spectacle vivant a constitué le cœur de l'activité, avec 1 création, 5 créations en tournée, 10 résidences de compagnies majoritairement issues de la Région Sud, 50 représentations en tournée et 12 spectacles coproduits.

Parmi les temps forts, la deuxième édition de « Quartiers en Liberté », menée avec la Ville de Toulon au Pont du Las, s'est conclue par « Les Voyages » de la Compagnie XY, après un important travail de rencontre avec les habitants. La programmation thématique Théma a proposé 34 événements autour des axes « Rien que des mots », « Prenons le temps » et « Soif d'apprendre », ainsi que le temps fort « Passion Bleue » consacré à la mer.

Les actions culturelles ont renforcé le lien avec les publics scolaires et les jeunes spectateurs, notamment avec Ateliers en Liberté, donnant lieu au spectacle « Un soir de minuit », la réalisation d'une fresque célébrant la programmation des 60 ans de Châteauvallon, soutenue par le Centre National du Livre, et le projet « Nous sommes ce que vous fûtes », mené par la plasticienne Pauline Léonet et le musicien Vincent Hours, conclu par une performance publique le 11 juin lors de la présentation de saison.

À travers cette programmation et ces actions, le Liberté - Scène nationale a confirmé en 2025 son engagement en faveur de la création, de la diffusion artistique et de la médiation culturelle sur le territoire.



« On purge bébé Répétitions »

« L'écriture ou la vie »





« Petits Mondes - Un siècle de design pour enfant » à l'Hôtel des Arts TPM

► L'Hôtel des Arts TPM

En 2025, l'Hôtel des Arts TPM est resté fermé au premier semestre pour travaux, avant de relancer sa programmation avec l'exposition « Petits Mondes - Un siècle de design pour enfant » (juin-novembre), conçue en partenariat avec le Centre Pompidou, la villa Noailles, le Mobilier national, le Centre national des arts plastiques et le Musée des Arts Décoratifs de Paris. À travers une scénographie immersive et ludique, l'exposition a exploré un siècle de design destiné à l'enfance et a rencontré un large succès public, avec plus de 30 000 visiteurs et une forte participation aux actions de médiation. L'année s'est conclue par l'inauguration en décembre de l'exposition « Avatars - 2005/2025 » de Claude Viallat, ouvrant la programmation 2026 et confirmant le rayonnement et la vocation accessible de l'Hôtel des Arts TPM.



« Avatars - 2005/2025 » de Claude Viallat

► La Galerie du Canon TPM

En 2025, la Galerie du Canon, située au cœur de la Rue des Arts à Toulon, a accueilli 10 410 visiteurs et proposé une programmation culturelle éclectique portée par les acteurs du territoire.

Trois temps forts ont structuré l'année :

- **De janvier à mars, l'exposition « L'eau qui jaillit reste très sage mais je m'y suis lavé les yeux »**, portée par l'École Supérieure d'Art et de Design TPM, a valorisé le travail de dix jeunes lauréats 2024. Ce partenariat s'inscrit dans la continuité de l'accompagnement des diplômés de l'ESADTPM, favorisant leur insertion professionnelle dans le secteur culturel.
- **De mai à septembre, « Un vent d'avance »**, en collaboration avec Le Port des créateurs, a dévoilé l'univers de Makiko Furuichi, inspiré des Yōkai japonais, accompagné d'ateliers d'écriture animés par Patrick Sirot et de lectures-performances.
- **Enfin, d'octobre à décembre, « À travers l'objectif - Exploration des mondes »** a présenté la collection photographique métropolitaine avec des œuvres de Yann Arthus-Bertrand, Olivier Amsellem, FLORE, Pascal Maitre, Manuela Marquez et Micheline Pelletier.

L'ensemble de la programmation a été enrichi de visites commentées et d'ateliers de création, favorisant l'accès à la culture pour tous les publics.



« Un vent d'avance » de Makiko Furuichi



Atelier - Maison du Patrimoine TPM

► La Maison du Patrimoine TPM Centre d'Interprétation du Patrimoine Métropolitain

En 2025, la Maison du Patrimoine TPM à Ollioules a poursuivi sa mission de valorisation du patrimoine métropolitain, accueillant 5 600 visiteurs malgré une fermeture pour travaux en début d'année.

Sa programmation culturelle pluridisciplinaire a proposé un rendez-vous gratuit mensuel et différents temps forts tels

que « Et si les œuvres d'art pouvaient parler » de STAN, le cirque Axis Mundi, les prestations de la soprano Julie Goussot, le spectacle jeune public « Scarlett » et un concert lyrique de Natalia Chasovska en clôture d'année.

Parallèlement, plus de 480 scolaires et 130 personnes en situation de handicap ont bénéficié de visites et ateliers adaptés. L'année a également été marquée par l'enrichissement des collections, avec des œuvres et pièces rares dont celles de Pierre Deval, ainsi que par la création d'une nouvelle identité visuelle et du site Internet de la Maison du Patrimoine TPM.



© DR



► Diffusion de la collection métropolitaine d'œuvres d'art

La Métropole conduit une politique d'acquisition et de diffusion de sa collection artistique afin de rendre l'art accessible à tous. En 2025, sa collection de plus de 1000 œuvres s'est enrichie de 11 photographies de Gérard Uféras, Marc Riboud, Caroline Abitbol, Gilles Fréchet et Sebastião Salgado, acquises à l'occasion des expositions de la Villa Tamaris et diffusées notamment dans les établissements scolaires.

Cinq expositions « hors les murs » ont été organisées en 2025, dont trois en partenariat avec l'Éducation nationale. Du 9 janvier au 14 mars, l'exposition « Une certaine idée de réalité » a été présentée au lycée Beaussier de La Seyne-sur-Mer

tandis que les collégiens du collège Django Reinhardt à Toulon ont découvert un ensemble d'œuvres de la collection dans la galerie de leur établissement, du 27 février au 4 avril, puis du 18 septembre au 13 novembre.

Du 20 juin au 3 août, l'exposition « Regards de femmes », présentée à la Maison du Patrimoine de Six-Fours-les-Plages, a mis à l'honneur des artistes féminines telles que Véronique Bigo, Marie-France Lejeune et Sophie Menuet, attirant plus de 1200 visiteurs.

Enfin, du 18 octobre au 27 décembre, la Galerie du Canon a accueilli « À travers l'objectif - Exploration des mondes », présentant quatorze artistes de la collection photographique métropolitaine et soulignant la diversité des démarches soutenues par la Métropole.



La Galerie du Canon a accueilli « À travers l'objectif » de la Villa Tamaris

€ DÉPENSES 2025

Fonctionnement : 6,3 M€

Investissement : 3 M€

CHIFFRES CLÉS 2025

NOMBRE D'USAGERS PAR AN

Complexe Léo Lagrange à Toulon

204 800

Complexe sportif de l'Estagnol
à La Crau

189 600

Base nature et sport du Vallon
du Soleil à La Crau

72 400

Vélodrome TPM à Hyères

23 200

Palais des Sports TPM à Toulon

205 000

QUELQUES DATES

✓ 7 mars

Soirée United Fight Night
au Palais des Sports

✓ Du 4 au 6 avril

Hyères Roca Cup à l'Almanarre

✓ 11 et 12 avril

Tournoi TPM Seven U au complexe
sportif Léo Lagrange

✓ Du 19 au 26 avril

Semaine olympique française
de voile à Hyères

✓ Du 22 au 25 mai

Toulon Provence Regatta à Toulon

✓ 24 et 25 mai

Tournoi international de football
U13 au complexe sportif
Léo Lagrange

✓ 24 et 25 mai

Festival international de cyclisme
sur piste au Vélodrome

✓ 6 et 7 juin

Tournoi SG Seven au complexe
sportif Léo Lagrange

✓ Du 17 au 19 octobre

Hyères Europa Cup à Hyères

Qualité de vie

Sports

La Métropole TPM entretient et gère 5 équipements sportifs métropolitains (le complexe sportif Léo Lagrange, la base nature et sport du Vallon du Soleil, le complexe sportif de l'Estagnol, le Vélodrome et le Palais des Sports) au sein desquels elle développe et soutient des programmes d'éducation au sport et à la santé et accueille en lien avec les communes les dispositifs nationaux « Savoir nager » ou « Savoir rouler ».

Ces équipements métropolitains sont ouverts à tous : sportifs de haut niveau, clubs locaux et régionaux, associations sportives, étudiants, scolaires de l'école primaire au lycée, accueils de loisirs, particuliers.

La Métropole développe également une politique de soutien aux clubs et associations sportives en cofinçant la formation des dirigeants bénévoles et des cadres techniques.



La Métropole soutient les athlètes amateurs de haut niveau de son territoire. Une aide plus spécifique **permet de soutenir plusieurs jeunes sportifs évoluant à très haut niveau et qui se sont fixés comme but de participer aux prochains Jeux Olympiques de Los Angeles en 2028.**

Enfin, **la Métropole soutient les événements nautiques.** Elle accompagne des projets ambitieux et s'engage activement dans la promotion des activités sportives en mer.

PRINCIPALES ACTIONS DE L'ANNÉE :

► Marchés d'espaces publicitaires avec les grands clubs

En contractualisant des marchés d'achat d'espaces publicitaires, la Métropole met en place une véritable stratégie de « City branding » (marque de territoire). Les clubs deviennent les ambassadeurs de l'identité et de l'attractivité du territoire métropolitain offrant ainsi une vitrine médiatique.

Le sport génère une ferveur émotionnelle que peu d'autres secteurs peuvent égaler. Le rayonnement national et international permet à la Métropole d'inscrire son nom sur la carte nationale ou européenne avec le TMVHB, le HTV ou le RCT.

► Travaux de réfection des terrains synthétiques

Depuis 2022, la Métropole a entrepris le changement des 6 terrains synthétiques sur les 3 équipements sportifs de plein air qu'elle gère. Initialement remplis avec des micro plastiques appelés SBR, le choix s'est porté sur un remplissage naturel, dans une démarche de développement durable limitant la restitution de chaleur et d'odeurs de plastique constatée avec le SBR en période estivale.

Le changement de revêtement du dernier terrain sera réalisé en 2026 à la base nature du Vallon du soleil avec un remplissage en rafle de maïs afin de réduire l'empreinte carbone (acheminement depuis la France) ainsi qu'une migration plus faible encore en cas de pluie.

La Métropole achèvera ainsi en 2026, un cycle de réfection des revêtements synthétiques sportifs entrepris sur 5 ans, dans une démarche éco-responsable tout en maintenant le niveau d'homologation de pratique initial, permettant d'accueillir les différents clubs sportifs du territoire avec le même niveau d'exigence sportive.

Terrain synthétique du complexe sportif Léo Lagrange





Vélodrome TPM

► Des événements sportifs marquants

L'année 2025 a été marquée par l'accueil de plusieurs grands événements sportifs. À la fois des événements nautiques sur les plans d'eau de Toulon et Hyères, mondialement réputés pour la qualité des conditions météorologiques, mais aussi sur les équipements sportifs Métropolitains, avec entre autres, la soirée « United Fight Night » au Palais des Sports réunissant 3500 spectateurs ou le Festival international de cyclisme sur piste au Vélodrome.

Au Complexe sportif Léo Lagrange, l'accent a été mis, cette année, sur l'accueil de 2 grands événements universitaires autour du rugby à 7.

Pour la 8^e année, la Métropole a ainsi accueilli le tournoi « Toulon Métropole 7U ». Ce tournoi, qui initialement rassemblait les équipes universitaires du territoire métropolitain et de l'arc méditerranéen, est monté en gamme et accueille désormais des équipes venues de la France entière mais aussi de l'étranger. Ainsi, en 2025, des Anglais de l'université

d'Oxford, des sud-africaines de Prétoria ou encore des Suisses de Lausanne ont participé à l'événement. Les équipes françaises, elles, viennent y disputer plutôt leur qualification aux finales du SG Seven que Léo Lagrange a également accueilli quelques semaines plus tard : 500 étudiants des universités et grandes écoles (EM Lyon, Centrale...) sont venus à Toulon de toute la France pour disputer le titre de champion de France universitaire de rugby à 7. Les INSA de Toulouse et Lyon ainsi que les équipes des universités de Clermont-Ferrand et Rennes se sont brillamment illustrées.

► Le complexe sportif Léo Lagrange, un équipement sportif polyvalent adapté à tous les publics

Entièrement réhabilité et inauguré en février 2013, le complexe sportif Léo Lagrange s'étend sur 7 hectares et permet une pratique pluridisciplinaire. Rugby, football, athlétisme, football américain, roller, fitness sont pratiqués quotidiennement par les scolaires et les clubs, totalisant une fréquentation annuelle de 200 000 personnes.

Le Rugby Club Toulonnais association y a implanté toutes ses catégories, des débutants jusqu'aux espoirs, avec les entraînements durant la semaine, et des rencontres élites qui se jouent les week-ends.

Mais cet équipement permet aussi une pratique sportive en accès libre, en cohabitation avec la pratique organisée. Ainsi, chaque jour, les habitants du territoire métropolitain de tout âge peuvent accéder aux différentes infrastructures sportives du complexe, favorisant la pratique sportive pour tous les publics.



Almanarre



Complexe sportif Léo Lagrange



Palais des Sport TPM

📌 DÉPENSES 2025

Fonctionnement : 5,3 M€

Investissement : 4,4 M€

CHIFFRES CLÉS 2025

5641 données récoltées en 2025 grâce à l'Atlas de la Biodiversité Métropolitaine (ABM).

50 événements de sensibilisation à la biodiversité (22 000 personnes, soit +29%).

2240 élèves accompagnés par les programmes « La Rade m'a dit » et « Promenons-nous dans les bois ».

258 552 visiteurs accueillis en 2025 sur les sites des Salins dont **120** classes.

40 082 observations ornithologiques.

52 km de côte accessible de Six-Fours-les-Plages à la presqu'île de Giens (hors îles de Port-Cros et Porquerolles).

76% des **68** sites de baignade classés d'excellente qualité, **21%** de bonne qualité et **3%** de qualité suffisante.

44 mouillages écologiques pour préserver les fonds marins des principaux sites de plongées le long des côtes de la Métropole.

QUELQUES DATES

✓ 17 février

Inauguration du départ du sentier du littoral entre l'aire du Jonquet et l'aire du Bœuf (La Seyne-sur-Mer)

✓ 21 mai

Journée de la biodiversité mobilisant trois services sur quatre sites naturels

✓ 21 juillet

Inauguration de la réouverture du sentier du littoral du Cap Brun (Toulon)

✓ 5 septembre

Présentation du sentier de l'eau du Domaine de Fabrègas (La Seyne-sur-Mer)

✓ 13 et 14 septembre

Fête des Salins d'Hyères (10 000 visiteurs)

✓ 27 octobre 2025

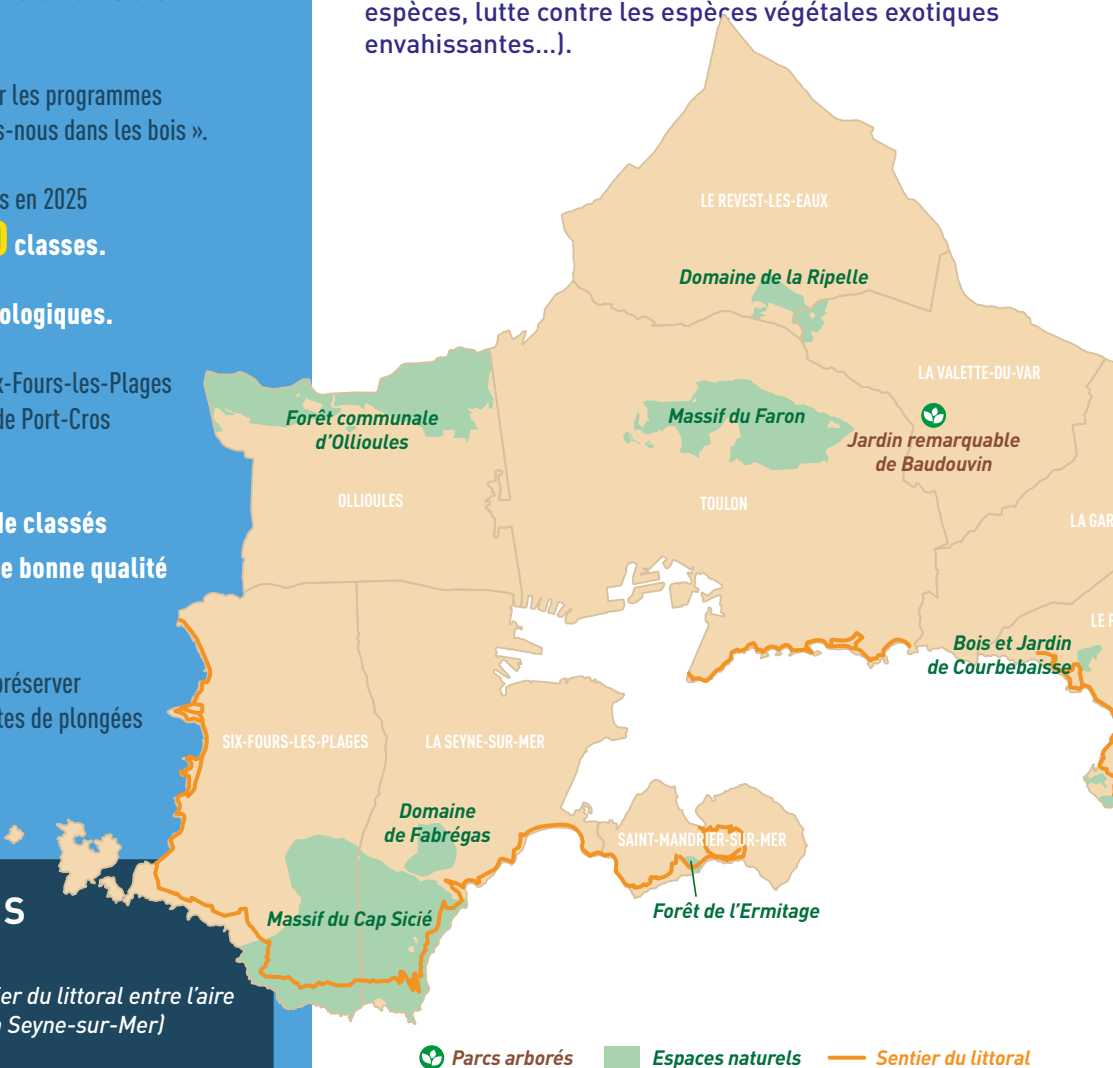
Présentation en Conférence des Maires de la Stratégie DFCI (Défense des Forêts Contre les Incendies) sur l'ensemble de la Métropole TPM

Qualité de vie

Environnement

En matière de biodiversité, la Métropole agit pour la conservation des habitats naturels et des espèces, en tant que gestionnaire de nombreux sites naturels à enjeux de biodiversité très élevés.

TPM est engagée dans la démarche Natura 2000 en tant que structure animatrice de cette démarche pour 5 sites de son territoire. Elle mène de nombreuses actions de gestion pour conserver les espèces patrimoniales (suivi des espèces, création de sites favorables aux espèces, lutte contre les espèces végétales exotiques envahissantes...).



🌳 Parcs arborés 🌿 Espaces naturels 📍 Sentier du littoral



Jardin Olbuis Riquier à Hyères

Pour assurer la sécurité et la préservation du sentier du littoral, TPM assure par convention avec l'État la maîtrise d'ouvrage des études et travaux de création, de déport et de réhabilitation du cheminement ainsi que la gestion du balisage et de la signalétique.

TPM engage chaque année plus d'1,5 M€ sur les 47 km de sentier, pour assurer la continuité de cheminement et préserver les espaces naturels environnants. Les travaux sont menés dans un souci d'intégration paysagère et de préservation des milieux par la réalisation d'inventaires faune/flore. Des éco-gardes arpentent aussi le sentier du littoral 6 jours sur 7 pour surveiller, informer, réparer, nettoyer et sensibiliser.



Pour le suivi de la qualité des eaux des sites de baignade, TPM accompagne les communes littorales de son territoire en mettant à disposition des outils d'aide à la décision (analyses rapides de la qualité des eaux de baignade). Cette réactivité offre la meilleure sécurité sanitaire tout en optimisant l'accès à la baignade. Ce fonctionnement a été étendu aux zones aquacoles ainsi qu'à l'analyse des pollutions physico-chimiques.

Afin de préserver la biodiversité marine et conserver les paysages sous-marin merveilleux, d'herbiers de posidonies et de récifs coralligènes, la Métropole assure l'entretien de 44 mouillages écologiques sur les principaux sites de plongée emblématiques le long de ses côtes. Situés autour de l'archipel des Embiez, au droit du Cap Sicié et notamment des fameux rochers des deux frères, dans la rade de Toulon ou le long de la face sud de la presqu'île de Giens, ces équipements sur platines ou ancrages à vis hélicoïdale proposent à l'attention des plongeurs sous-marins des mouillages sûrs pour des navires jusqu'à 40 tonnes (<15-18m environ) et surtout sans impact sur l'environnement marin.

La Métropole mène également des actions de valorisation des sites du Conservatoire du littoral (les Vieux Salins, le Salin des Pesquiers et ses marais annexes du Pousset, de la Bergerie et des Estagnets, la presqu'île de Giens à Hyères, le domaine et la forêt de Courbebaisse et la forêt de la Collé Noire au Pradet, le Domaine de Fabrégas à La Seyne-sur-Mer).

La Métropole TPM s'investit aussi dans la gestion et l'entretien du patrimoine naturel et paysager (Domaine de la Ripelle, espaces forestiers des massifs du Faron, de Sicié, de la Collé Noire, forêt communale d'Ollioules, ou encore forêt de Giens). Les équipes d'éco-gardes, réparties sur trois sites géographiques (Le Pradet, La Valette-du-Var et La Seyne-sur-Mer) assurent les missions de programmation et de suivi des interventions, de surveillance des sites et d'information des publics, de nettoyage, de sensibilisation et de coordination des activités en lien avec les municipalités et les associations.

La Métropole gère aussi trois « jardins remarquables » : Baudouvin à La Valette-du-Var, Olbuis Riquier et Saint-Bernard à Hyères. Ce label, attribué par le ministère de la culture, distingue des jardins et des parcs présentant un intérêt culturel, esthétique, historique ou botanique. Qu'ils soient d'inspiration provençale, plantés d'essences rares ou exotiques, façonnés en terrasses ou de plain-pied, ils permettent au plus grand nombre de retrouver la nature en ville.



Enfin, au titre de sa compétence « autorité concessionnaire de l'État pour les plages », TPM assure les opérations pour la gestion du profil des concessions de plage (rechargement en sable, gestion des banquettes de posidonies), l'entretien des équipements balnéaires (douches, tapis PMR, corbeilles de plage) et le nettoyage de plage manuel ou mécanique.



« Rendez-vous Biodivertissants » au Cap Sicié à Six-Fours-les-Plages

© DR

PRINCIPALES ACTIONS DE L'ANNÉE :

► Actions de la Métropole en faveur de la biodiversité



Les inventaires de l'Atlas de la Biodiversité Métropolitaine de 2025 ont mobilisé le Conservatoire Botanique National Méditerranéen, la Ligue de Protection des Oiseaux, le Conservatoire des Espaces Naturels de PACA, la Fédération du Var pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique sur 76 jours de terrain, avec un total de 3459 données récoltées. L'étude bibliographique du cortège de chiroptères sur le territoire métropolitain a permis de centraliser 2182 données en 2025. La LPO a proposé 24 sorties de sciences participatives. Ce projet est financé par l'Office Français de la Biodiversité à hauteur de 60% de son coût total.

Une convention de partenariat entre la Métropole et le Conservatoire Botanique National méditerranéen (CBN) a été signée en décembre 2024 afin que les gestionnaires d'espaces naturels métropolitains bénéficient de plan de gestion des espèces végétales exotiques envahissantes pour chaque site. Près de 500 données ont été recensées en 2025 pour être analysées en 2026 par le CBN afin d'identifier et prioriser les actions à mener.

Par ailleurs, la Métropole a poursuivi sa programmation d'événements « biodivertissants » en proposant au grand public 50 rendez-vous de mars à décembre. Près de 22 000 personnes ont été sensibilisées à des thématiques variées allant des fonds marins aux chauves-souris, en passant par l'Atlas de la Biodiversité Métropolitaine.

Les programmes d'éducation au développement durable de la Métropole TPM, « La Rade m'a dit » et « Promenons-nous dans les bois » se sont poursuivis et ont permis à 2240 élèves de découvrir les milieux aquatiques et forestiers complétés par le dispositif « Destination Nature » qui permet de transporter les classes jusque sur leurs lieux de sortie et sur les Salins. En juin 2025, deux journées dédiées aux enfants ayant participé au programme « La Rade m'a dit », ont pu bénéficier d'animations sur la thématique de la mer au Salin des Pesquiers et au Domaine de Fabrègas.

► Valorisation du patrimoine



Fort du Faron

Dans le cadre de la gestion de ses sites naturels, la Métropole doit prendre en compte le patrimoine bâti. Afin de faciliter son identification et sa valorisation, le patrimoine militaire a été recensé au cours de l'année. Ce sont plus de 350 constructions qui ont été identifiées et renseignées sur le territoire de la Métropole.



« Mont Caume -

Mont Faron - Forêt Domaniale des Morières »



Au titre de Natura 2000 pour le site « Mont Caume - Mont Faron - Forêt Domaniale des Morières » l'année 2025 a été particulièrement marquée par le lancement de l'inventaire des cavités du plateau de Siou Blanc présentant des enjeux chiroptères et l'analyse de la fréquentation humaine en lien avec l'activité sportive de spéléologie. Les premières prospections ont eu lieu entre le printemps et l'automne et permettront de mieux identifier les enjeux liés aux espèces de chauves-souris présentes sur le plateau et d'accompagner les pratiquants dans le respect de ces espèces fragiles et à très fort enjeu de conservation.



► Natura 2000 « Cap Sicié - Six-Fours » et « Embiez - Cap Sicié »

Sur le secteur du Cap Sicié, l'accent a été mis sur la sensibilisation des usagers et l'acquisition de données sur la fréquentation des parties marines et terrestres des sites Natura 2000. Durant l'été, 14 patrouilles en mer ont été réalisées et 2 stands ont été tenus, grâce au dispositif de la « Garde Régionale Marine » financé à 100% par l'Union européenne et la Région Sud sensibilisant ainsi 150 usagers du massif.



► Natura 2000 « Salins d'Hyères et des Pesquiers »

Sur le site Natura 2000 des Salins, l'année 2025 a été marquée par la reproduction du Goéland railleur, espèce patrimoniale à l'échelle du bassin méditerranéen. Ainsi 82 couples se sont installés pour la première fois aux Vieux Salins sur un îlot restauré en 2021, et 532 couples sur le Salin des Pesquiers. Ces deux colonies ont vu l'envol de 771 jeunes pour la plupart bagués au mois de juin. Le bilan de la saison de reproduction de l'année 2025 est positif avec les espèces suivantes :

Avocette élégante, Sternes naines et pierregarin, Mouette rieuse, Échasse blanche et Gravelot à collier interrompu qui complètent la diversité des laro-limicoles nicheurs. À noter, les prédatons toujours présentes de la Corneille noire et désormais du Sanglier sont difficilement maitrisables malgré des battues administratives menées sur les sites.

Enfin, un programme développé en partenariat avec l'Institut Méditerranéen d'Océanographie et l'Institut de Recherche et de Développement, a permis la capture de 183 Crabes bleus, espèce exotique invasive peu détectée jusqu'à aujourd'hui sur nos sites. Ce programme se poursuivra en 2026 avec des travaux sur l'influence potentielle de cette espèce sur la Cistude d'Europe pour le site des Vieux Salins.



► Le massif du Cap Sicié

Depuis 2013, une démarche visant à encadrer la fréquentation humaine du massif (randonnée, VTT, trail, chasse, parapente...) est en place. Une cartographie des usages a été réalisée et validée en 2025, transmise aux organisateurs de manifestations sportives, aux équipes de gestion et aux usagers pour identifier les sentiers autorisés et les bonnes pratiques à adopter afin de limiter l'impact pour la biodiversité. Elle facilite également la programmation de l'entretien des sentiers.

► Le Domaine de Fabrégas

En application du plan de gestion de ce site propriété du Conservatoire du Littoral, des travaux ont été portés et réalisés afin de valoriser les restanques agricoles jusqu'alors en dormance sur une partie du domaine. Ainsi un verger d'agrumes pédagogique a été planté et doté d'une station météorologique pour rationaliser son arrosage. Ce projet a été complété par la plantation d'herbes aromatiques et de violettes.



Au cours de l'année 2025, l'étude du CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement) sur le patrimoine lié à l'eau de cet ancien domaine agricole a donné lieu à la rédaction d'un rapport. Des travaux de restauration du patrimoine bâti ont par la suite été réalisés, ces résultats ont été présentés en septembre aux riverains et associations locales.



Massif de la Colle Noire à Carqueiranne

► La forêt communale d'Ollioules

Un projet de restauration de restanques a été lancé au cours de l'année. Celui-ci a été réalisé pour une grande partie par l'association Brigades Nature dans le cadre d'un chantier d'insertion. Ce chantier a également servi de support à une formation proposée par le CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement) à destination des agents métropolitains qui ont pu perfectionner leur technique de travail de la pierre sèche.

► Le Domaine de la Ripelle

Sur cette propriété de la Métropole, des travaux de restauration des marches et escaliers de cet ancien domaine agricole ont été entrepris pour reconstituer les escaliers entièrement en pierres sèches, permettant de mieux les intégrer dans le paysage et le milieu naturel.



► Le bois et le jardin de Courbebaisse

Afin d'assurer une continuité entre le centre-ville du Pradet et la plage des Bonnettes, des travaux d'envergure ont permis de créer un cheminement à partir du bois de Courbebaisse.

► Le massif de la Colle Noire

En 2025, une ancienne décharge a fait l'objet d'un chantier de renaturation sur le site de la Colle Noire. Ce projet vertueux a consisté dans une première phase à la collecte et au tri des déchets présents pour leur évacuation. Par la suite, des fascines ont été créées avec des bois issus de coupes réalisées sur le site. Enfin, le sol de ce secteur a été reconstitué en répartissant sur ces fascines la terre du site issue des opérations de curage hydraulique afin de ne pas avoir à utiliser des matériaux exogènes au site.

► La presqu'île de Giens à Hyères

Afin de valoriser le paysage et l'histoire du site, des travaux de réhabilitation d'anciennes restanques agricoles du Pontillon ont été réalisés. Au niveau de la Pointe de l'Estérel, les travaux de restauration du patrimoine bâti, de préservation du milieu naturel et de mise en sécurité pour le public ont démarré et se poursuivent en 2026.

Plus de 350 Ml de ganivelles (clôtures en bois) ont été remplacés le long de la RD86 afin de protéger la Pinède des Pesquiers des intrusions, et un portail individualisé a été mis en place afin de permettre aux équipes de gestion d'accéder à la pinède en évitant de traverser l'Écolodge.

Enfin, tout au long de l'année, les écogardes ont permis par leur présence sur le terrain de limiter les incivilités et favoriser les comportements respectueux du site par des rappels à la réglementation, des opérations de sensibilisation et de pédagogie. Des suivis naturalistes (Faucon pèlerin, Chiroptères...) ont également été réalisés en partenariat avec le Parc national de Port-Cros.

► La Défense des Forêts Contre les Incendies (DFCI)

Le travail de construction d'une stratégie globale pour la défense des massifs forestiers à l'échelle de la Métropole s'est poursuivi en 2025. La stratégie issue de ces études et sessions de travail a été validée et présentée en conférence des Maires en octobre. Afin de produire les cartes d'objectifs DFCI et d'enjeux naturalistes, et les fiches opérationnelles pour chaque ouvrage, la troisième phase a débuté à l'automne et sera présentée en 2026.

► Opération Grand Site de la presqu'île de Giens et des Salins d'Hyères (Hyères)

L'Opération Grand Site (OGS) est une démarche proposée par l'État pour améliorer l'accueil des visiteurs et l'entretien de sites classés soumis à une forte fréquentation. Initiée par la ville d'Hyères et portée par la Métropole depuis 2019, l'OGS met en œuvre, en concertation avec les acteurs locaux, un programme d'actions visant à améliorer l'accueil touristique, tout en préservant la beauté de ces sites aussi remarquables que fragiles.

Les principales actions mises en œuvre en 2025 :

- **La circulation du petit train de la presqu'île**, géré par la Métropole, a transporté gratuitement 44 600 passagers (soit 5600 passagers de plus qu'en 2024), contribuant ainsi à limiter la circulation des voitures sur ce secteur ;



- **La réduction du stationnement sur le Grand Site** : sur la route du sel, avec la suppression de 200m de stationnement permettant de sécuriser le cheminement piéton et d'ouvrir la vue sur le Salin des Pesquiers ; sur la route de la Madrague, avec la suppression du stationnement dangereux et la sécurisation du cheminement piéton sur environ 800 m ;
- **L'évolution de la ligne de bus 68** avec une amélioration de la fréquence et une desserte du port du Niel ;
- **La définition du projet de création d'une Maison du Grand Site dans le Salin des Pesquiers**. Ce bâtiment a vocation à promouvoir l'identité de la presqu'île de Giens, faciliter la compréhension des richesses du territoire pour tous les publics et renforcer l'offre culturelle et patrimoniale. La consultation pour retenir un maître d'œuvre a été lancée en fin d'année 2025.

► Les Salins d'Hyères

L'année 2025 sur les sites des Salins d'Hyères est principalement marquée par :

- **La reprise de l'ouvrage hydraulique** dit « Les portes à la mer » qui permet de contrôler la circulation de l'eau de mer sur l'ensemble du site. Cette réhabilitation a permis d'assurer une meilleure circulation de l'eau et des poissons. Ce chantier a également permis de consolider une partie des berges du canal d'alimentation par des planchéiages et des empièremments.
- **Les études** : sur le bâti (maison du canal et logements du tympan) et sur le bilan carbone des salins sont toujours en cours.
- **Les suivis scientifiques** : le Crabe bleu est une espèce nouvelle dans les canaux d'alimentation et dans les canaux de ceinture des salins. Les données sont en cours d'analyse.



Crabe bleu

- **Les travaux d'aménagement d'un salin neuf** se poursuivent (fin prévisionnelle : avril 2026).
- **Le suivi de la fréquentation du site** : les Salins accueillent un grand nombre de visiteurs, avec près de 300 000 usagers pour l'année 2025 dans le cadre notamment de la voie douce, de l'Espace Nature, de l'Espace Muséographique du Tympan, des visites guidées, de la « Fête des Salins » en septembre et de la « Fête de la Nature » en mai.



Espace Muséographique du Tympan des Salins



Sentier du Jonquet

► La passe à poissons du barrage anti-sel du Gapeau

Depuis fin 2020 et le transfert de propriété par la Région Sud, la Métropole est propriétaire des ouvrages à l'aval du fleuve Gapeau, dont le barrage anti-sel construit en 1969 pour limiter la remontée du biseau salé et préserver la ressource en eau. Pour rétablir la continuité écologique et permettre le passage des poissons migrateurs, la Métropole a entrepris la construction d'une passe à poissons au titre de sa compétence sur la GEstion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations (GEMAPI). Réalisée au cours de l'été 2025 pour un montant de 345 000 € HT, elle prend la forme d'une rampe à pente douce, recouverte de tapis brosse. Cet équipement permet aux civelles et anguillettes de franchir l'obstacle depuis la mer et aux anguilles argentées adultes de rejoindre l'océan, contribuant ainsi à la préservation d'une espèce emblématique, aujourd'hui en danger critique d'extinction.



© DR

► Réouverture du sentier du littoral du Cap Brun

Le tronçon du sentier du littoral, qui passe en contre-bas de la résidence du Cap Brun à Toulon, était fermé depuis un glissement de terrain survenu en 2008. Aujourd'hui, le sentier rouvre grâce à des travaux de confortements privés et à l'action de la Métropole qui œuvre pour améliorer l'accessibilité et la sécurité le long du littoral tout en respectant la biodiversité et les paysages.

► Déport du sentier du littoral entre l'aire du Jonquet et l'aire du Bœuf à La Seyne-sur-Mer

Le sentier du littoral passait historiquement en surplomb des plages du Jonquet. Les éboulements de 2004 et 2008 ont conduit à la fermeture du sentier du littoral et la mise en place d'un cheminement temporaire longeant la route départementale de la corniche varoise. Entre 2012 et 2021, plusieurs études ont démontré la nécessité de contourner une zone instable de la falaise, imposant le passage du sentier du littoral en haut de talus et sur une partie de la corniche varoise pour évacuer les risques géologiques. Suite à ces études, les travaux de création du déport ont été réalisés dans le respect des préconisations paysagères et environnementales, permettant la réouverture de ce sentier en début d'année 2025.

► Mise en place d'une stratégie métropolitaine de gestion durable du trait de côte et création d'un observatoire du trait de côte

La Métropole a initié en 2020 la mise en place d'une stratégie de gestion durable du trait de côte sur son territoire. Cette démarche s'appuie notamment sur l'observatoire du trait de côte créé par la Métropole en 2024 et visant à mesurer la mobilité saisonnière du trait de côte et l'impact des tempêtes sur le littoral. En 2026, les mesures prises régulièrement par la Métropole seront complétées par des données de sciences participatives grâce à 6 bornes d'observation photographique situées à Toulon (Mourillon) et La Seyne-sur-Mer (Sablettes). Ce suivi sera essentiel pour l'élaboration de la carte locale d'exposition au recul du trait de côte à l'horizon 2050 et 2100, renforçant ainsi la capacité de la Métropole à anticiper les effets du changement climatique.

► Ré-ensablement des plages et gestion des posidonies

Cinq dossiers avec procédure Loi sur l'Eau ont été déposés, suite à des autorisations pluriannuelles des services de l'État :

- **Carqueiranne - Plage Peno** : rechargement avec du sable issu du dragage du port de Bormes-les-Mimosas, reprofilage de la plage, et déplacement des feuilles mortes de posidonies vers la Pointe Peno, en érosion.
- **La Seyne-sur-Mer - Plage des Sablettes** : renouvellement de l'opération de retroussement de sable, afin de retrouver une largeur de plage compatible avec l'activité de baignade.

- **Le Pradet - Plage de la Garonne** : réalisation d'un millefeuille de posidonies.
- **Toulon - Plages du Mourillon** : suite au Cas par Cas déposé et autorisé en 2024, le rechargement de la plage a permis de pérenniser l'activité de baignade.
- **Hyères - Tombolo** : reconstitution du cordon dunaire.

► Qualité des eaux de baignade

Depuis 2016, un marché mutualisé avec les communes de la Métropole permet de suivre la qualité des eaux de baignade des 68 plages métropolitaines. Dans le cadre des opérations d'entretien des plages réalisés en début et fin de saison (rechargements, retroussements), 35 analyses de contrôle ont été réalisées pour un total de 13 194 €. Durant l'été 2025, 689 analyses de la qualité des eaux de baignade ont été commandées pour un montant de 162 350 € afin de suivre 56 zones de baignades. Elles ont été complétées par 243 analyses en « gestion de crise » lancées par les communes.



Sentier du Cap Brun







Transition écologique et protection de l'environnement

La transition écologique et la protection de l'environnement sont au cœur des actions de la Métropole. Elles se déploient en particulier sur 3 champs :

- D'abord, celui de **l'énergie** : propriétaire des réseaux de distribution d'énergie, la Métropole est l'autorité concédante pour la distribution d'énergie. Elle assure le contrôle des contrats de concession, rend les avis sur permis pour les raccordements en énergie, développe les infrastructures de recharge des véhicules électriques et dispose d'un réseau de thalassothermie.
- En matière **d'écologie urbaine**, la Métropole intervient pour améliorer le cadre de vie en agissant sur les impacts environnementaux en ville. Sont ainsi traitées : les problématiques relatives au bruit, à la qualité de l'air, à la transition énergétique, à la qualité des eaux.
- Enfin, la Métropole est mobilisée pour **la prévention des risques**. Cette thématique est essentielle, le territoire de la Métropole étant sujet à risque, notamment en matière d'inondations. La prévention des risques concerne également la sécurisation des massifs, ainsi que le risque d'érosion et de submersion du littoral.

Il s'agit donc de compétences stratégiques et déterminantes pour le devenir du territoire. À ce titre, **la compétence « gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations »**, créée et attribuée aux intercommunalités en 2018, **permet de lier la lutte contre les inondations avec la prise en compte des milieux aquatiques.**

📌 DÉPENSES 2025

Fonctionnement : 1,9 M€

Investissement : 3,5 M€

CHIFFRES CLÉS 2025

ENFOUISSEMENTS DES RÉSEAUX ÉLECTRIQUES ET NUMÉRIQUES

25 opérations inscrites en 2022-2026
pour un montant estimatif de **10 M€**
sur les communes gérées par le Syndicat Territoire d'Énergie 83.

10 opérations inscrites sur le plan 2024-2028 ENEDIS
pour un montant estimatif de **1,5 M€**
sur les communes de Toulon, Hyères et La Garde.

DÉPLOIEMENT IRVE

137 bornes installées sur le domaine public,
soit **262** points de charge en service au 1^{er} janvier 2026.

14 bornes en cours de déploiement sur le domaine public
et **5** déploiements dans les parcs en régie.

188 points de charge installés par les délégataires Q-Park
sur Toulon (128) et INDIGO sur Hyères (60).

6 points de charge en service dans les parkings en régie.

THALASSOTHERMIE

15 contrats de fourniture d'énergie signés,
pour une puissance cumulée du réseau de **4868 kW**
(3558 kW de chaud et 1310 kW de froid)

2602 MWh de chaud consommés.

1795 MWh de froid consommés.

QUELQUES DATES

✓ 28 juillet

Partenariat avec ENEDIS pour la réalisation du portrait électrique de l'île de Porquerolles

✓ 8 décembre

Convention d'occupation temporaire constitutive de droits réels consentie à la Société DALKIA en vue de la création d'un réseau de thalassothermie dans le quartier de Port Marchand, commune de Toulon

✓ 9 décembre

Signature du nouveau modèle de contrat de concession avec GRDF

Transition écologique et protection de l'environnement

Énergie

En 2018, la Métropole est devenue autorité concédante pour la distribution d'énergie. Propriétaire des réseaux de distribution d'énergie (câbles électriques et tuyaux de gaz notamment), elle anime et contrôle l'exécution de **trois contrats de concessions** :

- **DALKIA** pour le réseau de chaleur et froid issu de la thalassothermie situé à La Seyne-sur-Mer (qui fait l'objet d'une Délégation de Service Public).
- **GRDF** pour le réseau de distribution de gaz naturel de 11 communes (la commune du Revest-les-Eaux n'est pas desservie par le gaz).
- **ENEDIS** pour le réseau de distribution d'électricité des villes de Toulon, Hyères et La Garde.

La Métropole a maintenu le transfert intervenu avant 2018 de **la compétence Électricité** au Syndicat Territoire d'Énergie Var (TE 83, ex SYMIELEC VAR) pour les 9 autres communes (Saint-Mandrier-sur-Mer, Six-Fours-les-Plages, La Seyne-sur-Mer, Ollioules, Le Revest-les-Eaux, La Valette-du-Var, Le Pradet, Carqueiranne et La Crau), lequel anime et contrôle le contrat de concession d'électricité avec ENEDIS sur ces territoires. Dans ce cadre, la Métropole **pilote et finance partiellement les opérations d'enfouissement de réseaux électriques et numériques** menées sous la maîtrise d'ouvrage du syndicat.

Enfin, la Métropole **installe les Infrastructures de Recharge de Véhicules Électriques (IRVE)** sur le domaine public qu'elle a choisi de développer au travers du TE 83 et d'un concessionnaire en charge de leur exploitation et maintenance.

PRINCIPALES ACTIONS DE L'ANNÉE :

▶ Des opérations d'enfouissements portées par le Territoire d'Énergie Var (ex SYMIELEC)

Pour mémoire, les compétences dévolues au TE 83 ont été harmonisées pour 9 communes en 2019 (Carqueiranne, La Crau, Ollioules, Le Pradet, Le Revest-les-Eaux, La Seyne-sur-Mer, Six-Fours-les-Plages, Saint-Mandrier-sur-Mer et La Valette-du-Var) et concernent en plus de la compétence principale d'Autorité Organisatrice de Distribution d'Énergie (AODE) :

- La compétence N2 : dissimulation des réseaux d'éclairage public communs au réseau de distribution publique d'énergie.
- La compétence N4 : dissimulation des réseaux téléphoniques communs au réseau de distribution publique d'énergie.

Afin de permettre une programmation pluriannuelle de cinq ans, une autorisation de programme a été votée par délibération, en septembre 2022, pour un montant total de 12,5 M€, 25 opérations sont inscrites à l'AP-CP 2022-2026 pour un montant estimatif de 10 M€ :

- 15 opérations de travaux sont terminées dont 5 restent à solder sur La Valette-du-Var (3), Saint-Mandrier-sur-Mer (2), Ollioules (2), La Seyne-sur-Mer (1), Carqueiranne (2), Six-Fours-les-Plages (2), La Crau (2), Le Pradet (1).
- 7 opérations sont en cours de travaux sur les communes du Pradet (2), d'Ollioules (2), de La Seyne-sur-Mer (1) et Six-Fours les-Plages (2).
- 3 opérations en cours d'études sont à programmer en travaux sur l'année 2026 sur les communes de La Seyne-sur-Mer et Ollioules (2).



Six-Fours-les-Plages

Plusieurs opérations hors AP-CP, liées à des opérations de voiries et d'aménagements divers, sont en cours d'études dans le cadre des grands travaux de requalification tels que la Corniche Tamaris à La Seyne-sur-Mer, le port des Oursinières au Pradet, et l'avenue de la Mer à Six-Fours-les-Plages.

► Le contrat de concession électricité avec ENEDIS

Un 2^e Plan Pluriannuel d'Investissement de la Concession ENEDIS a été voté le 8 juin 2023 d'un montant de 7,3 M€ pour la période 2024-2028. Il permet le maintien du haut niveau d'investissement pour la résorption des câbles et réseaux souterrains, une forte augmentation des investissements pour accélérer la dynamique vers la résorption totale des fils nus Basse Tension. En complément, **les enfouissements dits « esthétiques »** des réseaux sont réalisés via l'article 8 de la Concession à hauteur de 600 000 € HT par an financés à parité par ENEDIS et la Métropole. Ainsi, en 2025, 4 opérations d'enfouissements esthétiques ont été réalisées sur les trois communes de Toulon, La Garde et Hyères pour un montant de plus de 360 000 € TTC.

► Le contrat de concession gaz avec GRDF

En moyenne, GRDF réalise 3 M€ d'investissement par an sur le territoire (modification d'ouvrages, renouvellement de canalisations) pour des chantiers prioritairement orientés vers **la sécurisation et la modernisation du réseau gazier**. Les chantiers menés par GRDF contribuent à **maintenir un réseau performant, sûr et durable, en cohérence avec les objectifs de transition énergétique de la Métropole**.

► Le déploiement des Infrastructures de Recharge des Véhicules Électriques (IRVE)

Le déploiement des bornes de recharge électrique confié au Territoire d'Énergie Var 83 se poursuit. Les bornes de recharge construites sont transférées au fil de l'eau dans le réseau Eborn qui assure un maillage territorial sur 1700 communes pour 4 millions d'habitants et 1000 infrastructures de recharge. Le contrat est conclu pour une durée de 8 ans (mars 2020 à mars 2028).

La Métropole continue à porter l'investissement (travaux d'extensions de réseaux électrique et coût de la borne). Le délégataire prend à sa charge la maintenance, l'exploitation et l'assurance ainsi que la consommation électrique, et assure la commercialisation du service à l'utilisateur.

Au 31 décembre 2025, **233 bornes sont en service sur les 12 communes de la Métropole TPM**. À ces bornes s'ajoutent celles installées dans le secteur privé (commerces...) et dans les parkings du délégataire Q-Park (122 places équipées en 2025).

L'étude pour la mise à jour d'un Schéma Directeur « SDIRVE 2 » se poursuit pour une approbation en 2026.

► La thalassothermie

Le réseau de thalassothermie de La Seyne-sur-Mer, est géré en Délégation de Service Public par la société DALKIA. **11 contrats de fourniture d'énergie supplémentaires** ont été signés au travers de 15 points de livraison, pour une puissance cumulée de 4868 kW : 3558 kW de chaud et 1310 kW de froid.

La Métropole a été saisie d'un appel à manifestation d'intérêt spontané en 2023 pour **la création d'une nouvelle station de thalassothermie sur la commune de Toulon** dans le secteur du Port Marchand. La société DALKIA a remporté cet appel à manifestation. Les études démarrent en 2026.



► Les autres réseaux de chaleur et de froid

La Métropole a candidaté au projet européen LIFE Heat&Cool porté par la Région Sud pour **la réalisation d'études de faisabilité de création de réseaux de chaleur et de froid** sur les communes de Hyères, Toulon et La Valette-du-Var en 2026-2027.

► Le développement de l'énergie photovoltaïque

En 2025, la Métropole TPM dispose de 3 sites de production d'énergie photovoltaïque :

- Le dépôt de bus de Brégaillon à La Seyne-sur-Mer en autoconsommation individuelle.
- Le parking silo de La Garde, inauguré en novembre 2025, qui sera en autoconsommation collective.
- Un parking sur le Port de Toulon servant d'ombrière aux véhicules embarquant sur les ferries, produisant de l'énergie autoconsommée par les navires connectés à quai.

L'installation de production du Datacenter de la Métropole va être raccordée en autoconsommation individuelle courant 2026.

Par ailleurs et afin de répondre à la réglementation, **une étude de potentiel a été lancée en 2024 auprès de TE 83 pour l'examen de bâtiments et de parkings métropolitains**. À l'issue du rapport intermédiaire présenté au premier trimestre 2025, 5 bâtiments et 5 parkings ont été sélectionnés et font l'objet d'étude de faisabilité dont les résultats sont attendus en 2026.



Écologie urbaine

L'écologie urbaine consiste à traiter l'ensemble des sujets environnementaux qui concernent le milieu urbain ou périurbain, pour contribuer à améliorer le cadre de vie et la qualité de vie des habitants.



La transition énergétique désigne l'ensemble des transformations du système de production, de distribution et de consommation d'énergie effectuées sur un territoire dans le but de le rendre plus écologique et de diminuer son impact environnemental. La Métropole agit en faveur de la transition énergétique par un ensemble de leviers : actions de maîtrise de la demande d'énergie, de réduction des émissions de gaz à effet de serre, d'amélioration de la qualité de l'air, d'augmentation de la production d'énergies renouvelables, de développement de réseaux énergétiques.

Pour le traitement des déchets, TPM est membre du SITTOMAT (Syndicat Intercommunal pour le Transport et le Traitement des Ordures Ménagères de l'Aire Toulonnaise). Il dispose d'une Usine de Valorisation Énergétique (UVE) qui transforme les ordures ménagères en vapeur d'eau et en électricité. La vapeur d'eau est transformée en énergie thermique pour les réseaux de chaleur (quartier de La Beaucaire à Toulon et Berthe à La Seyne-sur-Mer), tandis que l'électricité est réinjectée en majeure partie dans le réseau ERDF et utilisée pour alimenter l'UVE et le bâtiment du SITTOMAT.

En matière de lutte contre les nuisances sonores, TPM élabore le Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) et conduit des actions dans le cadre de ses compétences, en particulier en matière de mobilité. Ce plan tend à prévenir et réduire les niveaux de bruit des infrastructures de transports terrestres et à protéger la santé des populations.

En matière de surveillance de la qualité de l'air, la Métropole s'appuie sur un réseau de stations de mesures dont les résultats sont collectés et analysés par l'association AtmoSud, agréée à l'échelle régionale.

L'amélioration de la qualité de l'air s'appuie notamment sur **un Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET)** et sur le Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA) porté par la Préfecture (TPM étant partenaire).

Par ailleurs, dès sa création, **la Métropole a souhaité agir pour préserver la qualité des eaux et des milieux aquatiques sur son territoire en développant** et animant une démarche de gestion durable et volontaire à travers les Contrats de Baie. Ces dispositifs opérationnels permettent une gestion concertée et intégrée de la zone côtière, en associant les acteurs de la terre et de la mer. Un programme cohérent prévoit la mise en œuvre d'actions s'inscrivant dans une vision globale du territoire. La dynamique locale obtenue grâce à la fédération de tous les acteurs est un élément clé de la réussite de ces démarches.

CHIFFRES CLÉS 2025

125 856 MWh d'électricité
et **32 049 MWh**
de chaleur, produits par l'Unité
de Valorisation Énergétique à Toulon.

67 nouvelles actions inscrites
au Contrat de Baie (305 au total).

1650 participants à la troisième
édition de la « Fête du cours d'eau,
de la source à la mer », sur le bassin
versant de l'Eygoutier.

QUELQUES DATES

✓ **Du 26 au 28 septembre**
« Fête du Gapeau, de la source
à la mer »

✓ **7 octobre**
Présentation du Contrat de Baie
au Conseil de développement
de la Métropole

✓ **8 octobre**
8^e opération Provence Propre

PRINCIPALES ACTIONS DE L'ANNÉE :

► Nouvelle contractualisation financière pour la phase 2 (2025-2027) du Contrat de Baie

Signé le 22 juin 2023 au fort du Cap Brun et s'inscrivant dans la continuité des contrats précédents, **le Contrat de Baie actuel a pour objectif de poursuivre les efforts menés sur le territoire pour gérer durablement l'eau et les milieux aquatiques, à terre comme en mer.**

L'année 2025 a été marquée par trois grands chantiers :

- **Bilan à mi-parcours avec 54%** du programme d'actions déjà engagé depuis fin 2024.
- **Élaboration du programme d'actions de la phase 2 du Contrat de Baie**, et de la nouvelle contractualisation financière intégrant 67 nouvelles actions, 11 nouveaux maîtres d'ouvrage et portant à 305 le nombre total d'opérations inscrites au Contrat de Baie (2023-2027) pour 51 porteurs de projet.
- **Mise en œuvre des actions inscrites à la troisième année du Contrat** : poursuite des travaux de construction de la nouvelle station d'épuration de l'île de Porquerolles, mise en place expérimentale d'avaloirs pluviaux connectés sur les communes de Toulon et Six-Fours-les-Plages, mise en place d'un partenariat avec CITEO pour l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan de lutte contre les déchets abandonnés, installation d'une passe à poissons sur le barrage anti-sel situé sur le bas Gapeau, élaboration d'une stratégie métropolitaine « Ville perméable », organisation de la troisième édition de la journée mondiale des rivières sur le bassin versant du Gapeau, signature d'un partenariat avec l'association GREC-SUD pour l'élaboration d'un cahier territorial autour des effets du changement climatique sur le territoire métropolitain.

► Organisation de la « Fête du Gapeau, de la source à la mer »

Organisée en septembre 2025 à l'occasion de la « Journée mondiale des rivières », en partenariat avec le Syndicat mixte du bassin versant du Gapeau, les villes de La Crau, Hyères et Solliès-Pont et avec le soutien du Rotary Club de Toulon et de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, **la troisième édition de la « Fête du cours d'eau » a accueilli près de 1650 participants.** Plusieurs rendez-vous scientifiques et artistiques ont été organisés sur différents secteurs du bassin versant.

► Signature d'une convention de partenariat avec l'association GREC-SUD pour l'élaboration d'un cahier territorial autour des effets du changement climatique sur le territoire métropolitain

Ce cahier, qui sera construit en collaboration avec les acteurs et contributeurs locaux, vise à synthétiser les connaissances et les expertises locales. Il abordera tous les thèmes liés au changement climatique sur le territoire métropolitain et fournira des éléments factuels pour aider les décideurs à intégrer les enjeux climatiques dans leurs projets.





► Lancement d'un marché innovant pour mieux connaître les pressions humaines sur les fonds marins du territoire du Contrat de Baie

Afin de caractériser plus finement les flux de fréquentation sur les masses d'eau côtière du Contrat de Baie et évaluer les pressions anthropiques qu'ils génèrent sur les écosystèmes marins, en particulier la pression de mouillage, la Métropole a lancé au cours de l'été 2025, un marché innovant avec la société CITIPROFILE, une startup basée à Toulon, pour réaliser une étude. Ce travail va permettre de compléter le diagnostic prévu en 2026 dans le cadre du Schéma territorial de restauration écologique (STERE) de la zone marine du Contrat de Baie.

► Lancement de l'élaboration d'une stratégie métropolitaine « Ville perméable »

Afin de répondre aux enjeux du changement climatique, d'adapter son territoire aux évolutions à venir et de préserver durablement la ressource en eau, le Conseil métropolitain de la Métropole a délibéré le 24 septembre en faveur de l'élaboration d'une stratégie « Ville perméable » ciblant **deux axes majeurs** :

- **Intégrer systématiquement le chemin de l'eau** dans les projets d'aménagement, en montrant l'exemple sur le domaine public.
- **Inscrire la gestion intégrée de l'eau pluviale** dans les documents d'urbanisme, tout en accompagnant les usagers dans cette transition.

Ce projet viendra renforcer la dynamique de désimperméabilisation et de végétalisation des cours d'école et des espaces publics dont les réalisations sont nombreuses sur le territoire métropolitain.

Dans le cadre de sa mise en œuvre, des ateliers du Plan Climat et des visites commentées ont été organisés en juillet et octobre sur les thématiques des indicateurs territoriaux Climat-Air-Énergie et des réseaux de chaleur.

► Bilan des Émissions de Gaz à Effet de Serre (BEGES)

La Métropole doit renouveler tous les trois ans un BEGES portant sur son patrimoine et ses compétences ainsi qu'un plan de transition afin de réduire ses émissions de gaz à effet de serre. Le BEGES pour l'année de référence 2022 a été approuvé en Conseil métropolitain le 27 février 2025 et annexé au projet de PCAET. Le BEGES a permis d'estimer en 2022 :

- 97 385 tonnes équivalent CO₂ émis par l'administration TPM, soit 40 tonnes équivalent CO₂ par Équivalent Temps Plein.
- 86% des émissions de gaz à effet de serre liées à la gestion interne et 14% liées à l'exercice des compétences.

► Zones d'Accélération des Énergies Renouvelables (ZAE nR)

Les 12 communes de la Métropole ont identifié les ZAE nR sur leur territoire (article 15 de la loi n°2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables). À ce titre, la Métropole s'est engagée dans une démarche d'accompagnement technique et cartographique sur le Portail Data pour visualiser, par type de filière, l'ensemble des ZAE nR des communes. L'arrêté préfectoral du 16 juin 2025 définit les ZAE nR pour chacune des communes.

► Plan de Protection de l'Atmosphère du Var (PPA 83)

La Métropole contribue au PPA 83 visant à **améliorer la qualité de l'air à l'échelle du département**. Dans ce cadre, elle assure le suivi de ses 29 actions mises en œuvre et inscrites au PPA dans les thématiques du maritime, des transports terrestres, de la biomasse, du bâtiment et de la communication.

En parallèle, le renouvellement de la convention annuelle de partenariat pour **la surveillance de la qualité de l'air** entre la Métropole et l'association agréée AtmoSud a été validée le 2 juin 2025. Ce partenariat permet de mesurer la qualité de l'air et de sensibiliser le public.



► Cartes de Bruit Stratégiques et Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE)

Les CBS et le PPBE sont renouvelés par la Métropole tous les cinq ans. Elles permettent d'évaluer de manière globale l'exposition au bruit, lié spécifiquement aux transports et aux Installations Classées pour la Protection de l'Environnement soumises à autorisation, à l'échelle du territoire. **Elles ont permis d'estimer en 2024 :**

- **90,4% de la population du territoire vivent dans un environnement calme** (bruit routier inférieur à 55 dB(A) sur une journée) et **1,2% dans une zone bruyante** (bruit routier dépassant la valeur limite de 68 dB(A)).
- **9 944 personnes sont impactées par le bruit routier.**



► Vers une stratégie métropolitaine d'adaptation des espaces publics

La Métropole a sollicité le Cerema dans le cadre du programme national « Territoires adaptés au climat de demain » pour définir et opérationnaliser une stratégie métropolitaine d'adaptation des espaces publics face aux défis climatiques et établir des recommandations pour une future Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) « qualité des espaces publics » dans le futur PLUi.

La mise en place de cette stratégie doit répondre à une urgence climatique et à des enjeux territoriaux spécifiques :

- **Lutte contre la surchauffe urbaine :** le territoire de la Métropole est confronté à des phénomènes d'îlots de chaleur urbains, nécessitant de repenser l'aménagement pour garantir le confort thermique des habitants.
- **Gestion des risques climatiques :** le besoin est de renforcer la résilience face à l'incertitude et à l'imprévisibilité du changement climatique, notamment concernant les fortes pluies et les inondations.
- **Transformation des usages de l'espace public :** il existe un besoin de « changer de paradigme » pour que la voiture individuelle ne soit plus la considération principale, au profit d'espaces multiusages, végétalisés et confortables.
- **Nécessité de transversalité.** Le projet répond au besoin de décloisonner les services (voirie, espaces verts, urbanisme, etc.) pour adopter une approche intégrée de l'aménagement urbain.
- **Accompagnement opérationnel :** le programme vise à fournir des outils simples et adaptés aux techniciens et élus pour passer du constat à l'action concrète sur le terrain.



► Le Contrat d'Objectif Territorial (COT)

La mobilisation des services métropolitains pour **l'amélioration des pratiques en faveur de la transition écologique du territoire** se poursuit au travers du Contrat d'Objectif Territorial (COT). Le COT est le contrat financier d'aides à hauteur de 350 000 € maximum sur 4 ans associé au Programme Territoire Engagé Transition Écologique (TeTe) entre l'ADEME et la Métropole. Fin 2025, la Métropole atteint 51,5% (niveau 2 étoiles) sur le volet Climat-Air-Énergie et 28% (niveau 1 étoile) sur le volet Économie Circulaire. Le 4^e comité de pilotage du COT, réuni le 20 novembre 2025, a présenté un bilan d'étape positif, alimenté d'informations de qualité et d'états des lieux détaillés. Des efforts majeurs ont été réalisés au niveau de la gouvernance et de la coopération, en plus de nombreuses avancées sur les différentes thématiques transversales pour la mise en œuvre de la transition écologique.

📌 DÉPENSES 2025

LUTTE CONTRE LES INONDATIONS

Fonctionnement : 3,4 M€
(base taxe GEMAPI
hors coût de personnel)

Investissement : 3,1 M€
(base taxe GEMAPI)

LUTTE CONTRE LES CHUTES DE BLOCS

Fonctionnement : 322 000 €
Investissement : 2 913 741 €

CHIFFRES CLÉS 2025

- 60 km** de cours d'eau parcourus pour le diagnostic de la végétation et **30 km** débroussaillés.
- 25 km** de cours d'eau souterrains inspectés.
- 10 km** traités avec une gestion raisonnée de la ripisylve.
- 480 m²** de falaises mises en sécurité sur le Faron.
- 23** aides Fonds de Prévention des Risques Naturels Majeurs (FPRNM), Fonds Verts et Région ont été attribuées, soit **1 102 679 €**
- 36** actions du PAPI démarrées, soit **53%** des actions.
- 59** diagnostics de vulnérabilité aux inondations de logements.
- 1** diagnostic de vulnérabilité aux inondations de bâtiments publics.
- 1** nouvelle caméra de surveillance des cours d'eau.

QUELQUES DATES

✓ 26 juin

Mise en place d'une aide métropolitaine aux particuliers pour des travaux limitant le risque inondation

✓ 13 octobre

Labellisation de la campagne de communication et sensibilisation sur le risque inondation

✓ 15 octobre

Renouvellement de la Déclaration d'Intérêt Général (DIG) pour intervenir sur les cours d'eau privés

Transition écologique et protection de l'environnement

Prévention des risques

La Métropole Toulon Provence Méditerranée est compétente pour la prévention d'un ensemble de risques sur son territoire. Son action se déploie en 4 volets :

- **La prévention des inondations** est partie intégrante de la compétence GEMAPI (GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) pour les inondations par débordement de cours d'eau et par submersion marine. Sur les bassins versants du Gapeau, de l'Eygoutier et de la Reppe, la Métropole a transféré cette compétence aux 3 syndicats de rivière dont elle est membre avec les autres EPCI voisins de TPM également concernés par ces bassins versants. Sur les autres bassins versant, principalement le Las, le Faveyrolles, le Roubaud, leurs affluents et les autres petits cours d'eau côtiers, la Métropole dispose d'une Déclaration d'Intérêt Général (DIG) pour mettre en œuvre un programme de gestion de la végétation des berges afin de pouvoir intervenir sur ces cours d'eau non domaniaux.

La prévention des inondations relève également de la compétence « assainissement des eaux pluviales urbaines », pour les inondations par ruissellement. Avec la fin de la mise en œuvre d'un premier Programme d'Actions et de Prévention des Petits Côtiers Toulonnais - PAPI PCT (2018-2021 > 2023), et la labellisation en 2004 du deuxième PAPI PCT (2024-2029), la Métropole mène un travail partenarial avec l'ensemble des acteurs du territoire pour développer la connaissance et la conscience des risques, et réduire la vulnérabilité du territoire.

Nettoyage de la partie couverte du Las



- La Métropole agit également pour **gérer durablement son littoral**. Face aux conséquences du changement climatique (montée des eaux, risque de submersion marine...), la gestion du trait de côte et notamment la lutte contre l'érosion deviennent un enjeu majeur du territoire. En lien avec les stratégies nationales et départementales, et en complément de démarches en cours, la Métropole met en place une stratégie sur son territoire prenant en compte plusieurs principes : la compréhension des processus naturels ; l'identification de facteurs aggravants liés aux activités humaines ; l'identification des enjeux écologiques, humains, économiques, touristiques, urbanistiques ; la recomposition spatiale ; l'utilisation de méthodes douces.

En complément, la Métropole soutient ou reprend des projets initiés par les communes pour préserver son littoral (Baie des Sablottes, Tombolo ouest et Ceinturon à Giens par exemple) dans le cadre de compétences transférées.

La Métropole intervient également pour la sécurisation, l'aménagement et la mise en valeur du sentier du littoral. Ainsi la Métropole intervient sur l'ensemble des communes littorales pour assurer les opérations de sécurisation (travaux sur falaise et suivi géologique).

- La Métropole intervient dans **la sécurisation des falaises les plus instables du Mont Faron** en collaboration avec la ville de Toulon. Un programme ambitieux de sécurisation a été élaboré sur 19 sites identifiés comme les plus dangereux, en tenant compte de l'ensemble des contraintes environnementales. D'ici la réalisation des travaux, site par site, **un système de surveillance géotechnique a été mis en place avec gestion de l'alerte**.

Un suivi écologique et des mesures compensatoires complètent les démarches de protection de cet espace remarquable. TPM intervient également dans **le confortement des falaises surplombant la station d'épuration AmphitriA, sur le site de Cap Sicié**.

- Enfin, **la Métropole contribue à la préparation aux événements de sécurité civile**. Depuis 2008, le Plan InterCommunal de Sauvegarde de la Métropole TPM intervient auprès des communes afin d'apporter un soutien logistique à l'ensemble des communes de son territoire. Sa vocation est de préparer la réponse à toutes les phases de situations de crise.





Le Roubaud à Hyères

PRINCIPALES ACTIONS DE L'ANNÉE :

► PAPI - Programme d'Actions et de Prévention des Inondations des Petits Côtiers Toulonnais

Ces programmes permettent de mettre en synergie tous les acteurs du territoire concernés par les risques inondation et de bénéficier d'importantes subventions de l'État.

En 2025, la Métropole a continué sa campagne de sensibilisation et de communication sur le risque inondation (lettre d'actualité PAPI, spots radio, affiches abri-bus...). Elle a été labellisée par l'État lors de la journée de la résilience. La Métropole a mis en place un programme de sensibilisation aux risques d'inondation à destination du jeune public et des scolaires : **3 interventions en classe** ont été réalisées au cours de l'année scolaire sur le thème de l'inondation.

La Métropole poursuit son partenariat avec la Chambre du Commerce et de l'Industrie et la Chambre d'Agriculture du Var pour la **réalisation des actions de communication** auprès des acteurs économiques et la **démarche de diagnostics et d'accompagnements** auprès des entreprises et exploitants agricoles.

Une aide aux particuliers, complétant l'aide de l'État, a été votée par la Métropole afin d'inciter la réalisation de travaux limitant le risque inondation des logements sur l'ensemble du territoire métropolitain. Par ailleurs, **24 artisans ont signé une charte d'engagement** pour développer les actions de réduction de vulnérabilité.

Une application SIG « urbanisme et inondation » mise en place pour la prise en compte du risque dans les documents d'urbanisme est régulièrement mise à jour.

Une nouvelle caméra de surveillance des cours d'eau a été installée sur la Ritorte.



La Ritorte à Hyères

► Études et aménagements pour réduire les inondations

À Toulon, les études sont en cours pour la réalisation d'une zone d'expansion de crue sur le Domaine de Verrilli. Les autorisations environnementales ont été obtenues et le curage de la rivière a été réalisé.

À Six-Fours-les-Plages, les travaux sont en cours pour réaliser les bassins de rétention sur le Bouchou au niveau du chemin de La Forêt et du quartier Barras, ainsi que pour l'amélioration de l'exutoire de l'Augias.

À Hyères, les études de la zone d'expansion de crue du Roubaud en lien avec l'aménagement de la ZAE se poursuivent.

Le schéma directeur pluvial et de ruissellement de la Métropole est actuellement en cours d'élaboration. Il prévoit la définition du règlement, du zonage en lien avec la DDTM, ainsi qu'un programme de travaux sur le réseau pluvial.

► Sécurisation des cours d'eau

À Six-Fours-les-Plages, le Pontillot passe en souterrain sous le centre-ville. De nombreux secteurs ont été identifiés en mauvais état et ont été sécurisés le temps d'intervenir. Des travaux d'urgence sur 50 m ont été réalisés sur la place Gabriel Péry pour reprendre une zone d'effondrement. À ce jour, les travaux sont programmés pour sécuriser ces secteurs sur environ 500 m.

À La Seyne-sur-Mer, le Gros Vallat passe également en souterrain sous le centre-ville. Les ouvrages sont en mauvais état et des travaux d'urgence ont été réalisés pour sécuriser de façon temporaire les bâtiments. Une étude hydraulique est en cours et permettra de programmer les travaux de sécurisation.

► Sécurisation du mont Faron

La Métropole et la ville de Toulon se sont engagées dans un ambitieux programme pluriannuel de prévention contre la chute de blocs (2020-2032). Ce programme concerne 19 sites jugés comme les plus risqués pour les populations.

Suite aux autorisations obtenues des services de l'État en 2019, 7 secteurs ont été mis en sécurité depuis sur les secteurs Ouest Faron, secteurs Sud et Nord-Ouest.

Le suivi environnemental se poursuit pour s'assurer de la recolonisation des espaces et la protection des espèces faune flore protégées.



► Sécurisation de la falaise surplombant la station AmphitriA au Cap Sicié

La Métropole réalise depuis 2018, le confortement des falaises et l'entretien des ouvrages de protection surplombant la station d'épuration AmphitriA sur la commune de La Seyne-sur-Mer afin de sécuriser le personnel de la station. Suite à la réalisation des premières inspections en 2023, l'entretien des ouvrages a été réalisé en 2024 et une nouvelle intervention en 2025 a été initiée pour consolider certains secteurs.

► Programme d'entretien des cours d'eau côtier de la Métropole et la Déclaration d'Intérêt Général (DIG)

Dans le cadre de la compétence GEMAPI, pour mettre en œuvre le plan de gestion de la végétation des cours d'eau, la Métropole dispose d'une Déclaration d'Intérêt Général (DIG) qui autorise les interventions avec des moyens publics sur les cours d'eau privés. Cette DIG, initiée en 2020 pour 5 ans a été renouvelée cette année pour poursuivre l'entretien des cours d'eau jusqu'en 2030. En 2025, environ 60 km de cours d'eau ont été diagnostiqués et un entretien raisonné de la végétation a été réalisé sur 10 km pour mener des abattages sélectifs d'arbres menaçants et du débroussaillage.

Le piège à embâcle du Las a nécessité également l'enlèvement de 180 m³ de bois lors de 3 principaux événements de crue (février, mars et septembre 2025).

Sur le plan de la communication à l'attention des riverains des cours d'eau, un flyer « J'entretiens mon cours d'eau » a été diffusé.



Le Las au Revest-les-Eaux

Données d'activités de l'administration

Commande publique et politique achat



253 marchés notifiés, **138** avenants
et **567** actes de sous-traitance notifiés.

4 contrats de concessions notifiés, **14** avenants.

59% intègrent les enjeux de développement durable.

49% des marchés notifiés prennent en compte
au moins une considération environnementale.

38% intègrent des considérations
en faveur de l'inclusion sociale.

70% des marchés attribués aux entreprises
du territoire métropolitain **concernent les TPE/PME.**

→ Dates clés :

- **16 septembre 2025** : forum régional de l'achat public durable et des transitions avec près de 300 participants (entreprises et collectivités), 2 tables rondes, 6 ateliers, des pitches acheteurs et entreprises, des rencontres B2B, 4 prix INNOV'EA.
- **En 2025**, une nouvelle fois candidate aux *Trophées Décision Achats / Conseil National des Achats* dans la catégorie « Transformation et performance de l'achat public », la Métropole est finaliste avec la présentation du dossier « Organisation d'un forum régional de l'achat public durable et des transitions : un événement inédit et novateur en 2025 pour la région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur ».



Assemblées

394 délibérations du Conseil métropolitain.

707 délibérations du Bureau métropolitain.

1346 décisions du Président

et **202** arrêtés du Président.

Communication

→ Nouveau site Internet de la Métropole

Afin de moderniser l'image et valoriser l'action de la Métropole, l'identité graphique et la ligne éditoriale ont été totalement revues. Répondant désormais à une exigence plus élevée en matière d'accessibilité, les contenus ont également été simplifiés et la navigation rendue plus fluide et intuitive avec, notamment, un accès rapide aux services et démarches administratives, aux actualités, grands projets, lieux et équipements... Enfin, l'expérience utilisateur a été enrichie avec la mise en ligne de formulaires accessibles à partir d'un portail de démarches dématérialisées.

→ Plusieurs événements majeurs couverts :

Fréquentation record sur les lignes maritimes Mistral, 1^{ère} *Nuit des Conservatoires*, inauguration du sentier du littoral du Jonquet, 6 nouveaux bus électriques Mistral, ouverture du parking du Zénith Préfecture, convention Citeo, *Faites du vélo !*, enquête publique BHNS, recyclage des mégots, consultation cartographie du bruit, présentation du projet Maison du Grand Site, convention mécénat Opéra, ligne maritime 65M, ouverture du sentier du Cap Brun, confortement du Faron, *Trophées TPM*, lancement des travaux BHNS Geffrier, création de la société portuaire, ...

→ Publications :

12 *CLIP* (journal interne), guides de la collecte, guides Mobilité, guide tournage responsable, brochure *Alabri*, brochure *Attractivité*, brochure *Contrat de ville 2024-2030*, guide *Vis ta vie d'étudiant*, *Rapport annuel Accessibilité*, *Rapport Développement Durable 2025*, *Rapport d'activités 2024*, *Livret des Trophées TPM 2025*, *Rapport des déchets 2024*, programme de la saison culturelle du Conservatoire TPM, programmes *Rendez-vous biodiversité*, dépliant *Fête de la Nature et Fête des Salins...* + flyers, kakémonos, banderoles, affiches, panneaux, ...

→ Communication digitale :

130 actualités.

12 newsletters.

70 vidéos diffusées sur différents canaux : site Internet, réseaux sociaux, nouvelle chaîne Youtube TPM, site Internet du Conservatoire, vœux TPM, ...

113 post Facebook.

78 publications Instagram + nombreux partages de stories d'équipements/partenaires.

44 post nouveau LinkedIn TPM.

- Création du site Internet de la Maison du Patrimoine TPM.

→ Relations Presse :

41 achats d'espace publicitaire presse-média sur 12 événements.

49 événements sur lesquels la Métropole a communiqué auprès des médias (conférences de presse, conseils métropolitains, communiqués de presse).

149 retombées presses directes dans des médias locaux, spécialisés et nationaux.

Archivage

Durant l'année 2025, l'accent a été mis sur le traitement de l'arriéré de nombreux services et l'accompagnement dans la gestion de leurs documents d'activité : aide à la conservation de l'unité de dossier, refonte des arborescences serveurs, aide au tri des messageries électroniques, modélisation de processus métier...

988 mètres linéaires occupés.

106 mètres linéaires éliminés.

254 mètres linéaires de nouvelles archives.

147 agents formés.

Finances

→ Le Service Facturier : un pas décisif vers une gestion plus fluide et réactive

La Métropole a franchi une étape majeure dans sa modernisation administrative avec la création du nouveau Service Facturier (SFACT), officialisée le 19 décembre.

Fruit d'une collaboration réussie entre la Métropole et la Direction Départementale des Finances Publiques du Var (DDFiP), **ce service unique vise à fiabiliser et accélérer le traitement des factures tout en simplifiant les démarches pour les fournisseurs et les usagers** : des paiements plus rapides aux entreprises, une meilleure gestion des relations fournisseurs et une plus grande fiabilité comptable.

→ Chiffres clés :

1 budget principal et **10** budgets annexes.
77 943 mandats de paiement.
8168 titres de recettes.
80 M€ empruntés.
24 M€ de subventions recouvrées.

Ressources humaines

8342 arrêtés et contrats établis dans tous les domaines RH (carrière, paie, maladie, retraites, discipline, ...).

2850 jours de formation réalisés.
6063 candidatures sur des postes publiés,
723 candidatures spontanées.
386 jurys organisés.

5 réunions de dialogue social :
3 séances du Comité Social Territorial.
2 séances de la Formation Spécialisée en matière de Santé, de Sécurité et de Conditions de Travail.

- Finalisation de l'étude organisationnelle de la fonction RH.
- Poursuite du chantier relatif à l'acquisition d'un logiciel de gestion des temps et des activités (GTA) et d'un système d'information RH (SIRH) mutualisés avec la ville de Toulon.
- Dématérialisation des processus inhérents au recrutement.
- Mise en place d'un contrat groupe prévoyance au profit des agents à effet au 1^{er} janvier 2026.

Vie associative (tous services confondus)

Plus de **440** associations aidées par la Métropole.
14 818 355 € attribués.

Contrôle de gestion

→ Gestion des risques et process internes :

Cet axe contribue à la prévention des risques, à renforcer la culture de gestion ou à soutenir le pilotage.

- **Probité** : sensibilisation aux risques d'atteinte à la probité.
- **Déploiement du plan de contrôle des régies de parkings.**
- **Rédaction du guide des bonnes « pratiques »** en collaboration avec la Direction des Finances.
- **Déploiement du Système d'Information Décisionnel (SID) Finance** axé sur les territoires.

→ Audit :

- **Réalisation d'un audit sur l'optimisation** des recettes, cartographie des risques, recommandations et plan d'action.

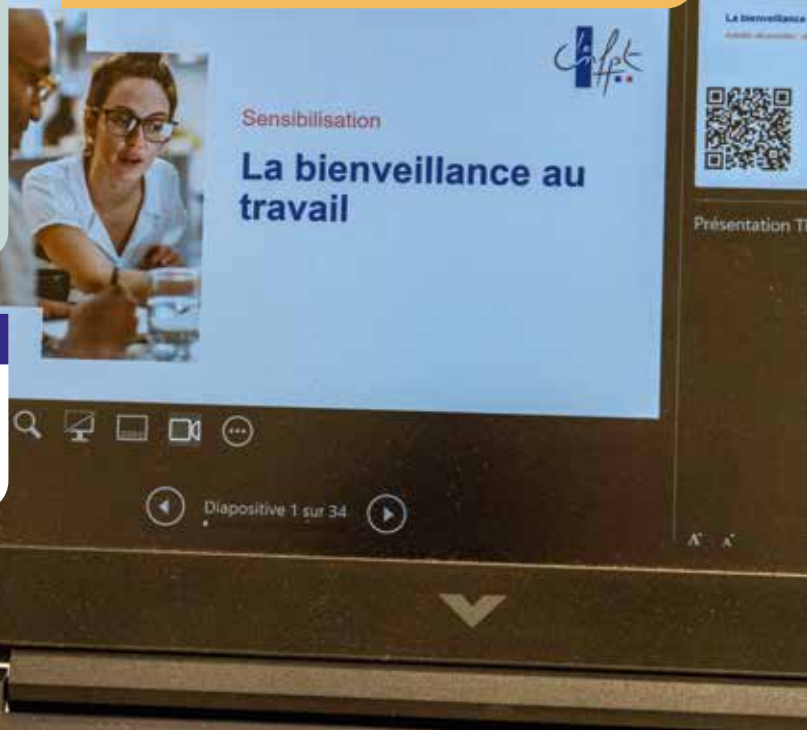
→ Contrôles et suivis des plans d'actions :

Ces actions « post audit » permettent de co-construire des actions d'amélioration et d'en garantir la mise en œuvre.

- **Subventions** : 33 dossiers contrôlés dont 8 de plus de 100 000 €, accompagnement des services instructeurs et réalisation d'un bilan annuel identifiant des pistes d'amélioration.
- **Carnets de bord** : contrôle de 131 véhicules de service.
- **Régies portuaires et parkings** : 6 ports et 3 parkings contrôlés.
- **Mise à jour du suivi et/ou accompagnement de 7 plans d'action** en cours à l'échelle de la Métropole.

→ Contrôle et suivi financier des partenaires et partenariats :

- **Analyse financière de 9 structures** (dont 2 réalisées avec un consultant externe).
- **Contrôle financier et de conformité du Rapport Annuel de 4 délégations de service public/concession.**
- **Vérification des rapports de mandataires des 4 sociétés (SEM/SPL)** au sein desquelles la Métropole est actionnaire.
- **Actualisation de la galaxie des satellites** comme cartographie du périmètre partagé de suivi et surveillance.
- **Structuration de la stratégie de couverture des risques externes et de son plan d'actions associées.**





Patrimoine bâti

283 bâtiments gérés par la Métropole.

11130 heures de main d'œuvre pour les travaux réalisés en régie.

4233 compteurs pour la fourniture d'énergies (gaz, eau, électricité).

→ Principaux travaux d'investissement réalisés :

- **Sécurité, conformité réglementaire et accessibilité**
Les opérations ont visé la mise en conformité RGPD, la sécurité incendie (détection, blocs secours, rideaux coupe-feu), la modernisation et la remise en conformité des ascenseurs et EPMD, ainsi que l'accessibilité des bâtiments. Elles concernaient l'Hôtel de la Métropole, le Conservatoire de Toulon, le Théâtre Liberté, la Villa Tamaris, l'ésadtpm, la Maison des Comoni, le bâtiment Phoenix et de nombreux sites métropolitains (travaux de 47 k€ à plus de 600 k€ selon les sites).
- **Transition énergétique et performance des bâtiments**
Dans le cadre du décret « Éco Énergie Tertiaire », plusieurs projets structurants ont été engagés : installation d'une pompe à chaleur au Conservatoire de La Seyne-sur-Mer (25% de consommation énergétique), remplacement des fenêtres et de la climatisation du bâtiment Oiseau de Feu (33%), déploiement de luminaires LED, modernisation des systèmes de chauffage, climatisation, VMC et installation de bornes IRVE sur divers sites.

• Rénovation du patrimoine bâti et amélioration des conditions d'usage

D'importants travaux de rénovation intérieure et extérieure ont été réalisés : réaménagement d'espaces, cloisonnements, peintures, remplacement de menuiseries, réfection de façades, toitures et étanchéités. Ces opérations concernent notamment la Villa Noailles, la Villa Tamaris, Châteauevallon, l'Hôtel des Arts, l'Oiseau de Feu, les Chalets des Sablettes et plusieurs équipements culturels et techniques.

• Remise en état des équipements

Suite aux inondations de septembre, plusieurs sites ont fait l'objet de remises en état, notamment sur les ascenseurs, les réseaux techniques et équipements sensibles (Hôtel de la Métropole, Conservatoire de Toulon, Théâtre Liberté, bâtiment Phoenix), afin de garantir la continuité de service et la sécurité des usagers.

• Modernisation technique et numérique

Les interventions intègrent également la modernisation des infrastructures techniques et numériques : sécurisation des sites (contrôle d'accès, vidéosurveillance), travaux électriques, alimentation et sécurisation du Data Center, création de salles et d'espaces de travail, raccordements réseau (RJ45), climatisation de locaux techniques et équipements informatiques.

L'ensemble de ces opérations représente près de 4,7 M€ d'investissements, traduisant un effort structurant de la Métropole en matière de sécurité, transition énergétique, modernisation des équipements et valorisation du patrimoine.



Immobilier et foncier

→ Action foncière

111 dossiers d'acquisitions foncières réalisées
pour un total de **3 391 014 €**.

19 dossiers de cessions foncières
pour un total de **1 019 998 €**.

7348 déclarations d'intention d'aliéner
traitées sur l'ensemble des **12** communes.

9 exercices du droit de préemption dont :

4 demandes de restitution du Droit de Préemption Urbain auprès des services de l'État pour des exercices délégués à l'Établissement Public Foncier (EPF) PACA, à Var Aménagement Développement et aux communes et **5** exercices délégués directement aux communes par la Métropole.

→ Gestion immobilière et domaniale

112 biens remis en gestion par l'EPF PACA.

67 locataires (dont 15 mouvements).

58 autorisations ou conventions d'occupation temporaire (AOT ou COT) du domaine public métropolitain.

15 prises à bail signées. **25** logements de fonction.

26 biens en copropriété (assemblées générales...).

6 mises en concurrence.

19 interventions de sécurisation de biens en urgence.
189 544 m² de débroussaillage sur **56** sites EPF.

Juridique

350 avis formalisés.

Courrier

9117 courriers reçus (enregistrés).

36 056 courriers remis.



Moyens généraux

27 709 appels téléphoniques
gérés par l'accueil.

883 ordres de réparation pour **625** véhicules
légers (sans aménagement spécifique).

10 bâtiments surveillés

et **272** biens visités régulièrement.



Ressources numériques (Direction mutualisée avec la ville de Toulon)

3658 PC fixes. **645** PC portables.
36 salles de visioconférence.
2957 utilisateurs métropolitains pouvant accéder au guichet unique IZI.
541 moyens d'impressions et **20** traceurs.
473 serveurs. **3803** comptes utilisateurs connectés au Système d'Information.
7724 boîtes mails. **350To** de stockage actif (fichiers).
1,09Po de sauvegarde.
18 sites TETRA (radio) actif (fichiers).
189 applications en production.
176 applications gérées en interne dont **34** développements spécifiques.
549 Switchs réseau en production. **265** bornes wifi.
881 utilisateurs actifs SIG (Système d'Information Géographique) pour **282** applications.
3265 téléphones fixes et **1035** lignes actives dans la flotte mobile.
17130 tickets (13 679 incidents, 3451 demandes).
67 projets applicatifs réalisés.
216 bâtiments TPM, ville de Toulon interconnectés informatiquement (sièges Métropole et ville de Toulon, écoles, CCAS, ports, complexes sportifs, musées, déchèteries...).
528 km de fibre optique.
387 caméras de vidéo protection.
1 Datacenter équipé de
2 salles serveurs (plus de 65 machines, 100 switchs...) et **1** zone technique Datacenter (2 groupes électrogène, 2 onduleurs, 3 groupes froids...).
1850 capteurs déployés dans le cadre du projet SMART.
763 alertes virus bloquées.
28 démarches AIPD réalisées ou en cours dans le cadre du RGPD.





Impression : Groupe IMPREMIUM - 170 exemplaires
© Photos : TPM / Hortense Hébrard, Frédéric Robert et Olivier Pastor

TOULON
LA SEYNE-SUR-MER
HYÈRES
SIX-FOURS-LES-PLAGES
LA GARDE
LA VALETTE-DU-VAR
LA CRAU
OLLIOULES
LE PRADET
CARQUEIRANNE
SAINT-MANDRIER-SUR-MER
LE REVEST-LES-EAUX

Métropole
Toulon Provence
Méditerranée

Hôtel de la Métropole
107, boulevard Henri Fabre
CS 30536
83041 Toulon Cedex 9
Tél. : 04 94 93 83 00
www.metropoleTPM.fr